

1538M. - OSAKI.  
Y. PATENAIDE  
COORDINATRICE  
ED. MONTREAL

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

E MONTRÉAL \* \* 10¢ Montréal, vendredi 5 novembre 1965 / saints Zacharie et Elisabeth / 81e année, No 256 / 4 cahiers / 48 pages / La météo: Nuageux, frais demain / minimum 35 / maximum 42

AUJOUR'HUI

les parents n'ont pas à s'inquiéter, affirme la CECM • En page 3

## L'affaire des Six: Québec décide de ne pas porter d'accusations

### Caouette: des poursuites contre Marcoux

par Gilles Pratte

C'est le Réal Caouette des meilleures heures, acclamé par son peuple, et ostensiblement réjoui de la décision du ministre de la Justice, M. Claude Wagner, de ne pas porter d'accusations au sujet de l'affaire des six, qui a annoncé que maintenant "des actions seront prises contre Guy Marcoux, de Québec", qu'il accuse "d'avoir sali la réputation de ces gens-là".

A la fin de son assemblée qui a attiré quelque 3.000 personnes au Marché Atwater, le chef du Ralliement des créditistes, devait préciser aux journalistes, que ces actions seront prises par les six députés concernés.

Quant à lui, M. Caouette a confié l'affaire à ses avocats et n'a pas éliminé la possibilité d'actions de sa part contre le député de Québec-Montmorency. Son dernier commentaire a été "Il va y goûter".

Au milieu de son discours d'une heure qui a soulevé l'enthousiasme de la foule, le chef avait lancé: "Voulez-vous le savoir ce qu'il y a eu entre Réal Caouette et Guy Marcoux? C'est qu'il voulait être chef, parce qu'il ne pouvait endurer que ce soit un non-professionnel qui soit à la tête du parti".

"Une chose qu'il ne sait pas, a-t-il enchaîné, c'est que Caouette n'a jamais demandé à un professionnel pour parler au peuple pour se battre avec le peuple... et le peuple d'applaudir à tout rompre".

Encouragé, M. Caouette devait ajouter: "Un avocat peut venir me parler des lois mais qu'il ne vienne pas me parler du Crédit social, je vais l'effrayer" ce sera pas long".

Comme six autres candidats créditistes qui ont pris la parole hier soir, M. Caouette a exalté les services que son parti a rendus aux Canadiens français, affirmant que même les ennemis du Crédit social les reconnaissent.

Tout en dénonçant verbalement les mesures socialistes, comme l'assurance-santé, cette harbe nationale", le chef créditiste a dit.

Voir CAOUCETTE en page 2

### "Il faut tuer Johnson..."

WAKEFIELD, Mass. (UPI) — Les autorités fédérales et locales tentent de déterminer la provenance de feuillets préchant la haine et préconisant l'assassinat du président Johnson.

Dix de ces feuillets mimeographiés ont été trouvés hier dans cette ville de la banlieue de Boston et les autorités sont convaincues qu'ils ne sont pas l'œuvre d'un enfant.

On peut lire sur cette feuille: "Pourquoi tuer L.B.J.?" "Parce qu'il est responsable de la mort de milliers d'Américains au Vietnam, qu'on oblige à risquer leur vie dans une guerre futile en laquelle ils ne croient pas. Quel qu'il soit, tuer L.B.J. si on veut rétablir la démocratie aux Etats-Unis."

Le message est signé "Harvard Council For Restoring U.S. Democracy". Les autorités n'ont pu trouver aucune organisation de ce nom.

Les feuillets ont été trouvés près de plusieurs routes, ce qui indiquerait qu'ils ont été lancés de voitures en marche.



Le Réal Caouette des grands jours

Le chef du Ralliement des créditistes était en grande forme, hier soir, au marché Atwater. Dans son fougueux discours, tout y a passé: l'affaire Marcoux, le socialisme, le drôle de bilinguisme de

Radio-Canada et l'unilinguisme du premier ministre Pearson le soir des dernières élections, en 1963. 3.000 personnes ont chaudement acclamé "l'homme de Rouyn".

## Pearson nie les prétentions du NPD voulant qu'il restreigne le crédit

par Jacques Pigeon

ST. THOMAS, Ont. — "Le leader des néo-démocrates prétend que nous restreindrions le crédit tout de suite après les élections", a déclaré hier soir M. Lester Pearson. "C'est la déclaration propre à appeler le milieu des affaires et je n'aime pas entendre de tels propos à quelques jours d'un scrutin général."

Notre politique est bien simple, a ajouté le leader libéral: c'est de faire tout ce qui est possible pour que le Canada conserve son expansion économique. Nous voulons que la production s'accroisse et qu'il y ait le moins de chômeurs possible au pays.

Devant une foule enthousiaste de près de deux mille personnes, le chef du gouvernement a rappelé que la quantité d'argent en circulation a augmenté de 13 pour cent au cours des derniers douze mois au Canada. Aux Etats-Unis, a-t-il précisé, cette augmentation n'a atteint que 8 pour cent.

Le premier ministre était visiblement à l'aise devant cette foule enthousiaste qui sait, depuis deux jours, que la compagnie Ford se prépare à investir plusieurs millions de dollars

dans la région pour la construction d'une usine de montage d'automobiles. De plus, il n'hésite pas à rappeler que la signature du traité canado-américain sur l'automobile rend possible la construction de nouvelles usines partout en Ontario. Les conservateurs, s'empres-

se-t-il d'ajouter, ont critiqué vertement la signature de ce traité économique lors des débats en Chambre. Tous les députés de cette région de l'Ontario ont voté contre cette mesure, mais aujourd'hui, devant les nouveaux investissements que préparent les industries

concernées, ils n'osent. Plus de 150 industries ont étendu ou se préparent à étendre leurs activités à la suite de cette entente commerciale.

Le premier ministre ne semble pas prêt d'oublier l'accueil qui lui ont réservé les Mont-réalistes, mardi soir. Hier, en entendant les bruits sinistres et cacophoniques des appareils mécaniques qui fonctionnent certains auditeurs, il a fait allusion au chahut de la métropole.

Puis il a dit: "A Montréal, lorsque je parlais en anglais, on criait 'en français'. Des que j'ai abordé la langue de Molière, on a lancé le même cri. Je n'ai

rien dit d'ajouter, ont critiqué vertement la signature de ce traité économique lors des débats en Chambre. Tous les députés de cette région de l'Ontario ont voté contre cette mesure, mais aujourd'hui, devant les nouveaux investissements que préparent les industries

concernées, ils n'osent. Plus de 150 industries ont étendu ou se préparent à étendre leurs activités à la suite de cette entente commerciale.

Le premier ministre ne semble pas prêt d'oublier l'accueil qui lui ont réservé les Mont-réalistes, mardi soir. Hier, en entendant les bruits sinistres et cacophoniques des appareils mécaniques qui fonctionnent certains auditeurs, il a fait allusion au chahut de la métropole.

Puis il a dit: "A Montréal, lorsque je parlais en anglais, on criait 'en français'. Des que j'ai abordé la langue de Molière, on a lancé le même cri. Je n'ai

rien dit d'ajouter, ont critiqué vertement la signature de ce traité économique lors des débats en Chambre. Tous les députés de cette région de l'Ontario ont voté contre cette mesure, mais aujourd'hui, devant les nouveaux investissements que préparent les industries

concernées, ils n'osent. Plus de 150 industries ont étendu ou se préparent à étendre leurs activités à la suite de cette entente commerciale.

Le premier ministre ne semble pas prêt d'oublier l'accueil qui lui ont réservé les Mont-réalistes, mardi soir. Hier, en entendant les bruits sinistres et cacophoniques des appareils mécaniques qui fonctionnent certains auditeurs, il a fait allusion au chahut de la métropole.

Puis il a dit: "A Montréal, lorsque je parlais en anglais, on criait 'en français'. Des que j'ai abordé la langue de Molière, on a lancé le même cri. Je n'ai

## Les révélations de Marcoux ne procurent aucune preuve

par Michel Lapalme

QUEBEC. — Après avoir pris connaissance des documents du Dr Guy Marcoux, le ministre de la Justice a décidé de ne pas tenter de poursuite dans l'affaire des Six.

C'est ce qu'a dévoilé hier le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, en faisant parvenir un communiqué aux membres de la galerie de la presse du Parlement.

"Une enquête complète, dit le communiqué, menée depuis neuf jours par la Sureté provinciale à partir des renseignements fournis par le Dr Guy Marcoux lors de son entrevue avec le ministre de la Justice le 26 octobre dernier et de ses communications subséquentes avec les enquêteurs, n'a procuré aucun élément de preuve pouvant justifier le ministre de la Justice de porter des accusations criminelles dans ce qu'on est convenu d'appeler l'affaire des Six."

C'est à la suite du déclenchement des élections fédérales que le député de Québec-Montmorency, M. Marcoux, avait décidé de publier un pamphlet sur les trajectoires qui ont entouré le passage de six députés créditistes dans les rangs du parti libéral, au lendemain des élections de 1963.

Attaquant dans son livre de fortes personnalités des milieux politiques et financiers du pays, M. Marcoux leur attribuait l'origine d'une offre de pot de vin.

En publiant son pamphlet électoral, le Dr Marcoux avait demandé au ministre de la Justice la protection de la police. M. Wagner lui avait accordé en lui demandant de transmettre au ministère de la Justice tous les renseignements susceptibles d'éclaircir la justice dans divers litiges judiciaires auxquels le Dr Marcoux faisait allusion dans son pamphlet intitulé "Dans le même sac".

C'est le 26 octobre dernier que le Dr Marcoux, après avoir d'abord tenté d'intéresser le ministre fédéral de la Justice à l'affaire, s'était adressé à M. Wagner.

M. Wagner s'était entretenu pendant plus d'une heure avec le Dr Marcoux avant de dire aux journalistes: "Si ce n'avait pas été sérieux, M. Marcoux ne serait pas venu me voir." Il avait toutefois ajouté que des plaintes seraient portées si une enquête du ministère faite à partir des documents du Dr Marcoux permettait d'aller jusque-là.

Le Dr Marcoux s'était déclaré très satisfait de l'entrevue avec le ministre de la Justice, entrevue au cours de laquelle il avait accepté, annonçant le communiqué d'hier, que les résultats soient rendus publics dès qu'ils seraient acquis, indépendamment "des contingences électorales et des connotations politiques qu'il pouvait y avoir dans cette cause".

Depuis neuf jours, l'enquête s'est poursuivie et à maintes reprises, dit le ministre de la Justice, on a fait appel à des spécialistes pour évaluer l'incident.

Voir ACCUSATIONS en page 2

## Marcoux demandera une enquête royale

par Michel Lapalme

QUEBEC. (DNC) — Malgré au vol à la sortie du bureau du ministre de la Justice, M. Claude Wagner, le Dr Guy Marcoux n'a voulu faire aucun commentaire en ce qui a trait au refus du ministre de la Justice de porter aucune accusation dans l'affaire des Six.

Représentant son expression, tout ce qu'il a finalement consenti à ajouter, harcelé de questions, c'est qu'il allait demander une enquête royale s'il était réélu député.

Radio-Canada s'excuse d'une émission

TORONTO. (PC) — La Société Radio-Canada s'est excusée hier soir d'avoir commis "une erreur de jugement dans la programmation" en présentant, le 3 octobre dernier, à la veille de la visite du pape Paul VI à New York, une émission humoristique traitant cette visite à la légère.

M. R. C. Fraser, vice-président de la société, a écrit au député libéral sortant de charge de la circonscription de York-Humber, M. Ralph Cowan, et il a admis dans sa lettre que cette émission "avait offensé sérieusement et sans nécessité plusieurs de nos téléspectateurs, catholiques ou non".

"Nous regrettons cette erreur", a ajouté M. Fraser. Le sketch en question faisait partie de l'émission "This Hour Has Seven Days". On y voyait un réalisateur (fictif) de la télévision s'efforçant de convaincre le pape d'assister à une partie de baseball au Yankee Stadium avant de célébrer la messe dans ce même stade.

Des centaines de téléspectateurs avaient subi subitement l'annonce de la circonscription de York-Humber, M. Ralph Cowan, et il a admis dans sa lettre que cette émission "avait offensé sérieusement et sans nécessité plusieurs de nos téléspectateurs, catholiques ou non".

"Nous regrettons cette erreur", a ajouté M. Fraser. Le sketch en question faisait partie de l'émission "This Hour Has Seven Days". On y voyait un réalisateur (fictif) de la télévision s'efforçant de convaincre le pape d'assister à une partie de baseball au Yankee Stadium avant de célébrer la messe dans ce même stade.

Des centaines de téléspectateurs avaient subi subitement l'annonce de la circonscription de York-Humber, M. Ralph Cowan, et il a admis dans sa lettre que cette émission "avait offensé sérieusement et sans nécessité plusieurs de nos téléspectateurs, catholiques ou non".

"Nous regrettons cette erreur", a ajouté M. Fraser. Le sketch en question faisait partie de l'émission "This Hour Has Seven Days". On y voyait un réalisateur (fictif) de la télévision s'efforçant de convaincre le pape d'assister à une partie de baseball au Yankee Stadium avant de célébrer la messe dans ce même stade.



FELLINI A MONTRÉAL  
Federico Fellini, le célèbre cinéaste italien, est arrivé à Montréal hier soir pour un très court séjour à Montréal à l'occasion du lancement en Amérique du Nord de son dernier film: "Juliette des esprits". (Voir en page 15)

DEMAIN, DANS  
le magazine de LA PRESSE  
CLEMENCE DESROCHERS PARLE HUMOUR

Le point de la campagne électorale en pages 10 et 11



## De Gaulle ne fera pas campagne

PARIS. (AFP, UPI, Reuter)

Le président Charles de Gaulle a annoncé hier au peuple français qu'il serait candidat à la présidence aux élections du 5 décembre. Toutefois, à moins d'un événement imprévu, de Gaulle ne fera pas campagne électorale et tout semble indiquer qu'il ne prononcera qu'un seul discours peu avant le scrutin.

Dans un discours préalablement enregistré pour la radio et la télévision, de Gaulle, qui aura 75 ans le 22 novembre, a mis fin à des mois d'expectative en annonçant sa décision de rechercher un nouveau man-

dat de sept ans comme président de la France.

Après avoir fait un bref historique depuis l'époque où "il y a 25 ans, la France roulait à l'abîme", de Gaulle a notamment déclaré: "Aujourd'hui, je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche, mesurant en connaissance de cause ce quel effort il s'agit, mais convaincu qu'actuellement c'est

le mieux pour servir la France". Et d'ajouter: "Car, ainsi, notre pays se voit offrir le meilleur moyen de confirmer par ses suffrages, le régime stable et efficace que nous avons ensemble institué, que l'adhésion franche et massive des citoyens m'engage à rester en fonction, l'avenir de la République nouvelle sera décidément assuré."

Voir DE GAULLE en page 2

Reactions aux discours en page 8  
Texte intégral en page 37

### SOMMAIRE

- 29 à 35, 42 à 45
- Bandes dessinées / 22
- Campagne électorale / 10, 11, 13, 17, 23
- Décès, Naissances, etc. / 40 et 47
- Editorial / 6
- Finance / 38 et 39
- Horoscope / 24
- Loisirs et récréation / 22
- Les Tribunaux / 41
- Mots croisés / 33
- Nouvelles internationales / 8, 9, 37
- Radio et Télévision / 21
- Sciences / 37
- Spectacles et Concerts / 14 à 16
- Sports / 25 à 28, 36
- Vie féminine / 18 et 20
- Vie mondaine / 19

## L'état d'urgence en Rhodésie, un premier pas vers la rébellion?

LONDRES (AFP, Reuter, UPI) — La proclamation de l'état d'urgence en Rhodésie est considérée dans les milieux gouvernementaux de Londres comme un possible préalable à l'entrée en rébellion de la Rhodésie. Afin que le premier ministre soit en mesure de régner Londres le plus vite possible au cas où l'indépendance serait proclamée unilatéralement à

Salisbury, des voitures de police suivront toute la journée M. Harold Wilson, au cours de la tournée qu'il fait dans la région de Nottingham.

L'impression des ministres britanniques, indique-t-on, est que contrairement à ce qu'affirme le gouvernement rhodésien, l'état actuel de la sécurité intérieure de la colonie ne nécessite nullement une mesure aussi dra-

connerne. La police et l'armée rhodésienne, observent-on à Londres, demeurent maltraitées incontestées de la situation. Il se peut, ajoute-t-on, que le premier ministre rhodésien ait souhaité, en proclamant l'état d'urgence, donner un choc psychologique à l'ensemble des Européens et essayé ainsi de faire oublier pour un temps la possibilité d'une rébellion con-

tre la Grande-Bretagne. Qui qu'il en soit, le Parlement de Westminster, dont la prorogation prévue pour aujourd'hui a été reportée à lundi en raison de la crise rhodésienne, serait immédiatement réuni afin de donner les pleins pouvoirs au cabinet si le gouvernement de Salisbury optait pour la rébellion.



Opération d'un patient "explosif"  
Au cours d'une intervention chirurgicale extraordinaire, le Dr James W. Humphreys, médecin de l'aviation américaine, retire une grenade du corps d'un paysan sud-vietnamien en utilisant une pince munie d'un manche de près de cinq pieds de longueur. Le patient était séparé du chirurgien par un mur de sacs de sable, mesure de précaution prise au cas où la grenade aurait éclaté durant l'opération. (Voir la nouvelle en page 9)

# Ouverture du congrès de l'ACFAS: L'enquête de Denis a lieu en dépit des élections

## "Pour une politique des sciences"

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à l'Université de Montréal, le 53<sup>e</sup> congrès annuel de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) — ou l'on s'attend à une participation record de 1.500 à 2.000 spécialistes de toutes les disciplines scientifiques. L'an dernier, le nombre des participants s'élevait à près de 1.200 et avait augmenté de 300% en cinq ans.

Des ce soir, après une journée consacrée aux inscriptions, à une réunion du conseil d'administration de l'ACFAS et à une assemblée générale de l'Association des professeurs des universités de langue française, le congrès marquera son orientation par l'ouverture du colloque dont le titre est: "Pour une politique scientifique au Québec".

Sous la présidence du professeur Cyrille Ouellet, de Laval, deux conférenciers définiront les grandes lignes de cette politique: M. Jean-Charles Falardeau, de Laval, parlant de "la recherche dans les sciences humaines" et M. Maurice L'Abbe, de l'U. de M., de "la recherche en sciences exactes et naturelles".

Dimanche, un deuxième colloque sur "l'enseignement des sciences à l'élémentaire et au secondaire" prolongera et complètera, au plan pédagogique, l'examen de la question déjà poursuivie durant le premier.

Plus de 500 communications sont inscrites au programme du congrès qui se termine dimanche après-midi. Ces communications sont souvent abstruses mais, à travers des recherches dans des disciplines aussi diverses que la géologie et la linguistique, la philosophie et le génie, etc, elles abordent des sujets comme le chômage, l'évolution des partis au Canada, le recyclage des matières en théories aristotéliennes à l'aide des méthodes logiques modernes, les recherches au

OTTAWA (PC) — Le juge Glenn Stride a rejeté une motion tendant à reporter l'enquête préliminaire de Raymond Denis contre qui pèsent deux accusations relatives à l'affaire Rivard.

Me Louis Assaly, l'avocat de Denis, a demandé l'ajournement, expliquant que l'enquête ne devrait pas être entendue publiquement à si courte distance des élections.

Une deuxième raison motivait sa demande. Il a expliqué que l'ajournement était nécessaire pour permettre à l'avocat montréalais Guy Guérin, qui représentait Denis à l'enquête, d'assister à l'enquête et à toute autre action judiciaire qui pourrait en résulter.

Denis, portant un habit noir, a écouté la tête penchée, les accusations portées contre lui que le greffier a lues séparément. Me Assaly a déclaré que son client avait choisi de comparaître devant juge et jurés sur chacune des causes si elles

et qu'elle était bien connue. Il a ajouté d'être dans la même position que M. Assaly relativement à l'étude des 42 volumes du rapport Dorion, et a soutenu que M. Assaly avait eu amplement le temps de préparer le cas.

Suivant une autre objection de l'avocat de la défense, le procureur a soutenu que même en temps d'élection, la cause n'a aucune considération que n'importe quelle autre cause criminelle.

Le magistrat s'est dit d'accord avec le procureur de la Couronne à ne voir aucune raison justifiant l'ajournement.

Marie Rivard était là Denis, accompagné de sa femme, est arrivé au palais de justice quelques minutes seulement avant le début de l'enquête.

Environ 50 personnes étaient rassemblées dans le prétoire et dans les corridors.

Marie Rivard, portant un petit bikini rose, un costume brun et des souliers noirs, était accompagnée d'Eddy Liechasseur.

Me Assaly a avoué qu'il ne possédait pas de preuve de culpabilité et n'avait pas laissé entendre qu'il en possédait une. Il avait tout simplement demandé si Me Lamontagne avait été déclaré coupable.

Le juge Stride a observé qu'il avait des moyens d'obtenir ces renseignements et a exprimé l'opinion que la question n'aurait pas dû être posée à moins que Me Assaly ne fut en mesure d'établir le fait lui-même.

"C'était une question déplacée et si j'avais su qu'il n'était pas capable d'établir le fait je ne lui aurais permis de poser cette question," a ajouté le juge.

Me Cassels a indiqué que la Gendarmerie royale du Canada avait fait une enquête sur Me Lamontagne et avait découvert que deux accusations d'infractions à des règlements municipaux avaient été portées contre lui mais qu'il n'y avait pas eu de procès.

Me Tremblay Par ailleurs le ministre des Postes, M. René Tremblay, a reçu ordre de comparaître à l'enquête préliminaire de Raymond Denis, son ancien adjoint ministériel.

Me Denis comparaitra pour cette année "des hommes et des femmes solides".

Le chef créditiste est revenu à quelques reprises sur les dernières élections, notamment pour rappeler qu'au soir du 7 novembre 1963 "Pearson n'a même pas eu le cœur de dire un seul mot en français".

De là M. Caouette a été amené à dénoncer Radio-Canada pour sa conception du bilinguisme.

Il a rappelé avoir été invité à l'émission du réseau anglais "The news" au Forum en 1963, servée aux chefs de partis, pour commenter: "Il a fallu trois semaines pour obtenir une émission semblable au réseau français. Rencontre", et encore a-t-il dit elle était consacrée aux chefs de partis ou à leurs représentants, parce que les autres leaders, Pearson, Diefenbaker, Thompson et Douglas, ne peuvent pas parler français.

M. Caouette était visiblement satisfait de son ralliement d'hier soir au Marché Atwater, qui a attiré quelque 3.000 personnes enthousiastes.

Après la soirée, il a souligné que s'il n'a pas eu la foule de "22.000 personnes", qui l'avait accueilli au Forum en 1963, c'est qu'hier soir il s'agissait d'une assemblée réservée à la région de Montréal, alors qu'il y a deux ans c'était un ralliement provincial.

Les partisans montréalais sont toutefois venus bien près de ne pouvoir admirer leur chef dans toute sa fougue.

## La France lancera un satellite avant les élections de décembre

PARIS (UPI-APP) — Le président Charles de Gaulle se propose de placer sur orbite le tricolore français à la veille des élections du 5 décembre.

En effet, le satellite entièrement français "A-1" sera lancé dans le cosmos durant la dernière semaine de novembre.

La plupart des observateurs sont d'accord pour dire que la date de ce lancement a été calculée de manière à faire impression sur les votants français et leur faire voir que c'est seulement sous de Gaulle que le pays peut atteindre une telle gloire.

C'est une fusée "Diamant" qui servira de véhicule porteur pour le satellite de 101 livres qui sera lancé à partir de la base sabarienne de Hammaguir, en Algérie. Dans le moment, on transporte de Saint-Médard, près de Bordeaux, tous les pièces composant la fusée et le satellite, vers la base du Sahara. Comme il faut au moins 9 jours pour monter la fusée et procéder aux différents contrôles, on ne prévoit pas pouvoir lancer le satellite avant le 22 ou le 24 novembre.

Les techniciens qui ont participé à la construction de "Diamant" et de "A-1" se montrent confiants, mais ont présenté à l'esprit les premiers échecs spatiaux américains.

La fusée "Diamant" est un véhicule porteur à trois étages qui a été expérimenté plusieurs fois déjà. Quant au satellite "A-1", c'est un double tronç de couleur blanc et zébré de bandes noires.

"A-1" pas un satellite scientifique et ressemble aux premiers spoutniks. Il émettra son "bip... bip" toutes les huit secondes ce qui permettra d'en suivre facilement la trajectoire. Si "A-1" n'est qu'un satellite simple et robuste, il n'en est pas de même de "FR-1" que les techniciens français viennent de fabriquer. Celui-ci correspond au niveau scientifique des satellites américains et soviétiques les plus perfectionnés.

Il sera lancé dans les premiers jours de décembre par une fusée américaine "Scout" à partir de la base de Vandenberg, en Californie.

est tout à fait inutile en ce qui concerne, de faire une campagne. "A moi-même que vous connaissez bien, après tout ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix..." a-t-il déclaré hier soir dans son allocution radiotélévisée.

Non qu'il veuille ménager sa santé. Tous les télespectateurs ont été jadis frappés par la vigueur de ton, la force de la voix et l'énergie du geste du chef de l'Etat. En guise de campagne, le général gardera donc le silence pendant un mois pour ne rompre que peu de temps avant l'élection.

Dans la capitale rhodésienne, p1 a s i e u r s personnalités croient que le premier ministre Ian Smith a voulu préparer la voie à la proclamation unilatérale de l'indépendance.

L'état d'urgence a été décrété pour trois mois par le gouverneur de la Rhodésie, à la demande du ministre de la Justice. Cette proclamation fait état de la menace que représentent de nombreux saboteurs qui ont subi un entraînement ou qui y sont actuellement soumis.

Devant une situation devenue très critique, le ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda a déclaré hier soir à Londres que "le mieux serait de convoquer une nouvelle conférence du Commonwealth avant que la situation ne se détériore davantage en Rhodésie".

Cette suggestion du ministre ne semble pas sourire pour le moment aux membres des pays du Commonwealth en général, mais il semble que les pays africains de la communauté seraient prêts à l'appuyer.

Selon d'autres informations, un haut-commissaire africain à Londres aurait laissé entendre que la conférence proposée par le diplomate ougandais pourrait plutôt prendre la forme d'un "sommet régional" réunissant les 9 pays africains du Commonwealth plus la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne est de plus en plus déterminée à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodésie tant que la minorité blanche de Salisbury n'aura pas reconnu leur droit à la grande majorité noire du pays.

## Réduction des peines des trois complices de Michèle Duclos

NEW YORK (AFP) — Trois hommes qui avaient été condamnés chacun à 10 ans de prison le 17 juin pour avoir complété en 1964 la fusée à la dynamite la statue de la Liberté, à New York, le monument de Washington dans la capitale fédérale et la cloche de la Liberté à Philadelphie ont vu leur peine réduite hier par un juge fédéral.

Une contrainte de 27 ans, Michèle Duclos, qui avait plaidé coupable, avant le procès des trois hommes, d'avoir apporté de la dynamite au Canada aux Etats-Unis, avait été condamnée à cinq ans de prison, mais en septembre dernier avait

bénéficié d'un sursis. Elle n'a plus le droit d'entrer aux Etats-Unis à la suite de cette libération conditionnelle.

Les trois hommes, Robert Steele Collier, Walter Bowe et Khalael Sullarn Sayeed, avaient été condamnés à dix années d'emprisonnement chacun. Hier, le juge de la Cour fédérale, Herlands, qui les avait condamnés le 17 juin dernier, a ramené leurs peines à sept ans, trois ans et dix-huit mois.

Le juge a pris cette décision après avoir pris connaissance d'un rapport sur les antécédents des trois condamnés tous de race noire.

face à l'affaire rhodésienne, a été "de soutenir le gouvernement britannique, à la fois publiquement et en privé", a déclaré hier le porte-parole de la Maison Blanche, Bill Moyers, Washington, de plus, a fait connaître ses vues à tous les intéressés.

M. Moyers a ainsi paru confirmer indirectement la nouvelle du "New York Times" selon laquelle le président Johnson avait écrit la semaine dernière au premier ministre rhodésien que son pays pourrait être l'objet de représailles américaines au cas où il proclamerait son indépendance sans l'assentiment de Londres.

Sabotage en Rhodésie Une dépêche de Melsetter mande que huit incendies, qui seraient l'oeuvre de saboteurs nationalistes africains, ont éclaté hier, sur le domaine d'une entreprise anglo-américaine près de Melsetter, sur la frontière séparant la Rhodésie du Mozambique. Des hommes accompagnés de chiens policiers et d'un avion de la police fouillent la région, afin de retrouver les incendiaires.

L'enquête anglo-américaine qui semble avoir été visée par les saboteurs fait partie de "l'empire" de M. Harry Oppenheimer, le "roi" du diamant.

Le regard constant de policiers en uniforme et en civils qui avaient été placés en peu partout dans l'auditorium à la suite d'une menace proférée plus tôt dans la journée contre la vie du chef conservateur.

Parlant de la situation constitutionnelle du pays le chef conservateur a déclaré qu'il ne se retirait pas de la vie publique. Justement parce qu'il croit que les politiques actuelles des libéraux mènent le pays au désastre.

"J'aurais pu être populaire, a-t-il dit, en parlant de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le bicaméralisme. Je n'avais qu'à la mettre sur pied, mais mes collègues et moi étions tous d'accord qu'une telle façon de procéder allait diviser le pays et c'est ce qui est arrivé. Chaque session élargit la blessure, a-t-il dit, mais pour \$100 par jour qui de vous refuserez de s'engager".

Il a déclaré que sur le plan constitutionnel il avait toujours parlé le même langage par tout au Canada et que c'est ce qu'il avait fait la veille à Montréal.

"Et mes propos ont été chaleureusement reçus par la foule", a-t-il ajouté.

Puis il a fait allusion au retour au bercail de l'honorable Pierre Sévigny.

"Sans qu'on m'en ait prévenu, Pierre Sévigny, grand Canadien, ce soldat distingué est mané sur l'étréade et a montré aux Canadiens comment notre désir d'assurer la grandeur du Canada avait de nouveau uni tout le parti".

Le chef s'est adonné aux violentes attaques que depuis le début de la campagne il a conduites contre les libéraux. Il les accuse d'avoir déclenché l'élection à propos de rien. "De quoi se plaindre-ils? Ils avaient une majorité. Six créditistes avaient signé et scellé un document dans lequel ils se donnaient corps et votes au parti".

Il a renouvelé sa confiance dans l'issue de l'élection. Ça va même mieux qu'en 1957, a-t-il dit, alors qu'il fallait convaincre même les Tories que nous avions une chance de remporter la victoire".

Contrairement à ce qui semble être en voie d'arriver au premier ministre, les dernières assemblées de M. Diefenbaker ont toutes été "assez bons succès".

Ce pourrait bien cependant être aujourd'hui la journée fatidique. Il doit prendre la parole ce midi à Vancouver et les journalistes craignent que le chef conservateur ait à faire face à une foule hostile. La réunion de Vancouver au cours de la campagne de 1963 avait été désastreuse.

A tel point que jusqu'au milieu de la campagne de cette année l'épouse de M. Diefenbaker se serait opposée fermement à ce que son mari soit opposé de nouveau à une situation aussi pénible. Le chef conservateur n'aurait résolu de faire face à la musique que sous la pression des stratèges à Ottawa qui ne pourraient pas concevoir que le chef de leur parti néglige une ville aussi importante que Vancouver.

## Fin du faux suspense

PARIS (UPI-APP) — Le président Charles de Gaulle se propose de placer sur orbite le tricolore français à la veille des élections du 5 décembre.

En effet, le satellite entièrement français "A-1" sera lancé dans le cosmos durant la dernière semaine de novembre.

La plupart des observateurs sont d'accord pour dire que la date de ce lancement a été calculée de manière à faire impression sur les votants français et leur faire voir que c'est seulement sous de Gaulle que le pays peut atteindre une telle gloire.

C'est une fusée "Diamant" qui servira de véhicule porteur pour le satellite de 101 livres qui sera lancé à partir de la base sabarienne de Hammaguir, en Algérie. Dans le moment, on transporte de Saint-Médard, près de Bordeaux, tous les pièces composant la fusée et le satellite, vers la base du Sahara. Comme il faut au moins 9 jours pour monter la fusée et procéder aux différents contrôles, on ne prévoit pas pouvoir lancer le satellite avant le 22 ou le 24 novembre.

Les techniciens qui ont participé à la construction de "Diamant" et de "A-1" se montrent confiants, mais ont présenté à l'esprit les premiers échecs spatiaux américains.

La fusée "Diamant" est un véhicule porteur à trois étages qui a été expérimenté plusieurs fois déjà. Quant au satellite "A-1", c'est un double tronç de couleur blanc et zébré de bandes noires.

"A-1" pas un satellite scientifique et ressemble aux premiers spoutniks. Il émettra son "bip... bip" toutes les huit secondes ce qui permettra d'en suivre facilement la trajectoire. Si "A-1" n'est qu'un satellite simple et robuste, il n'en est pas de même de "FR-1" que les techniciens français viennent de fabriquer. Celui-ci correspond au niveau scientifique des satellites américains et soviétiques les plus perfectionnés.

Il sera lancé dans les premiers jours de décembre par une fusée américaine "Scout" à partir de la base de Vandenberg, en Californie.

est tout à fait inutile en ce qui concerne, de faire une campagne. "A moi-même que vous connaissez bien, après tout ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix..." a-t-il déclaré hier soir dans son allocution radiotélévisée.

Non qu'il veuille ménager sa santé. Tous les télespectateurs ont été jadis frappés par la vigueur de ton, la force de la voix et l'énergie du geste du chef de l'Etat. En guise de campagne, le général gardera donc le silence pendant un mois pour ne rompre que peu de temps avant l'élection.

Dans la capitale rhodésienne, p1 a s i e u r s personnalités croient que le premier ministre Ian Smith a voulu préparer la voie à la proclamation unilatérale de l'indépendance.

L'état d'urgence a été décrété pour trois mois par le gouverneur de la Rhodésie, à la demande du ministre de la Justice. Cette proclamation fait état de la menace que représentent de nombreux saboteurs qui ont subi un entraînement ou qui y sont actuellement soumis.

Devant une situation devenue très critique, le ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda a déclaré hier soir à Londres que "le mieux serait de convoquer une nouvelle conférence du Commonwealth avant que la situation ne se détériore davantage en Rhodésie".

Cette suggestion du ministre ne semble pas sourire pour le moment aux membres des pays du Commonwealth en général, mais il semble que les pays africains de la communauté seraient prêts à l'appuyer.

Selon d'autres informations, un haut-commissaire africain à Londres aurait laissé entendre que la conférence proposée par le diplomate ougandais pourrait plutôt prendre la forme d'un "sommet régional" réunissant les 9 pays africains du Commonwealth plus la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne est de plus en plus déterminée à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodésie tant que la minorité blanche de Salisbury n'aura pas reconnu leur droit à la grande majorité noire du pays.

Pendant ce temps, à Washington, des sources officielles ont déclaré hier soir que le président Johnson a averti M. Smith que les Etats-Unis sont prêts à prendre des contre-mesures économiques si la Rhodésie déclare l'indépendance unilatérale de la Grande-Bretagne.

Ces mêmes sources déclarent qu'une étude préliminaire laisse prévoir la formation d'un pont aérien anglo-américain pour venir en aide à la Zambie, si nécessaire, dans l'éventualité d'un conflit économique avec la Rhodésie.

A Johnson City, Texas, la position de la Maison Blanche,

### LA METÉO

Minimum cette nuit : 35  
Maximum demain : 42

Bureau météorologique du Canada, Montréal (P.C.) Régions de Montréal, de Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique, de l'Yukon, du Territoire du Nord-Ouest, du Territoire du Nord-Est, de l'Arctique, de la Gaspésie, de la Côte-Nord, de la Côte-Sud, de la Côte-Ouest, de la Côte-Est, de la Côte-Nord-Est, de la Côte-Nord-Ouest, de la Côte-Sud-Est, de la Côte-Sud-Ouest, de la Côte-Ouest-Est, de la Côte-Ouest-Nord, de la Côte-Ouest-Sud, de la Côte-Nord-Est, de la Côte-Nord-Ouest, de la Côte-Sud-Est, de la Côte-Sud-Ouest, de la Côte-Ouest-Est, de la Côte-Ouest-Nord, de la Côte-Ouest-Sud.

### Apportez-chez-vous ce soir - Ble \$1.75

JORDAN VALLEY  
Packaging Rosé

### vins JORDAN

JORDAN VINTS (QUÉBEC) LTD.  
MONTREAL, QUÉBEC.

### cette fois un seul choix votons libéral

### RHODESIE

SUITE DE LA PAGE 1  
pour une solution unilatérale.

### DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1  
le regard constant de policiers en uniforme et en civils qui avaient été placés en peu partout dans l'auditorium à la suite d'une menace proférée plus tôt dans la journée contre la vie du chef conservateur.

### DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1  
"Sinon, personne ne peut douter qu'elle s'écroulera aussitôt et que la France devra subir — mais cette fois sans recours possible — une confusion de l'Etat plus désastreuse encore que celle qu'elle connaît aujourd'hui."

### ACCUSATIONS

SUITE DE LA PAGE 1  
Justice, les enquêteurs de la Sureté provinciale sont entrés en communication avec le député de Québec-Montmorency pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des indices nouveaux.

### INSTALLATIONS de GOUTIÈRES "ho-do"

45 pieds sans joints  
COULEURS AU CHOIX GALVANISÉ • CUIVRE ALUMINIUM (Alcan)  
Estimes GRATUITS  
Montréal — 322-4160  
Québec — 872-924

### PRIMEAU METAL INCORPORÉ

## CAOQUETTE

SUITE DE LA PAGE 1  
Le chef créditiste est revenu à quelques reprises sur les dernières élections, notamment pour rappeler qu'au soir du 7 novembre 1963 "Pearson n'a même pas eu le cœur de dire un seul mot en français".

De là M. Caouette a été amené à dénoncer Radio-Canada pour sa conception du bilinguisme.

Il a rappelé avoir été invité à l'émission du réseau anglais "The news" au Forum en 1963, servée aux chefs de partis, pour commenter: "Il a fallu trois semaines pour obtenir une émission semblable au réseau français. Rencontre", et encore a-t-il dit elle était consacrée aux chefs de partis ou à leurs représentants, parce que les autres leaders, Pearson, Diefenbaker, Thompson et Douglas, ne peuvent pas parler français.

M. Caouette était visiblement satisfait de son ralliement d'hier soir au Marché Atwater, qui a attiré quelque 3.000 personnes enthousiastes.

Après la soirée, il a souligné que s'il n'a pas eu la foule de "22.000 personnes", qui l'avait accueilli au Forum en 1963, c'est qu'hier soir il s'agissait d'une assemblée réservée à la région de Montréal, alors qu'il y a deux ans c'était un ralliement provincial.

Les partisans montréalais sont toutefois venus bien près de ne pouvoir admirer leur chef dans toute sa fougue.

Le chef créditiste est revenu à quelques reprises sur les dernières élections, notamment pour rappeler qu'au soir du 7 novembre 1963 "Pearson n'a même pas eu le cœur de dire un seul mot en français".

De là M. Caouette a été amené à dénoncer Radio-Canada pour sa conception du bilinguisme.

Il a rappelé avoir été invité à l'émission du réseau anglais "The news" au Forum en 1963, servée aux chefs de partis, pour commenter: "Il a fallu trois semaines pour obtenir une émission semblable au réseau français. Rencontre", et encore a-t-il dit elle était consacrée aux chefs de partis ou à leurs représentants, parce que les autres leaders, Pearson, Diefenbaker, Thompson et Douglas, ne peuvent pas parler français.

M. Caouette était visiblement satisfait de son ralliement d'hier soir au Marché Atwater, qui a attiré quelque 3.000 personnes enthousiastes.

Après la soirée, il a souligné que s'il n'a pas eu la foule de "22.000 personnes", qui l'avait accueilli au Forum en 1963, c'est qu'hier soir il s'agissait d'une assemblée réservée à la région de Montréal, alors qu'il y a deux ans c'était un ralliement provincial.

Les partisans montréalais sont toutefois venus bien près de ne pouvoir admirer leur chef dans toute sa fougue.

Le chef créditiste est revenu à quelques reprises sur les dernières élections, notamment pour rappeler qu'au soir du 7 novembre 1963 "Pearson n'a même pas eu le cœur de dire un seul mot en français".

De là M. Caouette a été amené à dénoncer Radio-Canada pour sa conception du bilinguisme.

Il a rappelé avoir été invité à l'émission du réseau anglais "The news" au Forum en 1963, servée aux chefs de partis, pour commenter: "Il a fallu trois semaines pour obtenir une émission semblable au réseau français. Rencontre", et encore a-t-il dit elle était consacrée aux chefs de partis ou à leurs représentants, parce que les autres leaders, Pearson, Diefenbaker, Thompson et Douglas, ne peuvent pas parler français.

## Air-Canada négocie un achat de \$75 millions

Air Canada négocie présentement l'achat, au coût d'environ \$150.000.000, de quatre DC-8 et de dix DC-9. Les appareils devront être livrés en 1967. Ces achats sont rendus nécessaires par l'augmentation importante du trafic-passagers enregistrée en 1965 par toutes les lignes aériennes nord-américaines.

Les nouveaux DC-8, dont le fuselage a été allongé de 36 pieds et 8 pouces, transporteront 196 passagers, 57 de plus que les modèles classiques. Ils auront une vitesse de croisière de 550 milles à l'heure.

Les nouveaux DC-9, allongés de 14 pieds et 11 pouces, transporteront 94 passagers, 22 de plus que les modèles classiques. Ils auront une vitesse de croisière inchangée, soit 555 milles à l'heure.

\$750,000 de dommages dans un incendie

ST-BASILE (PC) — Un incendie d'origine inconnue, attribué par le vent, a détruit une usine de contre-plaqué, située à Saint-Basile, laquelle 40 milles à l'ouest de Québec.

L'usine, évaluée à \$750.000, a subi une perte totale. La "Precision Panels Co." employait 200 hommes. Quarante d'entre eux étaient au travail lorsque survint l'incendie mais ils réussirent tous à se sauver.

Un incendie a-t-il commencé dans l'atelier de séchage du bois.

LA RENAISSANCE Inc.  
ROBERT BOURGOÏN  
J. C. B. G.  
diamantaire certifié

LA RENAISSANCE Inc.  
LA SEULE MAISON QUI SE SPÉCIALISE EXCLUSIVEMENT DANS LES BIJOUX DE SUCCESION.  
Achetez bijoux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.  
Recouvrement de diamants, anciens Remontage de bijoux — Evaluation sur place.  
861-1393  
sur rendez-vous seulement

## PRIMEURS POUR LES CONNAISSEURS EN STEREO

### Dual

LES MEILLEURS EQUIPEMENTS DU MONDE ENTIER

1019 AUTO-PROFESSIONNEL

Ce tourne-disque surclasse seulement l'ultime perfection déjà établie mondialement par le DUAL 1009. Comparez ces spécifications:

- Plateau de 7 1/2 lb balancé.
- (A) Bras gyro-balancé avec contre-poids.
- (B) Réglage du glissement (anti-skating) continuellement variable.
- (C) Mécanisme de descente du bras (cueing) hydraulique.
- Tige centrale tournant avec le disque pour réduire les vibrations et l'usure.
- (D) 4 vitesses variables 6%.
- Capacité de 10 disques auto ou un seul manuellement au choix.

— 1019 avec câbles ..... \$129.50 net  
— B 1009/19 base noyer ..... 8.50 net  
Choix de cellules à partir de: \$16.00  
Aussi modèles 1009, 1010C et 1010 à partir de \$59.50

### BEOCORD 2000

Les fameux produits B & O (Bang and Olufsen) complètement transistorisés sont enfin disponibles sur le marché canadien.

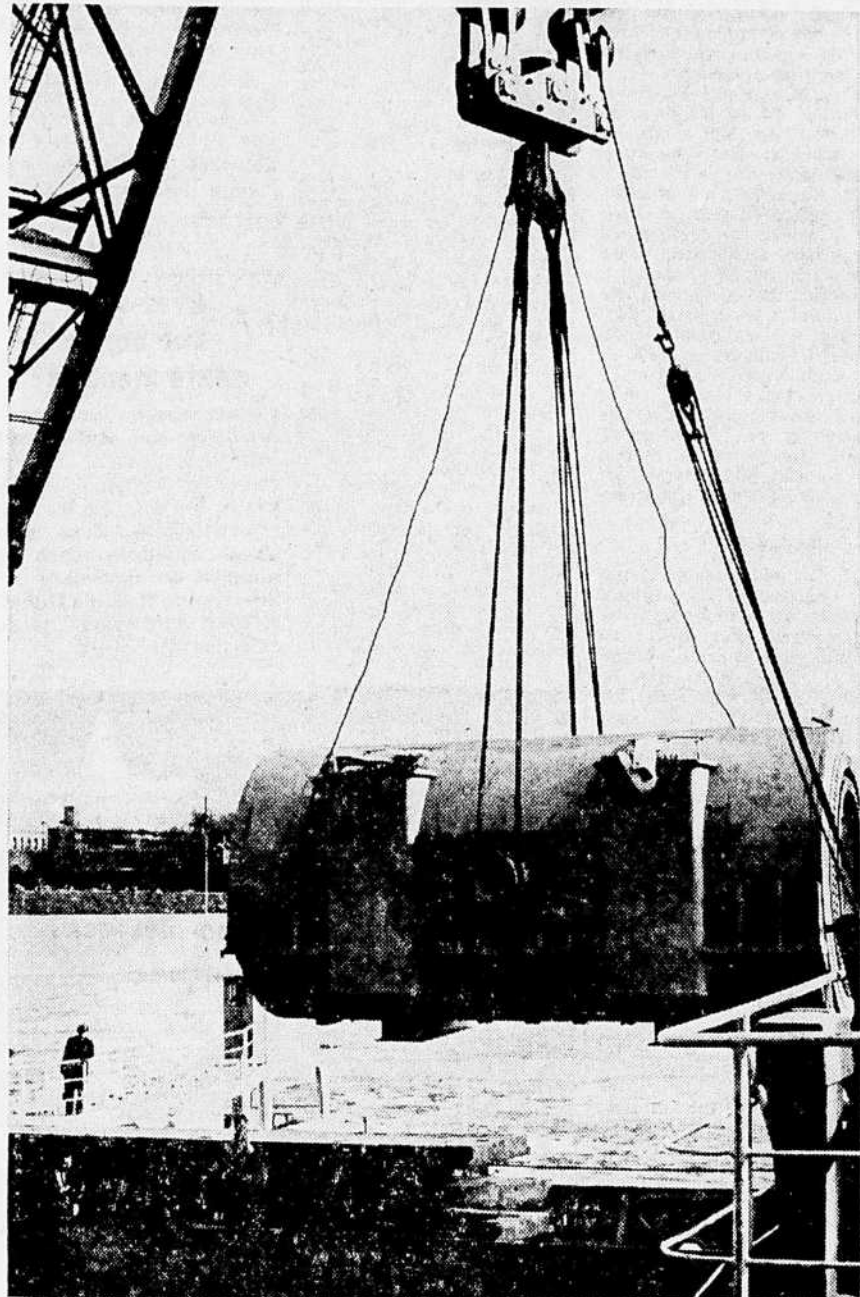
- 4 pistes, 3 vitesses. (sur demande, deux pistes).
- Enregistrement/reproduction stéréo.
- Mixer à trois entrées doubles à potentiomètre à glissière type studio.
- Echo-Multiplay-synchro.
- 3 fètes — indicateurs VU
- Ampli, extra puissant.
- 30-20 000 3db.

Beocord 2000 K: console avec base ..... \$595.00  
Disponible: 2000 T: version portative avec haut-parleurs.

## PAYETTE RADIO LTÉE

730 ST-JACQUES OUEST, MONTREAL  
866-6681

Garantie par tout le Canada de l'organisation Noreesco-Dual...



Un "jouet" de 145 tonnes pour "Hercule"

Se riant de tous les poids qu'on lui propose, "Hercule" a soulevé hier, dans le port de Montréal, un énorme turbo-alternateur pesant 145 tonnes. La pièce, chargée en Belgique à bord du cargo hollandais "Maakefjell", est destinée à la centrale de Coutney Bay au Nouveau-Brunswick. Fabriquée à l'usine de Brown Boveri, en Suisse, elle a tout d'abord été acheminée sur le Rhin vers Anvers. La grue flottante "Hercule", qui est normalement dans le port de Montréal, est la seule capable de lever pareille pièce dans toute la région au nord de Boston et à l'est de Toronto.

# Fermeture de l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier?

par Thomas Duhaime  
La Commission scolaire d'Anjou vient de prendre position : l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier, située au centre commercial, serait fermée indéfiniment, c'est-à-dire aussi longtemps que le ministère de la Santé n'aura pas produit son rapport concernant les conditions hygiéniques des lieux.

par 345 élèves en bas âge et que leurs parents protestent contre un tel état de choses, en alléguant qu'il y a un danger certain pour la santé de leurs enfants du fait que des émanations de gaz proviendraient du rez-de-chaussée.

Le nombre de ces élèves complice encore la situation. M. Barbeau a dit qu'il y avait un enfant sourd par 1.000 de population générale, ce qui fait que la dispersion de ces élèves exceptionnels, compte tenu de leurs besoins très spéciaux, rend impossible l'organisation de leur éducation au niveau de chacune des écoles régionales.

# Des propriétaires s'insurgent contre le code du logement

Se considérant menacés d'avoir à renover leurs immeubles sans pouvoir augmenter les loyers, des propriétaires montrealais s'insurgent contre la mise en vigueur du Code du logement et se disposent à exiger son abrogation.

en vigueur mardi dernier dans le secteur d'habitations compris entre la rue Atwater, à l'ouest, les voies ferrées du Pacifique Canadien et la falaise, au nord, la rue Guy, à l'est, et le canal de Lachine, au sud, territoire désigné zone de rénovation urbaine et aussi connu sous le nom de "petite Bourgogne".

C'est Metropolitan Shopping Centre, propriétaire de l'immeuble, qui a permis l'établissement d'une teinturerie au rez-de-chaussée, soit au-dessous de l'annexe fréquentée par les élèves de l'école Wilfrid-Pelletier.

# La CECM: "Les parents n'ont pas à s'inquiéter de la qualité du lait distribué dans les écoles"

"Les parents n'ont pas à s'inquiéter de la qualité du lait distribué à leurs enfants dans les écoles." C'est ce qu'affirme la Commission des écoles catholiques de Montréal en se demandant "quelles fins poursuivent les personnes qui ont voulu soulever une polémique autour d'un problème qui n'existe pas".

## Etudiants sourds à l'école régulière

par Gilles Gariépy

Les étudiants sourds pourrout, dans un avenir pas très éloigné, poursuivre leurs études secondaires dans une école publique régulière, aux côtés d'étudiants normaux, plutôt que d'être confinés dans des institutions spéciales.

La CECM déclare avoir pris connaissance du rapport du directeur adjoint du Service de santé de la ville de Montréal, le Dr R. Lamquin, et avoir donné des instructions pour que des rencontres aient lieu avec le Service de santé et pour que tout soit mis en oeuvre pour maintenir au plus haut niveau la qualité du lait distribué dans les écoles.

Se référant au rapport soumis cette semaine au comité exécutif de la ville de Montréal par le directeur adjoint du Service de santé, le Dr R. Lamquin, pour signaler des "conditions contraires à l'hygiène" dans les procédés de conservation des berlingots de lait distribués aux élèves, la CECM fait mention d'un "autre rapport" qui avait été adressé une semaine auparavant, soit le 26 octobre, à la direction du bureau de nutrition de la CECM par le Dr A. Lefebvre, surintendant de la division de l'inspection des aliments du Service de santé de la métropole.

"Le Dr Lefebvre, déclare la CECM, concluait que tout était parfait après avoir pratiqué une analyse bactériologique sur des échantillons de lait prélevés dans nos écoles. Les constatations du Dr Lamquin remontent au 3 novembre et aucune modification n'a été apportée entre les deux rapports dans nos méthodes de conservation et de distribution de lait. Dans l'intervalle, nous n'avons pas eu non plus de raisons de croire à une détérioration du produit avant sa remise entre nos mains."

La CECM souligne également que, de toute manière, le Dr Lamquin n'a jamais qualifié d'impropre à la consommation le lait de la CECM. Tout au plus le médecin signale-t-il parfois que "le lait livré tôt le matin est conservé dans des conditions contraires à l'hygiène et peut subitement constituer un danger pour la santé des enfants".

Ce reproche s'adresse aux écoles où des réfrigérateurs n'ont pas été installés, reprend la CECM, mais le public doit savoir que, dans ces écoles, le lait est livré tous les matins entre 7 h. 30 et 8 h. 30 et qu'il est immédiatement distribué aux enfants qui le boivent ensuite à leur convenance. Doit-on conclure que le Service de santé estime que les conditions sont "contraires à l'hygiène" dans tous les endroits dépourvus de réfrigérateurs? La Commission des écoles catholiques de Montréal est l'une des seules à posséder des réfrigérateurs dans 133 de ses 350 écoles! Faudrait-il abolir la distribution du lait dans toutes les écoles où il n'y en a pas?

"Dans son rapport", souligne encore la CECM, le Dr Lamquin signale aussi que des analyses ont démontré que du lait que beaucoup d'enfants qualifient de sûr ou d'acide ne l'était pas vraiment, mais pouvait en donner l'impression parce qu'il était chaud! Nous ne croyons pas que du lait livré et bu en un maximum de trois heures puisse "devenir chaud" parce qu'improprement conservé dans nos écoles."

Quant aux écoles pourvues d'un équipement réfrigéré, la livraison du lait peut être effectuée à raison de deux fois par semaine et le liquide conservé pendant plusieurs jours sans souffrir de préjudice; les autorités se sont déjà prononcées sur ce point, conclut la CECM.

Les FAITS DIVERS sont en page 4

## Précisions demandées au Dr Lamquin

Après avoir examiné son rapport alléguant des "conditions contraires à l'hygiène" dans la conservation du lait distribué aux élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal, le comité exécutif de la ville de Montréal a prié hier le directeur adjoint du Service de santé, le Dr R. Lamquin, de prendre de "toute urgence" les mesures qui s'imposent.

Demandant par ailleurs au Dr Lamquin d'apporter des précisions à son rapport préliminaire soulignant les dangers qu'il dit avoir constatés dans les méthodes employées par la CECM, le comité exécutif a plus précisément prié le Dr Lamquin de faire connaître la teneur de son rapport de mardi dernier à la CECM et de s'entendre avec ses responsables pour assurer au plus tôt la "distribution d'un lait sain aux écoliers".

La CECM, pour sa part, a formellement démenti tout bien-fondé dans l'émol qui a été jeté dans la métropole par le rapport du Dr Lamquin.



# Un carillon électronique à l'Expo serait un affront aux Montréalais!

— Mme Lucie de Vienne

par Raymond Grenier  
L'Expo s'est fait "sonner les cloches" de belle façon, hier après-midi, pour avoir cherché un commanditaire (et l'avoir trouvé: la "Sun Life Assurance Co. of Canada") pour l'installation à Sainte-Hélène, pour les six mois de l'exposition, d'un appareil imitateur auquel les fabricants ont donné le nom de "carillon électronique".

avoir cru possible de recommander qu'on profite de l'occasion pour doter Montréal d'un carillon comparable à celui d'Ottawa et même tacitement plus complet (62 cloches).

côté M. Emilian Allard, carillonneur de l'Oratoire, c'est qu'un véritable carillon, attraction artistique et populaire permanente, ne coûterait pas plus cher que l'ersatz électronique que l'on veut imposer à Montréal! M. Allard, musicien en invoya pour l'écarter du Co-

d'Europe, est le seul carillon professionnel canadien à l'est d'Ottawa et fut le premier à suggérer à l'administration de Montréal l'établissement d'un carillon à l'occasion d'Expo 67. C'est la raison qu'on invoqua pour l'écarter du Co-



Le Dr Groulx à l'Expo

Le Dr Adélard Groulx, ancien directeur du Service de Santé de la ville de Montréal, a été nommé, hier, chef de la division des Services médicaux à l'Expo 67. Le Dr Groulx était à l'emploi de la ville de Montréal depuis le 29 octobre 1929. Il vient de prendre sa retraite. Au moment où le Dr Adélard Groulx quittait son poste de directeur du Service de santé de la ville de Montréal, il administrait un budget de \$3,788,000.

# Un beffroi pour remplacer la Tour Montréal-Paris!

(R.G.) — Dans un mémoire qui sera présenté prochainement au maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, puis à la Compagnie de l'Expo, Montréal sera invité par un groupe de Montréalais bénéficiant de la sympathie de musiciens aussi réputés que MM. Wilfrid Pellerier, Raoul Jobin, Leopold Simoueau, Lemme, etc., à remplacer le projet défectueux de la Tour Paris-Montréal par celui d'un beffroi doté du carillon le plus complet du Canada et comparable aux plus célèbres du monde.

ersatz électronique", les Amis du carillon ont fait, hier, au cours de leur conférence de presse, les suggestions précises suivantes:

- construire le beffroi et son carillon sur l'élevation se trouvant à quelque 50 pieds de l'actuelle tour d'observation en bois de l'île Sainte-Hélène (cette tour doit être détruite avant l'ouverture de l'exposition);
- tirer parti du fait que le beffroi serait alors dans le voisinage du Jardin des Sculptures de l'exposition pour préparer à cet endroit, en 1967, l'atelier international de sculpteurs que Montréal organise chaque année sur le Mont-Royal;
- demander à ces sculpteurs canadiens et étrangers de travailler à l'ornementation de la tour et de son cadre, qui pourrait devenir ainsi une des plus remarquables du monde;
- faire un musée campanaire de la base de la tour;
- donner à chacune des cloches du pavillon — dont le nombre atteindrait 8 octaves chromatiques et plus, un sommet de Voir BEFFROI en page 4

# Plus de 3,000 policiers feront respecter l'ordre le jour de l'élection

par Lucien Champeau

Les deux principaux corps de police de la métropole mettront sur pied pour l'élection fédérale de lundi prochain, des effectifs dépassant 3.000 hommes qui auront à leur disposition près d'un million de véhicules pour se déplacer.

des aspects d'une élection majeure.

Le dépliant traite des quatre grandes divisions suivantes: but, généralités, unités opérationnelles et unités auxiliaires.

A la police municipale, le directeur Jean-Paul Gilbert précise que le chiffre de son personnel dépassera 1.200 et celui de ses autos et motos, 400.

Chacune de ces divisions porte: la première (but) sur la raison d'être des directives. C'est l'entrée en matière; la seconde (généralités) sur: les dispositions concernant les comités centraux, les bureaux de vote et les boîtes de scrutin;

Aucun des deux chefs n'anticipe de troubles majeurs pour la journée.

Fonctions des policiers

"Les élections fédérales se déroulent toujours dans le calme le plus plat, explique M. Robert. Surtout dans les campagnes, le vote se déroule paisiblement. Et nous n'avons pas à nous préoccuper des grands centres, tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et autres.

Elle traite également de la loi électorale; des centres d'information et de coordination; et du personnel.

La troisième (unités opérationnelles) est la plus importante.

Un camion postal a été volé hier soir à Jacques-Cartier alors que le conducteur, M. Gaston Jacques, avait quitté son véhicule durant quelques minutes. Le camion a été retrouvé plus tard mais avec 5 ou 6 sacs en moins. Ceux-ci ont été retrouvés vides en fin de soirée dans une des rues de cette ville.

Un enquêteur du Bureau central des Postes de Montréal ne peut établir pour le moment le montant du vol mais les restrictions de la police en matière de renseignements sur ce vol laissent croire qu'il pourrait s'agir d'un attentat d'une certaine importance.



En mission d'observation au Canada et aux Etats-Unis

Une importante délégation de médecins et d'administrateurs membres de la Fédération des hôpitaux privés et des cliniques de convalescence de France visitait hier la Villa Médica, hôpital intermédiaire et maison de convalescence bien connue des Montréalais. Sous la direction du Dr Pierre Blanc, directeur du Centre thermal de réadaptation fonctionnelle, de "Thues-les-Bains, dans les Pyrénées orientales, les médecins et administrateurs (la plupart accompagnés de leurs femmes) iront ensuite visiter certaines cliniques de New York, de Boston, de Los Angeles et d'autres villes des Etats-Unis. On aperçoit ici le Dr Pierre Blanc, chef de la délégation, et M. Lévesque, de la clinique de Versailles, accompagnés de M. Paul Girouard, (à droite) président du Conseil d'administration de la Villa Médica.

Avez-vous un parent ou ami à l'hôpital?

ENVOYEZ UN MAGNIQUE PANIER DE FRUITS ET FRIANDISES "DIONNE" RAYONS DE MIEL

GRANDE VARIÉTÉ DE FROMAGES FINS

FAISANS - CANARDS DU LAC BROME PIGEONNEAUX - PETITS POUSSINS

HUITRES EN VRAC OU ECALLES

A DIONNE FILS & CIE

1221, RUE ST-CATHERINE, MONTREAL - TEL 849-2341 COIN RUE DRUMMOND

Spéciaux de cette semaine

ROULÉ AUX PACANES 43¢

PAIN AU RAISIN 2 pour 39¢

A la boulangerie RBI près de chez vous

RICHSTONE BAKERIES, INC.

CHOIX COMPLET D'ENVELOPPES EXPANSION

Sans index ou avec index A-Z - Janvier à Déc. - 1 à 31.

Confiez-nous vos problèmes de classification.

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon

250 Boulevard 8550 du Champlain 281-2841 800-361-8497 514-381-8497 811 Desjardins 514-381-8497 248-7811

# FAITS DIVERS

## Auto vs camions : 2 morts, 4 blessés

ST-PROSPER (P.C.) — Une femme et un homme ont trouvé la mort, hier, dans une collision entre un camion et une famille, à quelques milles au nord de St-Prospier, dans le comté de Dorchester.

Les victimes sont M. et Mme Rosaire Lebel, âgés respectivement de 62 et 61 ans, de St-Zacharie.

Quatre autres personnes ont subi des blessures dans l'accident.

Mme Francis Lebel, 60 ans, de St-Zacharie, belle-sœur des victimes, a été transportée à l'hôpital de St-Georges-de-Beauce où son état est considéré comme critique.

Les trois autres blessés, qui occupaient le camion, sont Roger Fortin, 26 ans, Luc Bourque, 23 ans, le conducteur, et Ernest Thibodeau, 32 ans, tous trois de St-Georges-de-Beauce. Leurs blessures ne sont pas graves.

La collision s'est produite à une croisée de chemins. Sous la violence du choc, l'automobile a été démolie et le camion s'est renversé.

De l'avenue des Pins, il avait un couteau dans ses poches. Presque au même moment,

les agents Marcel Joly et Richard Wolfe, de l'autoroute 10-2, mettaient la main au collet d'un deuxième suspect dans une ruelle sise au sud de l'avenue des Pins, à l'ouest de Hutchison.

Les deux suspects ont été écroués dans les cellules du poste no 10. Le troisième court encore.

## Saisie d'un petit alambic

Un groupe d'agents de la Sureté provinciale, dirigés par le caporal Jean-Paul Chicoine de l'Escouade des alcools, ont effectué hier soir un raid au 7307, 12e Avenue, à St-Michel.

Sur les lieux, les policiers ont saisi un petit alambic d'une capacité de production d'un peu plus d'un gallon par jour. L'appareil a été décrit comme de très bonne fabrication, même s'il était de petite taille.

Les policiers ont également saisi cinq ou six gallons d'alcool froleté. Selon le caporal Chicoine, l'alcool était apparemment fabriqué à partir de résidu de vin.

Un individu a été appréhendé sur les lieux, il doit être traduit en cour sous peu. Selon la police l'alambic était en opération depuis environ 9 mois.

## Deux hommes tués dans un capolage

L'ANSE-A-GILLES (P.C.) — Deux hommes ont perdu la vie, hier, lorsque leur camion-remorque a capoté dans un fossé près de l'Anse-a-Gilles sur la rue sud du St-Laurent, à 30 milles à l'est de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant MM. Georges Lévesque, 33 ans, et Roger Thériault, 30 ans, tous deux d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Selon la police, le lourd véhicule aurait dérapé après avoir heurté un animal sur la route.

## Ralle dans une maison de jeu

27 joueurs et deux présumés tenanciers ont été arrêtés aux petites heures la nuit dernière dans une maison de jeu sise au no 1020, Clarke. Le sergent R. Dubé, qui a dirigé l'opération, a confisqué \$500 sur les tables et a trouvé \$1,659 dans les poches d'un vieux Chinois. Ces \$1,659 avaient servi de particulier qu'ils étaient tous de l'ancienne dénomination grand format d'avant 1935.

Un individu a été appréhendé sur les lieux, il doit être traduit en cour sous peu. Selon la police l'alambic était en opération depuis environ 9 mois.

## POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

l'honnêtes) décrit les responsabilités de l'officier commandant, de l'officier du contrôle du personnel, de l'officier du contrôle des détenus, de la Sureté, des officiers de patrouille, des occupants des patrouilles spéciales, des camionnettes, des motos et enfin des responsables des agents de action.

La quatrième unité auxiliaires) porte sur l'officier coordonnateur, sur l'officier de la Sureté, sur l'officier dirigeant les opérations des communications et transport, sur l'opérateur du Télec, sur les quartiers de détention et sur le contrôle de l'infirmerie.

Dans l'ensemble de ces opérations, le directeur Gilbert sera assisté immédiatement de son adjoint, M. W. Boyle, grand officier coordonnateur de toute l'opération-élection.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

Le projet de loi, qui vise à améliorer la structure de la police, sera soumis à l'Assemblée législative au cours de la semaine prochaine.

## Un député s'oppose au déménagement de la RAQ à LaSalle

(T.D.) — La récente décision du gouvernement provincial d'établir à LaSalle la sidérerie Québec, et probablement aussi les entrepôts et le siège de la Régie des alcools du Québec, provoque des protestations de toutes parts.

Hier, M. Edgar Charbonneau, député de l'Union nationale de Montréal-St-Marie, dans une longue déclaration aux journaux, a secoué l'intervention de M. Paul-Emile Sauvegeau, conseiller municipal de Montréal, qui a ouvert la porte, récemment, aux premières protestations en "soulevant le voile sur l'erreur que ferait le gouvernement à notre détriment en déménageant de chez nous la RAQ".

Afin de sauvegarder "ce qui nous reste d'entreprises publiques importantes dans l'Est" de Montréal, le député Charbonneau joint sa protestation à celle du conseiller Sauvegeau.

"Nous sommes donc encore une fois en face d'une autre décision à la légère du gouvernement Lesage, dit-il, et chacun est justifié de se demander quelle raison majeure peut motiver une telle erreur au détriment des nôtres".

"Projet coûteux et ridicule".

Le député de Montréal-St-Marie pose ensuite une série de questions : aurait-on une distillerie à favoriser? des ventes de terrains à faciliter? de gros entrepreneurs à contenter avant les élections?

Et encore d'autres points d'interrogation à l'adresse du gouvernement : voudrait-on punir les employés de la Régie qui ont participé à la dernière grève? Saurait-on plaier à certains ministres en tentant de remplacer les employés de chez nous (l'Est de Montréal) par d'autres de Verdun ou du comté de Jacques-Cartier?

Promettant de faire tout en son pouvoir pour s'opposer à un projet "aussi peu justifié que coûteux, cruel et ridicule", M. Charbonneau s'élève contre le fait qu'on voudrait probablement attirer ainsi plus rapidement vers "l'Ouest" la clientèle canadienne-française de "l'Est" de Montréal.

Et il donne alors comme exemple "l'élargissement et la modernisation" du boulevard Dorchester, ainsi que la construction du métro, bientôt en opération. "Vous êtes-vous demandé qui y sera gagnant ou perdant?", conclut-il.

Les parents pauvres de "l'Ouest".

Le député Charbonneau se porte alors à l'attaque : Si la nouvelle est exacte, il est inconcevable de constater le peu d'intérêt que peuvent avoir envers notre partie de la métropole les dirigeants de la ville de Montréal et du gouvernement provincial. Il ne serait pas tolérable qu'on nous traite de façon méprisante lorsqu'il s'agit de certains développements ou même de l'aide à nous apporter pour que nous conservions le peu d'avantages que possède encore "l'Est" de Montréal.

M. Charbonneau souligne ensuite que les autorités concernées semblent prêtes à sacrifier ou à "déménager ce que nous avons déjà" ou à accorder presque toujours à la partie "ouest" de Montréal tous les principaux projets de développements qui surgissent.

A comparer les deux secteurs de Montréal, dit-il, jamais un étranger ne pourrait s'imaginer que nous sommes administrés, ici comme à Québec, par des Canadiens français. Et si nous sommes aujourd'hui considérés comme les parents pauvres de "l'Ouest", ne pouvons-nous pas en blâmer nos gouvernants?

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestigieux que ceux des villes les plus nobles de l'Occident.

"Notre but, a dit Mme de Vienne, est non seulement d'empêcher que l'on fasse affront à Montréal, mais également de veiller à ce que soit respectée, comme il conviendrait en ce lieu, l'âme des hommes sur la Terre des Hommes".

Par contre, "cette musique faussée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protesteront d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montrealais repus, ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet.

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Harsley, aurait répondu: "Pas question de changer!" Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de fait prenne plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestigieux que ceux des villes les plus nobles de l'Occident.

"Notre but, a dit Mme de Vienne, est non seulement d'empêcher que l'on fasse affront à Montréal, mais également de veiller à ce que soit respectée, comme il conviendrait en ce lieu, l'âme des hommes sur la Terre des Hommes".

Par contre, "cette musique faussée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protesteront d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montrealais repus, ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet.

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Harsley, aurait répondu: "Pas question de changer!" Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de fait prenne plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestigieux que ceux des villes les plus nobles de l'Occident.

"Notre but, a dit Mme de Vienne, est non seulement d'empêcher que l'on fasse affront à Montréal, mais également de veiller à ce que soit respectée, comme il conviendrait en ce lieu, l'âme des hommes sur la Terre des Hommes".

Par contre, "cette musique faussée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protesteront d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montrealais repus, ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet.

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Harsley, aurait répondu: "Pas question de changer!" Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de fait prenne plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestigieux que ceux des villes les plus nobles de l'Occident.

"Notre but, a dit Mme de Vienne, est non seulement d'empêcher que l'on fasse affront à Montréal, mais également de veiller à ce que soit respectée, comme il conviendrait en ce lieu, l'âme des hommes sur la Terre des Hommes".

Par contre, "cette musique faussée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protesteront d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montrealais repus, ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet.

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Harsley, aurait répondu: "Pas question de changer!" Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de fait prenne plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestigieux que ceux des villes les plus nobles de l'Occident.

## 200 agents prêts à l'Expo

par Oswald Mamo

Quelque 1200 agents, dont 200 policiers de la ville de Montréal prêts à l'Expo pour un temps déterminé, veilleront sur la sécurité des exposants et leurs investissements.

C'est M. J.-Hervé Poudrette, directeur du Service de sécurité de l'Expo, qui a annoncé la nouvelle, hier, au cours d'une conférence de presse.

M. Poudrette n'a pas voulu, par mesure de sécurité, révéler le nombre de gardiens qui travaillent actuellement sur l'emplacement de l'Expo. Il a cependant laissé entendre que leur nombre est suffisant pour assurer une surveillance constante et vigilante.

Le conférencier a ajouté qu'au fur et à mesure que le mois d'avril 1967, mois de l'ouverture de l'Expo, approchera, le personnel du Service de sécurité augmentera pour atteindre finalement 1200 membres.

"Notre but, a dit Mme de Vienne, est non seulement d'empêcher que l'on fasse affront à Montréal, mais également de veiller à ce que soit respectée, comme il conviendrait en ce lieu, l'âme des hommes sur la Terre des Hommes".

Par contre, "cette musique faussée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protesteront d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montrealais repus, ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet.

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Harsley, aurait répondu: "Pas question de changer!" Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de fait prenne plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestigieux que ceux des villes les plus nobles de l'Occident.

"Notre but, a dit Mme de Vienne, est non seulement d'empêcher que l'on fasse affront à Montréal, mais également de veiller à ce que soit respectée, comme il conviendrait en ce lieu, l'âme des hommes sur la Terre des Hommes".

Par contre, "cette musique faussée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protesteront d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montrealais repus, ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet.

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Harsley, aurait répondu: "Pas question de changer!" Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de fait prenne plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûteux de \$100,000 environ; l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons de ses sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques".

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et du rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80,000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France, le

fournirait jusqu'au port de Montréal presque à prix coûtant. Cela a été affirmé en présence d'un représentant de cette maison fameuse (qui n'a pas été consultée pour l'établissement du devis estimatif par le Comité de l'Expo).

Oui, mais la tour, le beffroi qui abriterait ce carillon?

D'après M. Allard, qui en parle en orateur dans sa tour-revue de l'Oratoire, il serait possible de construire un abri convenable pour une somme de \$30,000 à \$50,000.

Au pis aller?

Car, on est allé plus loin, hier : on a tout simplement suggéré que Montréal, en quête d'un monument depuis l'échec du projet de la Tour Paris-Montréal, fasse sien le projet originairement soumis par M. Allard et se dote d'un carillon aussi prestig

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques.

MONTREAL, VENDREDI 5 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 256

Sur deux notes

MEETING paisible, "triumphant final", assemblée honnête mais quelque peu monotone, "lively meet", quasiment un triomphe.

D'abord, une organisation de "premier ordre", selon les mots mêmes du chef conservateur. Rien d'étonnant à cela puisque M. Maurice Cusseau, ancien ministre de l'Union nationale, y avait consacré sa longue expérience.

Deuxièmement, un entourage prestigieux qui comprenait quatre premiers ministres provinciaux conservateurs, MM. Roberts et Roblin, Stanfield et Shaw.

En somme, le succès du meeting conservateur a surtout fait ressortir avec encore plus d'acuité les inexcusables carences et les erreurs psychologiques du meeting libéral.

Et c'est là qu'on peut établir une différence marquée entre le caractère de M. Diefenbaker,

plus autoritaire, plus cassant, plus intransigeant, qui a laissé sans sourciller plus ses ministres l'un après l'autre et qui les voit revenir "honteux et confus, jurant mais un peu tard..."

Au fond, le thème des deux chefs n'était-il pas exactement le même? Le premier ministre a fait appel à l'unité nationale en exprimant sa conviction que les Canadiens français et anglais peuvent bâtir un pays fort et uni.

Ici encore, la différence, croyons-nous, c'est que M. Pearson, en raison même de la souplesse genre "caoutchouc-mousse" qu'on lui reproche mais qui lui a permis d'encaisser bien des coups et de surmener, peut trouver plus facilement la formule d'entente à laquelle il a d'ailleurs toujours cru.

Quoi qu'il en soit, la leçon des deux assemblées montréalaises est à notre avis la suivante: l'entourage de M. Diefenbaker l'a servi tandis que celui de M. Pearson l'a desservi.

Renaude LAPOINTE

Devant une tâche d'Hercule

L'impossible, nul n'est tenu. Pourtant la tâche qui est désormais dévolue au nouveau maire de New York, John V. Lindsay rejoint l'impossible dans ses dimensions et ses conséquences.

Maintenant qu'on est quelque peu revenu de l'étonnement provoqué par la victoire d'un républicain enfouissant un château fort démocrate, on aperçoit mieux le défi que doit relever le premier magistrat de Gotham.

Les problèmes new yorkais dépassent l'entendement. Certains observateurs proprement découragés, les disent insolubles et d'aucune se demandent comment un politicien pourra réussir à manoeuvrer dans un monde ténébreux qui, pour des raisons évidentes, ne tient pas à ce qu'une lumière crue scrute les agissements de profiteurs bien en pla-

ce. Que ces gens soient blêmes de terreur, on le conçoit. Que déjà ils se préparent à faire échec à l'opération "nettoyage" qu'un Lindsay se doit d'entreprendre — s'il hésite il gâchera l'exceptionnel avenir qui lui est promis — on le conçoit également. Répétons-le le maire Lindsay s'attaque à l'impossible et, coûte que coûte, il lui faut réussir là où nombre de ses prédécesseurs ont échoué.

Le parti républicain qui s'est effondré avec les outrances d'un Barry Goldwater, retrouve une nouvelle espérance. Même si l'enthousiasme peut dépasser les bornes, c'est sur un Lindsay, jeune, ardent, de belle prestance, que le parti s'appuiera désormais pour se remettre en marche sur la route qui conduit à la Maison Blanche. C'est encore loin, pour sûr. Au nouveau maire de New York

de faire ses preuves. Les démocrates ne vont pas l'aider; ce ne sont pas les bâtons dans les roues qui vont manquer. M. Lindsay sait qu'il est à la gouverne d'une ville monstrueuse où un luxe insensé côtoie la misère la plus abjecte. Il lui faudra une poigne de fer, une audacieuse imagination, un dynamisme constamment renouvelé pour tenir tête à toutes les tempêtes. A cet égard, il sera copieusement servi.

Certains journaux new yorkais, saluent le nouveau maire comme un sauveur: oubliés le diptychisme pour ne retenir que le fait brutal: un homme est chargé d'un travail d'Hercule. S'il l'entreprend sans le parachute, ce sera un désastre. S'il l'exécute à fond, l'homme ira loin. Très loin.

Roger CHAMPOUX

M. Douglas à Montréal

Le NPD s'adresse, paraît-il, aux classes laborieuses. Qui seront, assure M. Robert Cliche, chef québécois du NPD, au bord de la révolte bientôt, "si ça ne change pas".

Qui sont les classes laborieuses? Je pense que quiconque fait sa pleine journée de travail appartient de plein droit à la classe laborieuse. Cela fait beaucoup de monde. Si toutes les "classes laborieuses" votaient le 8 pour le NPD, celui-ci s'assurerait une confortable majorité. Les estimations les plus optimistes, même dans les rangs du NPD, ne vont pas jusque là. Les chefs espèrent quand même attirer beaucoup de mécontents. Pour faire quoi?

Voilà la question. Il est impossible de situer cette formation politique, sans commencer par noter

qu'elle a joué un rôle important dans l'évolution des idées politiques au Canada.

De ce qu'il a beaucoup souffert des emprunts faits par les autres partis sans être payé de retour par un accroissement spectaculaire de ses propres effectifs au Parlement, le NPD s'est acquis la sympathie qu'on éprouve naturellement pour la ténacité mal récompensée. Le parti a un immense besoin de succès, dans le Québec principalement.

M. Douglas vient nous proposer "d'être maîtres chez nous" au Canada. Très bien. Mais avec quels moyens? La maîtrise de notre économie, comme celle de notre politique, n'est pas un idéal perverti en soi. Pas plus pervers que l'objectif d'un syndicalisme vraiment canadien.

Guy CORMIER

Aux urnes, citoyens de Laval!

DANS quelle proportion les quelque 59.000 électeurs dûment accrédités de la nouvelle ville de Laval exerceront-ils leur droit de vote, dimanche? Appelés à voter deux jours de suite, plusieurs ne seront-ils pas portés à négliger leur devoir de citoyen, soit au niveau municipal, soit au niveau fédéral, voire même dans les deux domaines?

Une abstention trop forte serait regrettable et sans doute plus préjudiciable encore à la bonne administration de cette grande ville en gestation qu'au gouvernement du pays. Au début d'août, au moment où fut sanctionnée par la Législature, après les péripéties que l'on sait, la fusion des 14

municipalités de l'Île Jésus, personne ne pouvait prévoir que la première élection municipale de l'ère du regroupement tomberait la veille d'un scrutin fédéral.

Le hasard suscite ainsi des coïncidences contre lesquelles il est impossible de se prémunir.

Quoi qu'il en soit, trois mois à peine après sa création, il reste encore beaucoup à accomplir pour faire de cette grande agglomération de banlieue la cité-pilote dont ses promoteurs rêvent depuis quelques années. Chose certaine, l'intégration amorcée de même que les projets d'envergure qu'envisagent les partis en présence ne pourront se réaliser si l'esprit de clocher et

un certain égocisme municipal frustré se perpétuent dans la population comme au sein du nouveau conseil.

C'est dans cet esprit adapté à de nouvelles exigences qu'en vue de l'important scrutin d'après-demain les électeurs de Laval devront juger les équipes, les programmes et les hommes qui sollicitent leurs suffrages. Les résidents de Laval qui depuis près de deux mois ont suivi au jour le jour le déroulement de la campagne (en particulier les lecteurs assidus de LA PRESSE) ne devraient pas avoir besoin d'indications plus précises pour donner un vote responsable et sensé, le 7 novembre.

Cyrille FELTEAU



METS-TOI ÇA DANS LA TÊTE, TOI L'ARBITRE... JE VAIS RESTER AU "BAT" JUSQU'À CE QUE JE FRAPPE UN COUP DE CIRCUIT...

Pour développer chez les jeunes le sens de l'unité nationale

Je crois que pour mieux résoudre le problème de l'unité nationale, il devrait y avoir plus de compréhension entre les Anglais et les Français du Canada. Au niveau de la langue, si l'Anglais laissait de côté son fanatisme pour comprendre au moins les Français, et si le Canadien français essayait de comprendre aussi l'Anglais, nous aurions une unité plus grande au pays.

Aussi, pour réfuter l'objection que c'est un manque de politesse de ne pas parler la langue de l'autre, je dois dire que ce n'est pas une nécessité de parler une autre langue, mais seulement de la comprendre. Donc pour nous, Canadiens français, il s'agit de répondre dans notre propre langue à un Anglais qui lui-même pourra parler sa propre langue, ayant compris ce qu'aurait dit le Canadien français.

Si chaque partie de côté pas, nous aurons toujours la déunion et des critiques dans les journaux qui représentent la fierté de chacune des nations. Ce n'est pas la passion aveugle, mais la raison qui apportera le calme et la paix au Canada.

Un lecteur

Pour le règne du français commençons par nous-mêmes

Monsieur le Rédacteur, Avant de faire campagne pour que le français ait priorité sur l'anglais dans la province de Québec et d'en venir à "forcer" par une loi le respect de notre langue par ceux qui n'en ont cure, pourquoi ne commencerions-nous pas nous-mêmes par mettre en pratique ce que nous exigeons des autres?

Si nous avions assez de fierté pour donner l'exemple, alors que nous sommes tellement majoritaires et que personne ne nous fera grief d'être nous-mêmes, la question ne se poserait même pas d'une telle loi: nos propres affaires auraient une allure française et ceux que

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de donner mon opinion au sujet des pensions de toutes sortes que nos députés et nos ministres proposent à "leurs bras" de ce temps-ci en vue des élections. Je me per-

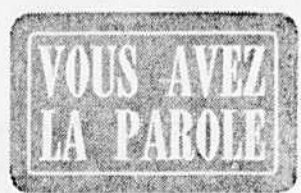
mettons critiquer si facilement emboîterait le pas dans leur propre intérêt. Est-ce possible qu'il y ait tant de brailleurs qui n'ont pas encore compris cela? Soyons donc réalistes! S'il y a une campagne à faire qu'on la fasse "chez nous". On pourrait peut-être commencer par faire disparaître le "PINE" et le "PARK" affichés en gros caractères sur l'une des plus belles rues de Montréal, "deuxième ville française du monde". Il est plus facile de toujours voir la paille dans l'oeil du voisin...

C'est aussi moins courageux, pour ne pas dire plus lâche. François Desmarais, Outremont.

Des injustices sociales qu'on devrait redresser

Monsieur le Rédacteur, Permettez-moi de faire une petite remarque: je trouve que c'est très bien une pension de \$100 au \$125 pour nos vieux vieillards, ils l'ont gagnée un million de fois après avoir travaillé à des salaires de famine une bonne par-

te de leur vie et avoir élevé des grosses familles. S'ils sont deux personnes, c'est très bien, ils peuvent "arriver" avec \$100 chacune par mois. Ils ne payent pas plus cher de loyer, d'électricité, de téléphone, etc. Mais la personne seule? C'est là que je ne marche plus; ces Messieurs devraient le savoir, c'est impossible: le coût de la vie est le même pour l'un comme pour l'autre; il devrait y avoir une différence là-dessus. J'en connais qui l'ont \$100 par mois et c'est impensable, ils ne peuvent arriver.

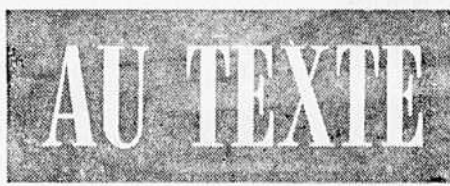


Je n'arrive pas à comprendre, c'est que ce sont nos hommes les plus instruits qui sont à la tête de chaque gouvernement et qui calculent comme cela. Est-ce que par hasard cela prendrait une classe de pauvres pour garantir une classe de riches. Ceci revient à dire que la même chose se produit au ministère du Bien-être social; on croirait que ce Ministère a été inventé pour avoir une foule de gens à ne rien faire, bien payés, bien nourris, bien habillés, bien chauffés et que la balance creve presque de faim; et pourtant ils ne payent pas plus de taxes que les autres. Que c'est beau l'instruction, mais ce n'est pas une marque d'intelligence.

Une autre chose que je voudrais souligner. Comment se fait-il que dans le cas d'une femme mariée qui travaille et dont le mari gagne un salaire de \$100 à \$200 par semaine, le train de vie ne vient pas arracher la paye du mari, alors que si un individu secouru par le Bien-être social travaille temporairement pour tâcher de compenser de ce qu'il n'a pas, le Bien-être social vient lui arracher d'une main ce qu'il gagne de l'autre. Comme cela ils ne peuvent jamais sortir de l'abîme où ils sont enfoncés.

J'espère que nos gouvernements y verront et que justice sera rendue à tout le monde, qu'ils abolissent les lois stupides et idiotes que nous avons dans le moment qui étouffent un certain nombre de gens.

A bon entendre salut.



La grande entreprise a façonné le Québécois

Voici le texte d'une conférence prononcée le 14 octobre devant la Tribune économique et sociale du Québec par M. J. C. Guy Joron, B.Sc. (Pol.), agent de change.

M. Joron aborde avec de beaucoup de franchise une question qui est trop généralement tue.

Le sujet que j'ai choisi de discuter devant vous traite de l'influence déterminante qu'a eu la grande entreprise sur l'évolution culturelle du Québec français. J'essaierai, par les lignes qui vont suivre, d'expliquer ce qui fut longtemps chez moi une impression indéterminée pour tenter d'en faire une théorie valable. En résumé cette théorie voudrait démontrer que la grande entreprise au Québec, anglo-saxonne dans 95% des cas, a réussi à façonner le Québécois français à sa manière par un processus anglo-saxon qui continue cependant à s'exprimer avec des mots français. Cette théorie voudrait que le Québec, colonisé au plan politique, plus tard au plan économique, le soit également devenu au plan culturel, au sens le plus étendu du mot. J'inclus ici dans le terme culture, la gamme complète des valeurs qui deviennent les critères du comportement individuel. C'est-à-dire tout ce que l'homme pense et il fait et comment il le fait.

La vie du Québec moderne est aujourd'hui celle d'un pays industrialisé. Cette vie est régie par une échelle de valeurs propre à la civilisation industrielle. Or l'industrialisation fut implantée au Québec par de puissantes entreprises anglo-saxonnes. Ces entreprises ont imposé à la population québécoise leur propre échelle de valeurs, valeurs conçues dans une culture étrangère à la nôtre. De ces valeurs multiples, dont l'addition et la synthèse forment une culture déterminée, je n'en choisirai que quelques-unes pour illustrer le processus colonisateur. Elles touchent un moment particulier de la vie de l'homme, mais non le moins important: le travail et son produit.

Coopération par le produit

L'organisation du travail impose la grande entreprise, le sens du travail, le pourcentage du travail, les mérites du

travail, l'importance du travail, l'horaire de travail, la façon de travailler, l'attitude générale du travailleur, ses idées, son comportement, voilà ce que la grande entreprise a enseigné à son public québécois. Bien sûr, ces valeurs existent dans toutes les sociétés mais elles n'ont pas partout la même importance ou la même signification. Elles n'influencent pas la vie totale de l'homme de la même façon. Elles ne gouvernent pas le même déterminisme. Ces valeurs ont différentes portées et prennent des formes différentes selon la culture du milieu. Mais on a importé et accepté au Québec une série de valeurs ayant exactement la même signification et la même portée qu'elles avaient dans une culture étrangère. La similitude du comportement des grandes entreprises du Québec et dans leur pays d'origine en fait la preuve. Et c'est ainsi que je parle de colonisation culturelle. Le travail industriel, organisé au Québec par des Anglo-Saxons, a transmis aux travailleurs une série de valeurs anglo-saxonnes.

Mais le processus colonisateur s'accomplit peut-être davantage par le produit du travail que par son organisation. La grande entreprise étrangère fabrique au Québec comme chez elle des produits identiques. Produits conçus par des esprits anglo-saxons, selon des goûts anglo-saxons, selon une mesure esthétique anglo-saxonne, commandés par des besoins anglo-saxons, pour satisfaire des aspirations anglo-saxonnes.

Le Québec a avalé tous ces produits sans exception, sans modification et sans difficulté de digestion. Les produits favorisés des consommateurs sont les mêmes ici qu'aux États-Unis. Les techniques de mise en marché sont les mêmes. La publicité, conçue par des anglophones, traduite en des mots mais non dans un esprit français, provoque des résultats identiques. La similitude de ces résultats, qui ultimement commandent la production, est évidente puisqu'on nous refait toujours avec succès les mêmes produits.

Une constatation indiscutable semble se dégager de ces faits: les consommateurs sont des

hommes identiques. Si nous attachons la même importance aux mêmes objets, si nous les aimons faits et présentés de la même manière et pour les mêmes raisons, et bien, messieurs, nous sommes des Anglo-Saxons. Le Québécois qui travaille à l'anglo-saxonne, qui consomme à l'anglo-saxonne, qui se divertit de culture anglo-saxonne, puisque ce sont là les éléments principaux d'un mode de vie d'une culture, car celle-ci n'est-elle pas la synthèse d'une façon de voir et de vivre la vie?

Telle fut la réussite de la grande entreprise étrangère au Québec. Cette colonisation culturelle n'est pas l'oeuvre de quelque 600.000 Anglo-Saxons québécois, en tant que force numérique, mais plutôt de quelque 60 grandes entreprises anglo-saxonnes qui assurent les 3/4 de toute la production québécoise. Elle n'est pas non plus le résultat de la position géographique du Québec. Cette explication facile, trop souvent répétée, ne sert qu'à éviter la véritable et cruelle raison de ce succès colonisateur. Cette raison, j'ai peine à le dire, se trouve dans la faiblesse même de la culture française au Québec. Des valeurs solidement implantées dans l'âme de l'homme ne s'amolissent pas pour cause de déplacement physique d'un territoire à un autre. Elles s'amolissent cependant, ou même se remplacent par d'autres, quand leurs racines ne sont insuffisamment fortes.

Or les valeurs propres à la culture française ont cédé au Québec devant celles issues de la grande entreprise anglo-saxonne. Nous sommes un exemple précis d'une société qui s'est fait mettre au pas par la grande machine industrielle d'une autre. Nous n'avons pas réussi à rendre française la vie du Québec industriel, c'est au contraire l'industrie qui a rendu le Québec anglo-saxon. Dans cette confrontation de deux cultures, la plus forte a intégré la plus faible. C'est sans doute que les racines de la culture française n'étaient suffisamment vigoureuses dans l'âme québécoise pour lui permettre de résister française dans une société marchant à un pas anglo-saxon.

D'autres ont mieux résisté

D'autres sociétés ont connu

le même dilemme mais ont obtenu des résultats plus heureux. En France, par exemple, la grande entreprise américaine n'a pas réussi à faire marcher le pays à son pas. Au contraire, l'entreprise américaine y marche aujourd'hui au pas français dans une conception française, selon des goûts français et répondant à des aspirations françaises. La France, comme bien d'autres pays, a réussi à intégrer la grande entreprise étrangère à son mode de vie, à son échelle de valeurs, à sa culture. Car, bien que la civilisation industrielle ait pris naissance dans une culture anglo-saxonne, peut-être parce que le génie de cette dernière y répondait plus étroitement, il n'est pas dit que la culture française ne puisse s'adapter à cette nouvelle ère. Si son génie cadrait mieux à une forme différente de civilisation, qui à l'époque avait assuré son hégémonie, certaines de ses valeurs demeurent néanmoins pertinentes. Ainsi, je suis personnellement convaincu qu'une certaine dose d'humanisme français assainirait les excès matérialistes de la civilisation industrielle. La culture française peut donc, à mon avis, s'accommoder de cette civilisation nouvelle, tout en restant fidèle à elle-même.

Cette accommodation qui ne s'est pas réalisée au Québec, pourrait-elle encore se faire? En d'autres mots, pourrait-on forcer la grande entreprise à marcher ici à un pas français? Une législation stricte en ce sens paraît être, à première vue, une solution possible. Au Mexique, par exemple, un programme forcé de "mexicanisation" semble réussir. Mais il faut se rappeler qu'il est toujours impossible d'imposer des cadres si ceux-ci ne collent pas à la réalité. En résumé, l'Etat peut-il imposer au Québec des cadres français, si les Québécois, au fond, ne le sont plus? Qu'ils ne le soient plus, voilà ce que je crains.

Car s'il en est parmi vous qui se disent et se veulent de culture française, demandez-vous bien si vous n'êtes pas en fait qu'une fraction marginale de la société. fraction qui à cause de circonstances particulières, serait restée française dans une société anglo-saxonne.

New York aussi a des boîtes françaises...

Quelques boîtes et restaurants français disséminés dans une grande ville n'en font pas de ce chef une ville française. On les retrouve à New-York, d'ailleurs en plus grand nombre, si nombreux, de culture française, n'avons pas réussi à rendre vraiment française la société dans laquelle nous vivons, c'est que nous ne sommes qu'une minorité, et que sa force de pression est insuffisante.

Je terminerai toutefois en soulevant un espoir, l'espoir que nous sommes une minorité grandissante. Car il est toujours possible qu'une minorité vraiment active réussisse à entraîner derrière elle tout un peuple. L'histoire en offre des témoignages. Les pouvoirs publics au Québec semblent aujourd'hui participer de cette minorité. On tente, encore timidement, d'imposer des cadres nouveaux. Il est encore trop tôt pour savoir si ces cadres colleront. Mais, à mon avis, l'expérience vaudra la peine d'être tentée. Je me réjouis donc qu'elle le soit et vous invite, en vous remerciant de votre attention, à la précipiter.



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de la Presse, Limitée, 1, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec (469-471). Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou redistribution, de tout ou partie des articles publiés à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'United Press, sous réserve de toutes les informations particulières que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction réservés. Informations particulières que LA PRESSE est également réservées. Abonnement par la poste, un an: Canada: \$30.00 - États-Unis: \$45.00. "Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire de la présente publication."

NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES •

Cinq régiments nord-vietnamiens ont été repérés au Sud-Vietnam

SAIGON. (AFP-UPI-PA) — Les autorités militaires américaines ont révélé aujourd'hui avoir identifié de façon certaine cinq régiments nord-vietnamiens en opération sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam.

Au moins un de ces régiments, et peut-être deux, étaient impliqués dans l'attaque d'une semaine effectuée dernièrement contre le poste de Plei Me.

Trois régiments nord-vietnamiens, le 13ème, le 95ème et le 101ème, ont été identifiés comme appartenant à la 325ème division.

Le commandant militaire américain a précisé que l'identification des régiments "est le résultat d'interrogatoires de prisonniers vietnamiens, de la découverte de documents et de renseignements fournis par des soldats ralliés". Selon certaines estimations, les cinq régiments comprennent entre 7.500 et 9.000 hommes.

Deux régiments, le 32ème et le 250ème, sont localisés avec précision dans la partie ouest du deuxième corps d'armée qui borde les frontières laotienne et cambodgienne.

Par ailleurs, dans la journée d'hier, deux hélicoptères "Huey" de la 1ère division aérienne de cavalerie américaine sont entrés en collision en vol, au sud de An Khe. Les neuf occupants ont été tués.

Les appareils se rendaient dans le secteur du camp des forces spéciales de Plei Me où des éléments de la division sont engagés dans des opérations de nettoyage.

Un porte-parole américain a indiqué, d'autre part, qu'un soldat coréen a été tué et trois autres blessés hier à Saïgon pour une visite de quatre jours. Au cours de cette visite, les dix personnes ont vu plusieurs réalisations des services d'aide économique américains, des bases américaines et un porte-avions de la 7ème flotte.

D'autre part, les services de renseignements à Saïgon évaluent à plus d'un million et demi le total des hommes en armes au Nord-Vietnam. Un million d'entre eux appartiennent aux milices populaires et peuvent être mobilisés à tout instant.

De leur côté, les milieux officiels américains ont révélé que l'armée de l'air des Etats-Unis avaient perdu 32 appareils par milliers de sorties depuis le début de février, comparé à 3.5 avions lors de la guerre de Corée.

tuait une mission d'appui des troupes au sol. Les bombes seraient détachées de l'appareil à la suite du fonctionnement défectueux d'un système de sécurité.

Enfin, l'enquête ouverte sur l'erreur commise au cours d'un bombardement d'artillerie et qui a coûté la vie à six soldats américains de la 101e brigade, le 28 octobre, a révélé que les tirs d'artillerie venaient de batteries de la 1ère division coréenne "Tigre" récemment arrivée au Vietnam.

Erreur de tir Un obus mal dirigé par des soldats américains a tué sept Vietnamiens et en a blessé sept autres, révèle-t-on aujourd'hui. Toutes les victimes, sauf une, étaient des femmes et des enfants. Un porte-parole a révélé que l'accident est survenu samedi dernier au cours d'opérations de nettoyage près de la base de Plei Me.

Par ailleurs, les gouverneurs de 10 Etats américains sont arrivés aujourd'hui à Saïgon pour une visite de quatre jours. Au cours de cette visite, les dix personnes verront plusieurs réalisations des services d'aide économique américains, des bases américaines et un porte-avions de la 7ème flotte.

D'autre part, les services de renseignements à Saïgon évaluent à plus d'un million et demi le total des hommes en armes au Nord-Vietnam. Un million d'entre eux appartiennent aux milices populaires et peuvent être mobilisés à tout instant.

De leur côté, les milieux officiels américains ont révélé que l'armée de l'air des Etats-Unis avaient perdu 32 appareils par milliers de sorties depuis le début de février, comparé à 3.5 avions lors de la guerre de Corée.



Pour que Ruby soit "disponible" Les procureurs de Jack Ruby, l'assassin du présumé meurtrier de Kennedy, n'ont pas l'intention d'accepter la commutation de la peine de mort de leur client, alléguant que Jack Ruby ne devrait être possible que de cinq ans d'emprisonnement, peine prévue pour un "meurtre sans préméditation".

Commutation de la peine de mort imposée à Jack Ruby ?

DALLAS, Texas. (UPI) — Le procureur général Henry Wade est d'avis que l'on devrait garder devant Jack Ruby, et il est prêt à recommander que la peine de mort soit commuée en emprisonnement à vie.

Ruby, le meurtrier de l'assassin présumé du président Kennedy, Lee Harvey Oswald, qu'il avait abattu d'une balle de revolver, dans le sous-sol du quartier-général de la police de Dallas, le 24 novembre 1963, selon la loi pourra reprendre sa liberté sur parole après 15 ans d'emprisonnement. Wade a ajouté que si Ruby se révèle un prisonnier à la conduite exemplaire, il pourrait accumuler la valeur de ces 15 années en huit ou neuf ans de détention.

Cependant, les avocats de la défense ne désirent aucune commutation et multiplient les appels à la Cour des Appels criminels du Texas, réclamant une peine maximum de cinq ans pour "meurtre sans préméditation". Wade a précisé hier, au

La décision du général de Gaulle ne cause aucune surprise à l'étranger

PARIS. (AFP) — On ne se montre pas surpris, d'une façon générale, dans les capitales étrangères à l'annonce que le général de Gaulle sera candidat à l'élection à la présidence de la République. On se félicite, dans les milieux politiques, d'avoir prévu la décision prise par le chef de l'Etat français. Les commentaires aux dernières heures de la nuit étaient encore assez peu nombreux.

Les personnalités officielles s'abstiennent de donner leur avis sur une affaire intérieure française. M. Schroeder, le ministre allemand des Affaires étrangères, y a fait cependant exception, discrètement, il est vrai. Il a révélé que l'on avait tenu compte à Bonn de cette éventualité et exprimé l'espoir que "les rapports étroits de collaboration entre la France et l'Allemagne permettraient de poursuivre après les élections présidentielles dans le sens du traité franco-allemand."

A Washington: pas de surprise, les positions du général de Gaulle sont bien connues. Tout au plus, dans les milieux de l'administration, laisse-t-on entendre qu'il restait à voir le détail des propositions de la France sur la réforme de l'OTAN, attendues pour le début de l'an prochain.

Aucune réaction jusqu'aujourd'hui du côté soviétique. On a seulement remarqué la rapidité exceptionnelle avec laquelle l'Agence Tass avait annoncé l'événement: quelques instants seulement après que le général eut parlé. L'agence soviétique a cité plusieurs passages de l'allocation du président français. A Alger, la nouvelle a été très bien accueillie. Pas d'ingérence de la part des officiers qui ne s'en référent pas moins à la dernière interview du colonel Boumediène souhaitant que se perpétue le climat actuel des relations entre les deux pays. On considère que l'Algérie fournit le meilleur exemple de la "coopération pratiquée avec des peuples ou la colonisation était devenue anachronique", selon l'expression même du général de Gaulle.

Cette satisfaction est partagée par le Caire où les responsables égyptiens estiment que les résultats de la récente visite à Paris du maréchal Amer ne risquent pas d'être remis en cause et que le général de Gaulle est seul capable de poursuivre une politique étrangère

qui fait de la France le pays occidental le plus proche du tiers monde.

Il n'est qu'apparemment paradoxal que ces sentiments soient aussi ceux des milieux politiques d'Israël. A Tel Aviv, on voit dans la réélection escomptée la garantie de la continuité de la politique française au Moyen-Orient, politique qui a déjà contribué à y provoquer une certaine détente.

Europe occidentale Les journaux d'Europe occidentale donnent une large place à l'événement. La "Frankfurter Allgemeine" écrit que de Gaulle "connaît trop bien la France politique pour ignorer que l'objectif qu'est pour lui la survivance du gaullisme à de Gaulle", est encore très éloigné. Le "Journal de Genève", de même, trouve "naturel que le général veuille poursuivre la tâche entreprise il y a sept ans et consolider un régime dont il n'est pas certain qu'il lui survive".

La presse britannique, quant à elle, s'interroge sur les conséquences de la réélection du général de Gaulle pour l'avenir de l'Europe et de l'alliance atlantique.

En France M. François Mitterand, candidat de la gauche: "Eh bien c'est fait, de Gaulle a choisi le meilleur candidat gaulliste, c'est-à-dire le général de Gaulle et, puisqu'il incarnera encore le pouvoir personnel, je combattrai de Gaulle. Candidat de la jeunesse, je combattrai celui qui a illustré le passé mais n'a pas su préparer l'avenir."

M. Jean Lecanuet, candidat "démocrate social et européen" et président démissionnaire du parti démocrate chrétien (MRP): "Je suis confirmé dans ma résolution. Le président de la République n'a pas le droit de dire qu'en dehors de lui le régime s'arrête et la France renonce". M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat d'extrême droite: "Le général de Gaulle a eu l'impudence de lier son maintien au pouvoir à l'avenir de la France, mais il a oublié l'Alliance atlantique et renié l'Europe."

Pour sa part, l'ancien premier ministre Antoine Pinay, âgé de 74 ans, qui jouit encore d'une grande popularité dans l'opinion publique française, a dit que certains groupements avaient tenté le chant du cygne et la corruption pour le pousser à

poser sa candidature. Il refuse catégoriquement de poser sa candidature.

M. Paul Reynaud, ancien président du conseil: "C'est à un plébiscite qu'il a fait appel alors qu'en 75 ans le régime des plébiscites a conduit deux fois la France à l'abîme. Lorsque vous voterez le 5 décembre, saurez-vous si le Marché commun ne sera pas condamné le lendemain?... Pourquoi appelle-t-on aujourd'hui indépendance ce qu'on avait appelé jusqu'ici aveuglement et ingratitude?"

VENDÔME AUJOURD'HUI LE cinéma PLACE VICTORIA - Tél: 878-1451 (215, 245, 500, 715, 930)

ANNONCE

Pas de diplômes, pas d'avenir!

"Si quelqu'un m'avait prévenu!" C'est le refrain de tous ceux qui ont abandonné l'école en se disant "J'arriverai quand même!". Le numéro de novembre de Sélection du Reader's Digest vous fait connaître les difficultés des diplômés embauchés, premiers débauchés. Une situation tragique dont tous les jeunes devraient être avertis. Lisez Sélection!

Afin d'obtenir un gouvernement à majorité libérale, ré-élisez dans Montréal-Cartier votre candidat libéral officiel, défenseur des minorités



MILTON L. KLEIN

cette fois, un seul choix votons tous libéral PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Pékin proteste contre le sac de son consulat en Indonésie

DJAKARTA. (Reuter, AFP, PA, UPI) — Le gouvernement chinois a remis hier soir au gouvernement indonésien une note dans laquelle il proteste

de la façon la plus énergique contre un incident extrêmement sérieux survenu mardi dernier, 2 novembre, et au cours duquel des émeutiers de droite ont attaqué le consulat chinois de Medan et insulté le drapeau national chinois.

Par ailleurs, on apprend que le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Subandrio, sera écarté du pouvoir pour un temps indéterminé et exilé hors du pays, à cause de ses tendances pro-communistes et sa politique de rapprochement avec la Chine. Entro-temps, le président continue à subir de fortes pressions de la part de ceux qui l'incitent instamment à bannir le parti communiste en Indonésie. Les militaires procèdent à des purges, et contraignent les communistes, par milliers, à abjurer publiquement leur allégeance au parti.

Des milliers de militaires fouillent le centre de Java à la recherche du chef du parti communiste, D. N. Aidit, qui semble se déplacer constamment en compagnie d'une dizaine de partisans armés dans les environs du district de Solo.

Les plans de sabotage découverts dans l'ouest de Java prévoient l'organisation d'une équipe de jolies femmes ayant pour mission de séduire les chefs des partis non communistes et de les persuader de se joindre au mouvement communiste.

Michael Stewart ira à Moscou fin novembre

LONDRES. (AFP) — Le Foreign Office a annoncé officiellement que le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Michael Stewart, effectuait une visite à Moscou du 29 novembre au 3 décembre prochains.

Il s'y rendra à l'invitation de son homologue soviétique M. Andreï Gromyko, qui avait fait cette année une visite officielle en Grande-Bretagne du 14 au 20 mars.

Le désarmement, et notamment la question d'un accord sur la non-dissémination des armes nucléaires, la recherche d'une solution négociée au conflit vietnamien, le problème de la sécurité européenne et l'ensemble des relations entre l'Est et l'Ouest figureront à l'ordre du jour des entretiens, indiquent de source britannique autorisée.

Le développement des relations commerciales et culturelles entre la Grande-Bretagne et l'URSS sera également évoqué. On s'attend à Londres, que M. Stewart sera reçu à cette occasion par le chef du gouvernement soviétique, M. Alexis Kossyguine et qu'il aura l'occasion de conférer avec d'autres dirigeants soviétiques.

De nouveaux combats éclatent et la tension monte à Chypre

NICOSIE. (AFP, PA) — Des combats ont de nouveau éclaté aujourd'hui entre Cyprotes grecs et Cyprotes turcs dans le port de Famagouste, sur la côte orientale de l'île de Chypre.

Le Grec et un Turc ont perdu la vie, ce qui porte à huit le nombre de morts depuis que les combats ont repris hier. Vers midi, aujourd'hui, un calme relatif est revenu. La circulation a repris sur les routes conduisant vers les banlieues. La gendarmerie nationale et des Cyprotes turcs en armes montent la garde de chaque côté de la route. Des patrouilles de l'ONU, en voitures blanches, effectuent leurs rondes.

"Bourse des prix" dans une ville soviétique ?

MOSCOU. (AFP) — Les 1.200.000 habitants de Tachkent, la capitale de la république soviétique de l'Ouzbékistan, sont ravitaillés à 65 pour cent par le commerce privé et à 35 pour cent par les magasins d'Etat: c'est la conclusion d'une enquête dont la "Komsomolskaya Pravda" publie les résultats.

Le "secteur individuel" produit, pour l'ensemble de l'Ouzbékistan, 40 pour cent des produits alimentaires, précise le journal. Le "marché Kolkhozien", où les paysans vendent le produit de leurs lopins individuels et les fermes collectives les surplus qui leur restent après leurs livraisons à l'Etat, "reste le fournisseur essentiel de la population pour de nombreux produits agricoles", écrit le journal.

Aussi, l'enquête approuve-t-elle le maintien du circuit commercial "libre". "tant que l'Etat ne peut assurer seul le

CHARGEMENT INSTANTANÉ? c'est Agfa rapid 16 PHOTOS NETTES chaque fois! APPAREIL ISO-RAPID 35 mm Lampe-éclair incorporée

ENSEMBLE CADEAU \$1695 UN APPAREIL SENSATIONNEL LE CADEAU IDEAL

LES FILMS AGFACHROME FORMATS: 120, 127, 35 mm (20 et 36 poses) et RAPID

C. A. BARBIER LACAILLE PHOTO DEPT. 695, rue NOTRE-DAME (coin 7e) 4150, rue WELLINGTON Lachine — 637-2653 Verdun — 769-2785

THE DUTCH MILL 5216, Côte-des-Neiges 733-2646

Pourquoi Jean Charbonneau a-t-il adopté la bière Black Horse avec la nouvelle étiquette dorée? M. Jean Charbonneau de Montréal.

Jean Charbonneau sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

\*Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.

(Sondage effectué par une compagnie indépendante) Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse Maintenant avec étiquette dorée BRASSÉE À MONTREAL ET À QUÉBEC PAR DOW, LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



PLUS FRAÎCHES QUE JAMAIS BOÎTES ZIP TOP! ZIP TOP NOIX SALÉES CHEZ VOTRE ÉPICIER!

IAC DIVISION INDUSTRIELLE Votre source de financement la plus sûre lorsque vous achetez ou louez de l'outillage ou de la machinerie. CONSULTÉZ VOTRE FOURNISSEUR OU COMMUNIQUEZ AVEC NOUS. MONTREAL: M. J. Royer, 1945, boul. Graham, 731-2771 INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.

**NOUVELLES INTERNATIONALES •**

**Des chirurgiens enlèvent une grenade amorcée du corps d'un Sud-Vietnamien**

SAIGON (AFP) — L'opération chirurgicale tentée aujourd'hui pour enlever du corps d'un Vietnamien une grenade que l'on croyait amorcée a réussi. L'engin a été enlevé par une équipe de trois chirurgiens protégés par un mur de sac de sable et opérant à l'aide d'instruments placés au bout de perches de 4 1/2 pieds de long chacune.

L'équipe chirurgicale était dirigée par le général d'aviation James Humphreys, assisté du colonel Daniel Campbell et d'un anesthésiste de Londres, le Dr Anthony Graham Brown.

L'opération s'est déroulée en cinq minutes sans incident, a déclaré le général Humphreys. Aussitôt enlevée, à l'aide d'une pince que nous avions confectionnée, la nuit dernière, la grenade a été placée dans une boîte pleine de sable et a été enlevée par les artificiers.

Le blessé, Nguyen Van Chin, est un paysan du delta âgé de 32 ans. Un soldat vietnamien avait tiré avec son lance-grenades "M. 79" à quelques pieds de lui. Manifestement la grenade, qui a la forme d'une grosse balle de fusil, n'avait pas couvert la trajectoire requise — une quarantaine de pieds environ — pour qu'elle s'amorce. Elle avait pénétré à la hauteur de la ceinture à droite et avait poursuivi sa route sous les tissus pour se loger en faisant une grosse bosse entre le rein droit et la peau.

Le malade fut anesthésié localement. Un mur de sable avait été placé entre le malade, conscient depuis dimanche des risques, et les chirurgiens. Ce mur avait près de 5 pieds de haut. Une ouverture avait été faite à hauteur du malade pour que les chirurgiens puissent manier

les deux perches au bout desquelles se trouvaient le scalpel pour débrider les chairs et une pince pour prendre la grenade, une fois qu'elle aurait été dégaçée.

Un pare-brise à l'épreuve des balles avait été placé au-dessus du mur pour permettre aux deux docteurs de pratiquer l'opération.

Le général Humphreys a révélé que le malade n'avait été ausculté pour la première fois que 48 heures après avoir été blessé.

Les médecins de Cantho qui le firent passer aux rayons-X furent incapables de diagnostiquer la masse révélée. Ce furent les artificiers qui examinèrent les photos prises aux rayons-X et purent déterminer la nature du projectile.

L'état du malade est satisfaisant.

Les infirmiers n'auront plus peur de s'approcher du pauvre malade, coupe du monde depuis dimanche dernier.



SAIGON (UPI) — Au cours d'une querelle avec son mari, Mme Ho Thi Que, la "grande sœur" des soldats du 44e régiment sud-vietnamien, a été tuée d'une balle de revolver. Selon des témoins, le coup est parti alors que le mari de la "femme-tigre", le major Nguyen Van Dan, tentait de désarmer sa femme qui le menaçait de son arme.

**La "femme-tigre", une héroïne sud-vietnamienne, est tuée par son mari**

SAIGON (UPI) — Mme Ho Thi Que, la "femme-tigre" toujours armée jusqu'aux dents, a été tuée hier au cours d'une scène de jalousie avec son mari.

Un haut officier sud-vietnamien, qui a demandé de rester inconnu, a révélé que Mme Que, qui est âgée de 38 ans, était à faire une scène de jalousie à son mari, le major Nguyen Van Dan, qu'elle accusait de porter trop d'attention à une autre femme.

Mme Que, a relaté l'officier, a pointé son pistolet vers son mari tandis que les yeux de l'autre femme s'emplissaient d'horreur. Le major tenta de désarmer sa femme, et durant la lutte qui s'ensuivit, un coup est parti qui a mortellement blessé Mme Que.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer si des accusations doivent être portées contre le major Dan.

Mme Que était reconnue pour être la "grande sœur" des hommes du 44ème bataillon des rangers sud-vietnamiens, une unité que son mari a déjà commandée et qui est en poste dans le delta du Mékong.

Portant toujours une armure d'acier ornée de tigris, Mme Que allait au combat avec les hommes dirigés par son mari.

Deux pistolets automatiques de calibre .45 suspendus aux

hanches, Mme Que était devenue le symbole du courage pour l'armée vietnamienne.

Le major Dan, un des officiers les plus décorés de l'armée, a été dernièrement relevé de son commandement du 44ème bataillon quand cette unité a perdu 58 hommes après s'être fait encercler par deux bataillons vietnams. Le major avait pris part à l'opération et une enquête faite après coup a résulté en son départ pour une autre région du pays.

La "femme-tigre" s'était rasée la tête après la bataille, en signe de deuil pour les victimes.

Officiellement, Mme Que était un officier non breveté du 44ème, surnommé le bataillon du "tigre noir". Elle a souvent joué un rôle important au cours de certaines batailles comme en font foi les nombreuses décorations reçues pour bravoure.

Elle était une femme dangereuse, tant pour les Vietnams qu'elle détestait à mort que pour quiconque s'en prenait aux hommes de "son" bataillon. Dangereuse aussi pour ses propres hommes qui vérifiaient toujours où elle était avant de piller une hutte de paysan. Elle connaissait tous les secrets du karaté et les utilisait avec une mortelle efficacité.

SAIGON (UPI) — La prochaine marche dans l'espace d'un cosmonaute américain sera remise à l'an prochain. La NASA a en effet révélé hier l'abandon du projet qui aurait permis à Thomas Stafford de faire une telle marche durant

**Stafford ne "marchera" pas dans l'espace**

HOUSTON (UPI) — La prochaine marche dans l'espace d'un cosmonaute américain sera remise à l'an prochain. La NASA a en effet révélé hier l'abandon du projet qui aurait permis à Thomas Stafford de faire une telle marche durant

les deux vols Gemini qui enverront quatre hommes dans l'espace en décembre.

Cet honneur ira apparemment à David Scott, co-pilote du vol orbital "Gemini 8" prévu pour février ou mars. Scott quittera sa capsule durant au moins une révolution complète autour de la terre, disent les autorités de la NASA.

Stafford est le co-pilote de "Gemini 6", le deuxième des vaisseaux spatiaux que les Etats-Unis espèrent placer sur orbite en décembre. Les cosmonautes Frank Borman et James Lovell partiront d'abord dans la capsule "Gemini 7" pour une randonnée de 14 jours dans l'espace. La date du départ est provisoirement fixée aux alentours du 8 décembre.

ANNONCE

**Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand**

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne riez! Jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

**LISEZ CETTE SEMAINE DANS**

**La Patrie**



**TERREUR À SHAWINIGAN UN "MANIAQUE AU COUTEAU" SÈME LA PANIQUE**



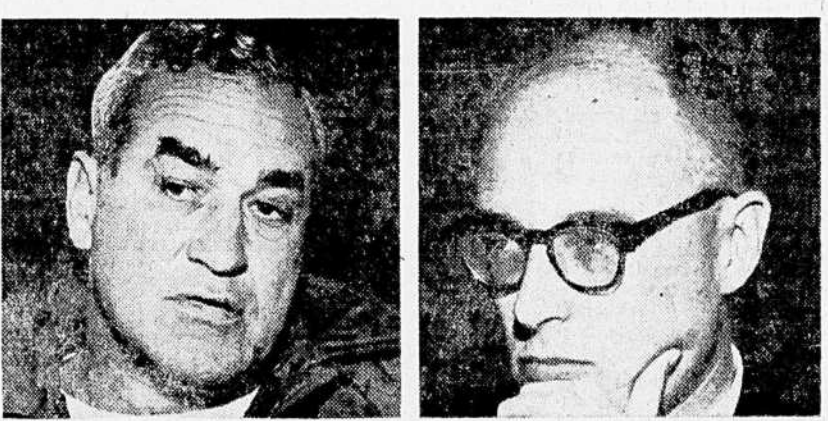
**LES BOEUF AURONT EUX AUSSI LEUR RÉVOLUTION TRANQUILLE**



**DEUX SOEURS, CENT ANS DE THÉÂTRE, LES IDOLES D'UNE GÉNÉRATION DE QUÉBÉCOIS ANTOINETTE ET GERMAINE GIROUX**



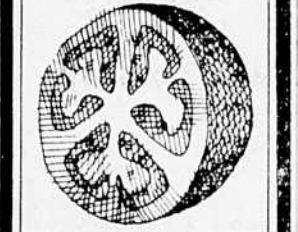
**UNE CÉLÈBRE VOYANTE AFFIRME : HITLER EST VIVANT**



**TRIMBLE WORKMAN: UNE GUERRE A FINIR**



**Smirnoff + tomate = Mmmm!**



LE "BLOODY MARY" SMIRNOFF

Tomate et vodka: un mélange parfait. (D'un velouté et d'une pureté incomparables, Smirnoff s'incorpore subtilement à toutes les consommations.) Dans un grand verre, mettre des cubes de glace, une mesure de Smirnoff, et remplir de votre jus de tomate favori. Le secret de votre réussite: Smirnoff, la seule vodka filtrée neuf fois à travers des granules de charbon de bois activé.

**Smirnoff VODKA**

Discrète au goût... discrète à l'odorat

Distillée au Canada pour Slté Pierre Smirnoff Fils

Pour des recettes additionnelles, demandez la livret de recettes gratuit à Smirnoff, 1745, av. Cedar, Apt. 101, Montréal, P.Q.

cette fois, un seul choix

**votons tous libéral**

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**EN MARGE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES**

- L'ÉDITORIAL D'YVES MICHAUD
- LES ANALYSES DE PIERRE CHALOULT
- ET DE LOUIS-MARTIN TARD

**VOTRE MEDECIN VOUS PARLE**

REDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

**Pour une "politique" de la vieillesse**

Dr Wilfrid LeBlond, M.D.

Dieu sait comme on nous rabat assez les oreilles, et les plis du porte-feuille individuel et public, avec la "politique" de la jeunesse. Il n'y en a que pour eux, les jeunes : organisation "ad nauseam" des loisirs, octrois de bourses sous n'importe quel prétexte, plus ou moins "frauduleux" tel que vient de s'en plaindre Monsieur le Ministre ; droit de vote à 18 ans, avec ce que cela comporte : admission à boire dans les endroits et buvettes réservés jusque là aux plus-de-21 ans, et le reste. Cela sent la démagogie à plein nez. Mais quand le gouvernement a dit : "Vox populi, vox Dei", il doit logiquement ajouter : "Mon chef, c'est le peuple. Donc il faut que je le suive..."

"Et l'on part ; et c'est un jeu..."

"Et jusqu'à l'adieu suprême (les prochaines élections) !"

"C'est son âme que l'on sème..."

pour récoltes des navets... académiques et autres en chantant, toujours : "Après nous le déluge..."

Cela fait très vieille France, évidemment : 1759. Mais ça permet de rappeler au gouvernement que, tandis qu'il donne tellement d'attention aux futurs électeurs : "ton café (ce qu'il y a souvent de meilleur dans un repas) fout le camp!" (la du Barry à Louis XX, dit le "Bien-aimé").

La "commission Laroque" (pas nommée par le gouvernement de la Belle Province) insiste sur le fait que la "politique de la vieillesse" ne devrait pas être dissociée de la "politique de la jeunesse", car "les problèmes des vieux et les problèmes des jeunes dépendent les uns des autres."

Il est certain, commente-t-on en substance dans ce rapport de la Commission Laroque, que l'on voit s'opérer dans les faits et dans les moeurs "une ségrégation des âges, un cloisonnement entre les générations" qui sont lourds de conséquences psychologiques : "et économiques" ajouterons-nous.

Les erreurs, d'exaltation démagogique, dont pâtit inconsciemment la jeunesse, en particulier dans le domaine électoral et dans le domaine de l'enseignement "nouvelle vague", aboutiront pour beaucoup à des résultats désastreux quand arrivera l'âge de la retraite.

Aussi, affirment les rapporteurs, "nous tenons que ni l'une ni l'autre (de ces politiques, de jeunesse et de vieillesse) n'atteindront pleinement leurs objectifs tant qu'elles ne seront pas pensées davantage l'une par rapport à l'autre." Tant que les vieillards n'auront pas de ressources suffisantes, un logis décent, adapté à leur intimité essentielle et à leurs besoins, une aide médicale et ménagère assurée, les travaux des sociologues, omnipraticiens, psychiatres en vue de modifier leur condition resteront lettre morte ou à peu près.

On croit faire une sorte de "politique" des vieillards en les renvoyant au "pensionnat" abhorré, aux "refuges", aux maisons pour vieux". C'est proprement inhumain. Rien n'obsède autant le vieillard "moyen" et normal que la hantise d'avoir à aller terminer ses jours en "pensionnat" (même luxueux) ou il devra subir, bon gré mal gré, le contact quotidien avec d'autres "vieux" comme lui. Le fait brutal, c'est que les vieillards n'aiment rien moins que la société des autres vieillards ; leur épouse exceptée.

Une "politique" sincère et vraie de la vieillesse consiste à assurer aux "vieux" les moyens de vivre dans leur maison à eux, si modeste soit-elle ; à bénéficier d'une aide ménagère régulière, médicale, et le reste. Dans ces conditions les plus-de-70 ans non seulement coûtent moins cher à l'Etat ; mais encore peuvent-ils être "rentables", d'une manière ou de l'autre, pour la collectivité.

Songez aux paratonnerres de la Grèce antique, tel qu'on en voyait au temps de Périclès dans le fait d'avoir "un vieillard dans sa maison à soi."

Le bel âge

Un reporter va interviewer le centenaire d'un village et lui pose la question rituelle :

"A quoi attribuez-vous le fait que vous ayez atteint cet âge peu commun et que vous soyez en aussi bonne santé ?"

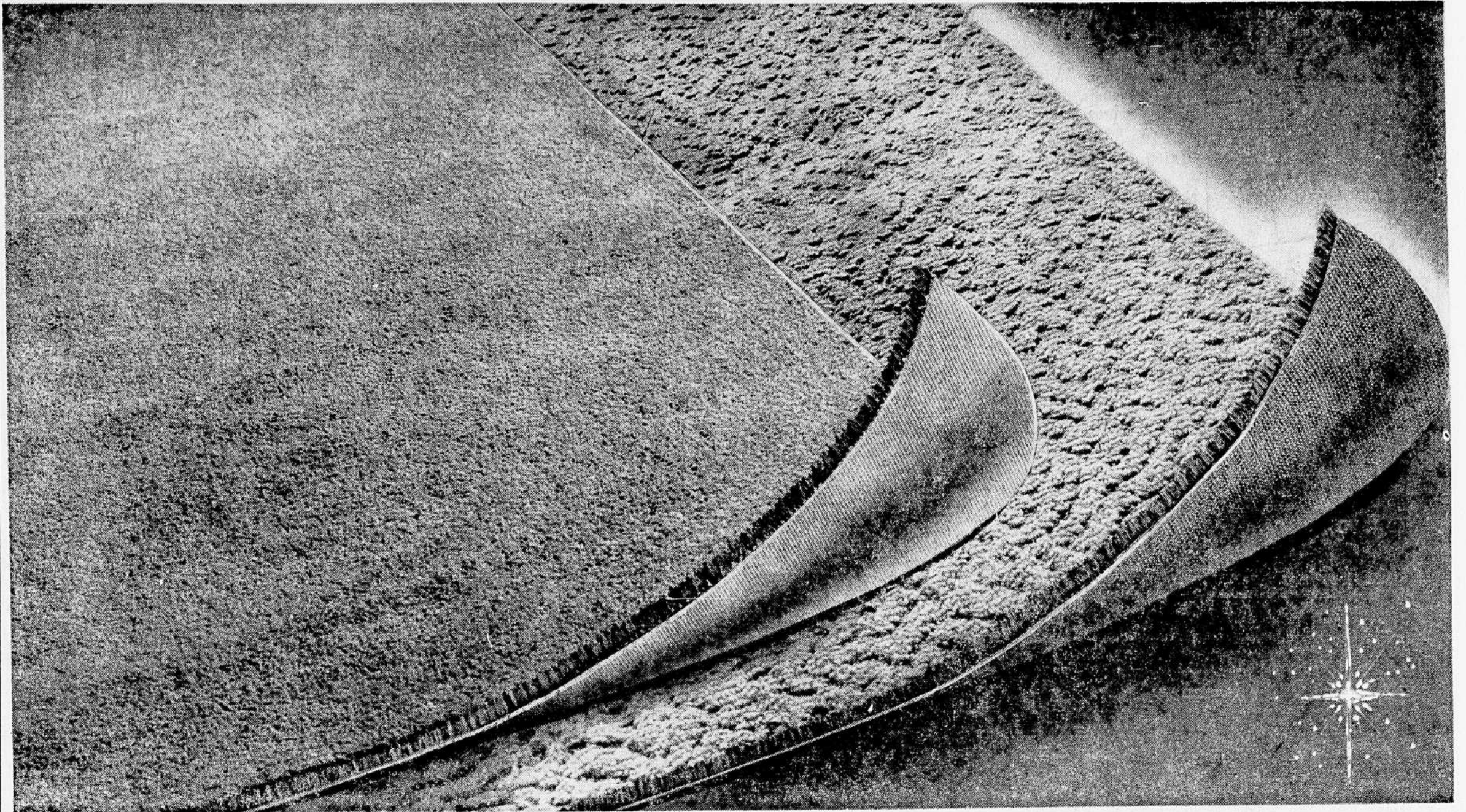
"Ma foi, fiston, il faut dire que je ne bois pas d'alcool, je ne fume pas et j'ai eu très peu d'aventures galantes..." Ca vient peut-être de là. A ce moment, on entend un vacarme terrible provenant de la porte d'entrée, et voyant la mine étonnée, du journaliste, le brave centenaire lui explique :

"Ne vous en faites pas ; c'est mon père qui rentre encore soulé..."

Comment traiter une personne âgée

Une personne âgée en bonne santé n'est pas nécessairement moins capable parce qu'elle a vécu plus longtemps. Si elle habite avec sa famille, il se peut qu'elle ne puisse pas prendre ses propres décisions et s'en occupe trop ; il vaudrait mieux qu'elle ait la responsabilité de tâches appropriées ; tour de la maison. Un examen médical régulier l'aidera à se maintenir en bonne santé.

# EATON TAPIS, SOUS-TAPIS ET POSE... AU PRIX DU TAPIS SEULEMENT!



## TAPIS-MOQUETTE "ACRILAN" HADDON HALL D'EATON, pose comprise\*

Profitez de cette offre pour vous procurer le fameux "Briarcrest" de marque Haddon Hall d'Eaton ! Les fibres acryliques sont d'un rebondissant impeccable et l'aspirateur à tôt fait d'en retirer la poussière. Il est monté sur canevas jute/coton tissé en même temps que les fibres acryliques. Le tissage "Wilton" se révèle d'une merveilleuse résistance ; il se nettoie très facilement avec de l'eau et un simple détérioratif. Toutes les couleurs ne sont pas offertes dans chacune des largeurs. Dimensions approximatives.

Largeur 9' : or grenu, vert feuillu, champignon, épice, marron et or.  
Largeur 12' : Bronze topaze, or grenu, vert mousse, vert feuillu, turquoise, champignon, vanille, épice, marron or, rubis, bleu cathédrale.

SPECIAL  
**1195**  
la verge carrée  
pose comprise\*



Profitez de ces avantages exceptionnels et procédez à la décoration de votre intérieur ! Composez 842-9331, postes 731, 831 ou écrivez à Montréal aux soins du Service d'Achats à Domicile Eaton. Un représentant passera chez vous avec échantillons sans frais ni obligations de votre part.

## TAPIS-MOQUETTE NYLON RELIEF en 9' et 12' pose comprise\*

Offre d'avant-Noël. Tapis-moquette à filament continu de nylon ; choix de teintes unies ou ton sur ton ! Sa texture de deux niveaux lui donne belle allure et robustesse. Ce tapis-moquette résiste effectivement à l'usage le plus assidu... et ses fibres ne s'éparpillent ni ne moussent. Largeurs 9' et 12'. Dimensions approximatives.

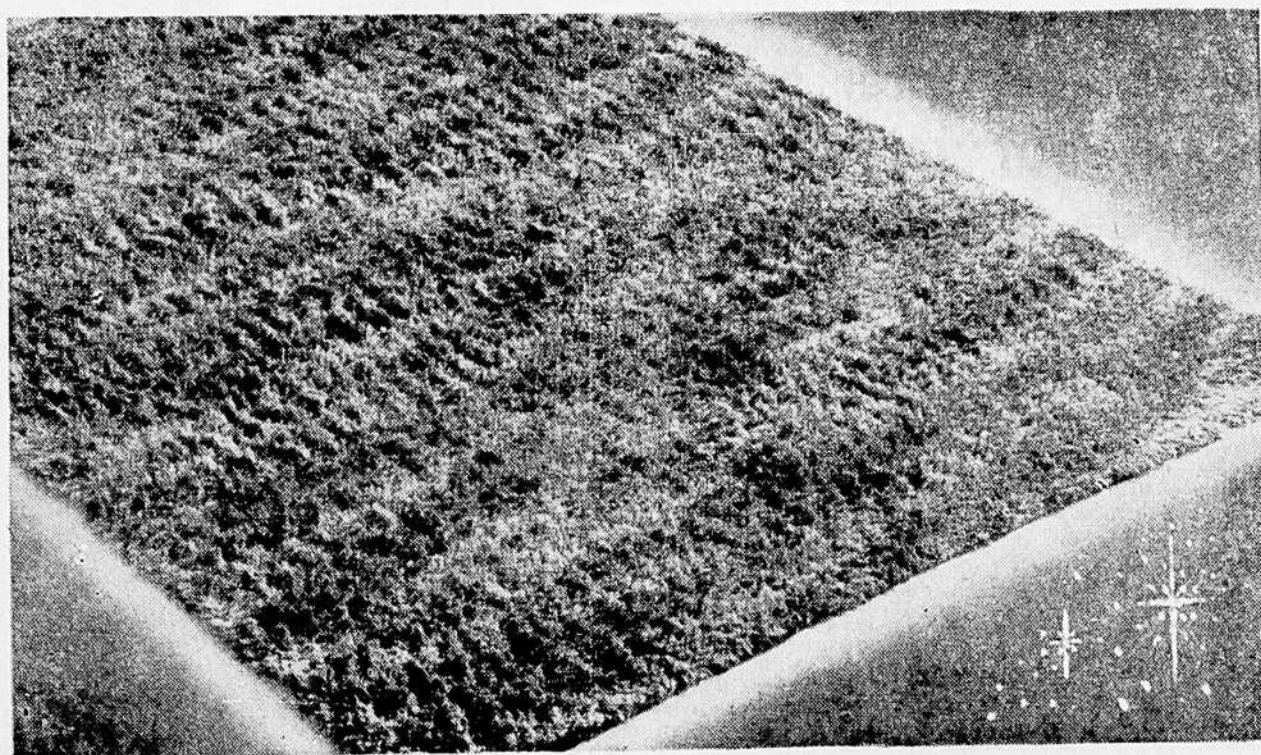
Teintes unies : beige écorce, Ton sur ton ; beige automne, vert champignon, cuivre, vert pin, or avocat, bleu paon, vieil or, rouge oriental et bleu. florentin.

SPECIAL  
**795**  
la verge carrée  
pose comprise\*

\*La pose comprend la main-d'oeuvre et les sous-tapis de feutre. Quelques légers frais supplémentaires pour seuils de porte et bords aplanis.

EATON en ville - Tapis-moquette (rayon 272) au sixième étage et EATON de Fairview à Pointe-Clair

## TAPIS D'ESPRIT SUÉDOIS À PRIX SPÉCIAL CHEZ EATON EN VILLE



### Tapis "Nordic" tout laine 9' x 12' Ordinairement 259.00

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

4 modèles : "Moonglo" "Scandia" et quelques "Viking" et "North Sea" en quantités limitées. Ces tapis, de couleurs brillantes, sont de qualité remarquable et marqués à prix étonnamment bas.

Special  
**183<sup>00</sup>**

### Tapis laine et coton

7' x 10' SPECIAL 10' x 14' SPECIAL

Rég. 115.00 **76<sup>50</sup>** Rég. 195.00 **131<sup>50</sup>**

Quelques exemplaires et quelques couleurs seulement sont en vente. Fibres mixtes coton et laine à texture serrée ; joli motif d'allure rustique et sympathique. Quantités limitées!

### Tapis laine, tissage Axminster

Rég. 190.00 **161<sup>00</sup>**  
SPECIAL

Dimension 9' x 12'. Ces tapis fort sophistiqués constituent des éléments décor tout aussi importants que des peintures abstraites.

EATON en ville (rayon 272) au sixième étage

## Une éblouissante avant-première de Noël!

### LA PARADE DU PERE NOEL D'EATON ARRIVE A MONTREAL

### LE SAMEDI 20 NOVEMBRE



"Le pays des rêves"... c'est ainsi que le Père Noël a nommé son défilé de cette année. Plusieurs de nos légendes préférées font partie de ce grand événement : "Ma Mère L'Oie", "La Vieille Femme et la Chaussure", "Cendrillon"... les oursins "rigolo" et plusieurs autres, qui brûlent d'impatience de vous rencontrer, garçons et filles de Montréal... PENSEZ-Y MAINTENANT! - NOTEZ LE NOUVEAU PARCOURS... tout le long de la rue Sherbrooke, depuis la rue Davidson à la rue University et jusqu'à EATON!



Faites la connaissance du réputé sculpteur britannique :

**Macdonald Reid**

à l'occasion de son exposition de sculptures "Electroniques" au neuvième étage chez EATON jusqu'au 13 novembre

Macdonald Reid a mis au point une méthode unique de sculpture à l'aide d'une caméra très spéciale qui, en 30 secondes, enregistre toutes les impressions par électronique. Ne manquez pas de voir l'exposition de bustes de personnalités très connues, grandeur nature, réalisées d'après cette méthode.

COMPOSEZ 842-9331, poste 635  
Les sculptures sont marquées à prix étonnamment bas!

HEURES D'AFFAIRES EATON : EN VILLE 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. | À FAIRVIEW DE POINTE-CLAIRE : 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 10 H. | COMMANDES TÉLÉPHONIQUES : 8 h. DU MATIN à 6 h. DU SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.

# Legault: l'adoption de la formule F. F. signifierait... "la fin de la race"

par André Béliveau

Un petit homme au crâne à moitié chauve et au jupon incisé a failli à quelques reprises voler la vedette à M. Réal Caouette hier soir au marché Atwater. Et M. Caouette ne pouvait que s'en réjouir. Ce tribun exceptionnel, M. Laurent Legault, président provincial du Ralliement des créditistes, qui a pris la parole immédiatement

avant son chef, a en effet contribué considérablement à préparer la venue de ce dernier en "réchauffant", grâce à son éloquence déchaînée, un auditoire par ailleurs déjà fort bien disposé.

M. Legault a été interrompu à plusieurs reprises par les acclamations de la foule. Tellement qu'à un certain moment, il s'est cru obligé de lancer :

"J'ai rien qu'une demi-heure pour parler! Si vous passez votre temps à applaudir, je pourrai pas rien dire!"

La pire trahison

Quant à la substance de son discours, elle était sensiblement la même que celle des exposés des autres orateurs : attaques contre les vieux partis et leurs suppôts, proclamation des droits

des Canadiens français, appel au nationalisme.

"Sir Étienne Carlier a consenti à signer le pacte confédératif parce que ce dernier garantissait au Québec son autonomie et son droit de veto, a-t-il affirmé. Autrement, il n'aurait pas signé. Mais aujourd'hui Jean Marchand, après avoir trahi les ouvriers, se prépare, avec ses amis Pelletier

et Trudeau, à commettre la plus grande trahison de l'histoire du Canada en se faisant les défenseurs de la formule Fulton-Favreau, qui dit que la constitution peut être amendée avec l'accord des deux tiers des provinces, c'est-à-dire sans le Québec. C'est incroyable que des hommes soient prêts à trahir le Québec comme ça. S'ils réussissent, ce sera la fin de la race!"

M. Legault serait bien d'accord pour qu'on laisse la constitution là où elle est, "dans les tiroirs poussiéreux du Foreign Office, à Londres", et qu'on écrive une autre qui reconnaît la juridiction du Québec dans les domaines du crédit, du commerce, de l'immigration et des droits fiscaux.

Le cheval et le gars

Répétant la ferme détermination des créditistes québécois de s'emparer de la balance du pouvoir aux Communes, il a expliqué que "le pouvoir, c'est le cheval attelé sur le buggy dans le harnais", tandis que "la balance du pouvoir, c'est le gars qui est dans le buggy puis qui tient le fouet..."

S'il en est de nouveau pris à l'âme damnée des créditistes dans le Québec, M. Jean Marchand, "Marchand passe son temps à dire que le créditisme est mort dans notre province. Il l'a répété l'autre jour à la télévision. Mais au cours d'un programme d'une demi-heure, il a trouvé le tour de répéter le nom de M. Caouette 52 fois! Pour un mort, Caouette a l'air d'un mort dangereux!"

M. Legault a enfin déclaré que les élections de lundi prochain sont les élections "les plus importantes pour le peuple canadien-français depuis la Confédération", et "qu'un peuple qui se vend en temps d'élections recrée un gouvernement vendu".

Pauvre économie

Un autre orateur, le journaliste Fernand Bourret, qui pose sa candidature contre M. Gérard Pelletier dans Hochelaga, a affirmé que les Canadiens ne pourront pas dire "Maitres chez nous" avant de s'être rendus maîtres de leur crédit, de leurs institutions financières, commerciales et industrielles, de leur constitution (qui dort à Londres) et de leur "bien-être social".

"Chaque année, a-t-il dit, au-delà de \$1 milliard s'en vont, en intérêts et en dividendes, à des financiers des États-Unis, de l'Angleterre, de la France et d'autres pays étrangers."

M. Bourret a vertement dénoncé la politique économique d'Ottawa. "Il y a deux semaines, la Dominion Textile a inauguré une usine à Saint-Jean. A cette occasion, le président de cette société a affirmé que les politiques industrielles et commerciales imposées par Ottawa sont contraires aux intérêts des travailleurs du Québec. Prenez seulement le traité signé par le ministre Drury au sujet des échanges avec la Chine communiste. Les Chinois nous achètent de la marchandise, c'est entendu, mais en retour,

nous sommes obligés d'acheter d'énormes volumes de produits textiles chinois, ce qui réduit considérablement les emplois dans l'industrie du textile au Québec et au Canada."

Le journaliste a profité de sa présence au micro pour demander à M. Caouette de dire demain soir à Québec à M. Lucien Plourde, candidat créditiste dans Québec-Ouest, de "prendre soin de Jean Marchand, son adversaire libéral dans son comté". "De notre côté, on va prendre soin de Gérard Pelletier", a-t-il promis.

## Le Ralliement a dépensé \$30,000

(par A.B.) — La campagne électorale du Ralliement des créditistes aura coûté, en tout et pour tout, au niveau provincial, \$30,223. Ce chiffre ne tient pas compte des dépenses des organisations de comté.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le président de ce parti, M. Laurent Legault. Les frais de publicité à la télévision ont coûté à eux seuls \$17,000. La publication d'un petit journal tirant à 945,000 exemplaires a entraîné des dépenses de \$10,200, et les derniers \$3,000 ont été affectés à la location des salles.

"Mais il y a un petit problème, a dit M. Legault. On n'avait que \$26,443 en caisse. Ça veut dire qu'on est dans le trou de \$3,800. J'ai pris sur moi de signer personnellement pour cette somme, parce que j'étais sûr que vous ne me laisseriez pas tout seul. C'est pourquoi..."

C'est pourquoi on a organisé une petite collecte au marché Atwater. Des dames et des demoiselles se sont chargées de recueillir les cotisations des partisans.

"Mais ne donnez pas d'argent à n'importe qui, avait recommandé M. Legault. Ceux qui passent la quête pour nous autres ont tous une étiquette verte avec la badge du coat!"

La cagnotte a rapporté environ \$800. L'histoire ne dit pas comment M. Legault récupérera ses 3,000 autres dollars.

Et quels seront les fruits de tant d'éloquence et de tant de dévouement?

M. Caouette nous a dit hier soir que son parti ferait élire "au-delà de 35 députés" au Québec. A son avis, le Ralliement des créditistes recueillera de 37 à 38% des voix.

Lui-même n'est guère inquiet quant à sa propre réélection. "Je ne suis pas allé dans mon comté depuis le début de la campagne. Mes organisateurs me disent: "Occupe-toi pas de Villeneuve, Réal, on s'arrange avec ça, ça va bien!" M. Caouette est même convaincu que les électeurs de son comté lui accorderont lundi une majorité d'au moins 15,000 voix. Aux élections de 1963, il avait recueilli 18,096 voix, contre 7,270 pour son adversaire libéral Cuddihy, qui n'est pas porté candidat cette année.



## La voix des petits: du sang neuf

Même les plus jeunes peuvent militer dans les rangs du Ralliement des créditistes, et on en trouvait un bon nombre hier soir au marché Atwater. On en voit ici quelques-uns venus appuyer le candidat créditiste dans Laurier, M. Lévesque. Plus tard, au cours de la soirée, ces jeunes devaient s'asseoir par terre devant la tribune d'honneur et crier à tout bout de champ, pendant le discours du chef: "Vive Réal Caouette!"

## Un éditorial soulève l'ire de Réal Caouette

(par G.P.) — Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a sorti toute la violence verbale dont il est capable pour commenter et dénoncer un éditorial publié dans LA PRESSE du 2 novembre, sous la signature de Cyrille Felteau, qu'il a qualifié "d'hypocrite en redingote".

Fait plutôt rare dans un discours de chef de parti, M. Caouette a lu hier soir au complet, devant environ 3,000 personnes réunies au marché Atwater, l'éditorial intitulé "A bouffon, bouffon et demi..." pour y répondre point par point.

Consacrant à cet éditorial une quinzaine de minutes de son discours d'une heure, le chef créditiste "aurait aimé que Cyrille Felteau soit là pour expliquer son article d'imbecillité".

L'éditorial parlait de "clowneries" au sujet des séances publiques de M. Caouette qui a répondu: "J'espère qu'il a vu l'assemblée de Pearson, il y en avait là des clowneries!"

Au sujet de "l'affaire des six", l'éditorial mentionne que M. Caouette "parait y avoir joué un rôle peu reluisant". L'orateur, au point fort de sa colère, a alors lancé: "Que Cyrille Felteau le dise donc le rôle que Réal Caouette a joué là-dedans... espèce d'hypocrite en redingote!"

Il devait un peu plus tard parler de ceux qui se cachent derrière les colonnes des journaux pour commenter: "Que voulez-vous qu'ils voient du peuple?"

A M. Felteau qui l'accusait "d'incohérence intellectuelle", le chef créditiste a répondu: "Toute la cohérence insignifiante de Felteau n'atteindra jamais la poussière de l'incohérence intellectuelle de Réal Caouette, ça c'est clair."

Le chef politique a aussi sou-

tenu que M. Felteau ne peut comprendre le "dividende national", si cher aux créditistes, parce que ça lui entre par une oreille et ça lui sort par l'autre pour la bonne raison qu'il n'y a rien entre les deux.

Pour répondre à l'éditorialiste qui parlait de ses premiers flirts politiques avec "les missionnaires Louis Even et Gilberte Côté-Mercier", M. Caouette a reconnu qu'en tant que créditiste depuis 27 ans, tout ce qu'il sait au sujet de l'économie et du social, il l'a appris de M. Even.

L'éditorialiste rappelle la coalition des bérêts blancs avec les libéraux provinciaux en 1956.

M. Caouette a répondu: "A ce moment-là j'étais financier créditiste et si j'ai entrepris la lutte pour faire battre Duplessis, c'était uniquement pour suivre mes chefs, M. Even et Mme Côté-Mercier."



## Il a préparé la venue du chef

Le président du Ralliement, M. Laurent Legault, adoptant plusieurs des trucs oratoires typiques de M. Caouette, a considérablement contribué à "réchauffer" l'assemblée hier soir avant que le chef lui-même ne s'empare du micro. Assis derrière M.

Legault, M. Caouette attend patiemment son tour. Plusieurs des candidats créditistes de la région de Montréal avaient pris place sur l'estrade, où M. Gilles Grégoire, adjoint de M. Caouette, brillait par contre par son absence.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

# Pearson se prépare à hausser les taux d'intérêt après le 8

— Douglas

TORONTO (PC) — Le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a défie le premier ministre Pearson de déclarer maintenant si le gouvernement a l'intention de hausser les taux d'intérêt après les élections du huit novembre.

M. Douglas, qui est à Toronto pour prendre la parole aux Maple Leaf Gardens, a déclaré qu'il y a des rapports selon lesquels les banques à charte ont déjà commencé à "bloquer" le

crédit en prévision des mesures anti-inflationnaires que prendrait le gouvernement.

Il a dit que le premier ministre devrait confirmer ou démentir les rumeurs voulant qu'on envisage de hausser les taux d'intérêt, parce que cette hausse pourrait tempérer le boum que connaît actuellement l'économie.

C'est ce qui est arrivé en Grande-Bretagne sous l'ancien gouvernement conservateur

lorsque les taux ont été haussés, a-t-il ajouté.

M. Douglas a dit que rien n'indique une situation "d'inflation galopante" et que les taux d'intérêt ne devraient pas être haussés.

Le président Johnson a été l'objet de critiques de plusieurs économistes américains pour avoir réduit les taxes, a-t-il dit, mais la réduction a gonflé les revenus du gouverne-

ment et empêché un fléchissement de l'économie.

Le chef néo-démocrate a donné cette conférence de presse à Toronto à l'Hotel du gouvernement de l'Ontario en compagnie de M. Donald MacDonald, chef du NPD ontarien, et M. Robert Cliche, chef de l'aile fédérale du NPD au Québec.

M. Douglas a aussi censuré le premier ministre pour sa déclaration de la semaine dernière où il affirmait que s'il sort un gouvernement minoritaire du scrutin du huit novembre, il y aura vraisemblablement d'autres élections dans un an ou un an et demi.

Il a affirmé que c'est un fait une menace aux électeurs canadiens les enjoignant de voter libéral ou de se plonger dans une autre campagne électorale.

"La plupart des gens se rendent compte maintenant que la meilleure façon d'empêcher d'autres élections à brève échéance est de faire en sorte que les libéraux ne soient pas le groupe le plus important".

Le premier ministre n'a pas été forcé de déclencher des élections et ne faisait pas face à un renversement aux Communes à moins qu'il n'ait proposé des mesures impopulaires telles que la hausse des taux d'intérêt.

"Il a déclenché des élections et on peut déduire de sa déclaration qu'il pourrait être celui qui déclencherà les prochaines", a ajouté M. Douglas.

Les vieux partis ont perdu leur identité — Thompson

KAMLOOPS, C.-B. (PC) — M. Robert Thompson a déclaré hier que le Nouveau parti démocratique et le Crédit social étaient les deux seules formations politiques à avoir des principes et une politique bien définis.

Le chef national du Crédit social a ajouté que les libéraux et les conservateurs avaient perdu leur identité en faisant appel aux éléments de la gauche et du centre droit.

"Il n'est plus possible de définir les politiques libérale et conservatrice, a-t-il déclaré lors d'une entrevue à l'aéroport. L'étiquette n'indique pas ce que contient la bouteille."

M. Thompson était de passage dans cette ville en vue d'adresser la parole à un meeting dans la région avoisinante de North Kamloops. Il devait également adresser la parole à Vancouver, aujourd'hui.

# Douglas refuse la protection que la RCMP veut assurer aux chefs

TORONTO (PC) — La Gendarmerie royale a l'intention d'assurer la protection de tous les chefs de partis fédéraux jusqu'après les élections du huit novembre, a fait savoir hier le chef du NPD, M. T. C. Douglas.

Il a déclaré lors d'une conférence de presse que son bureau de Burnaby-Quatrain lui a fait connaître les plans de la Gendarmerie royale et le chef néo-démocrate a ajouté qu'il fera savoir à la police qu'il n'a pas besoin de protection.

Un collaborateur de M. Douglas a dit que la police a pris cette décision à la suite d'un appel téléphonique anonyme mercredi à une station radio-

phonique affirmant qu'un attentat contre la vie du premier ministre Pearson aurait lieu lorsque ce dernier quitterait son hôtel à Peterborough.

M. Douglas a dit que la Gendarmerie royale a l'intention de lui envoyer un policier en civil à son arrivée à Vancouver aujourd'hui.

"Je vais demander à la RCMP de se retirer", a-t-il dit. Il a précisé qu'il est sensible à la bonne intention mais qu'il n'estime pas être en danger.

M. Douglas a ajouté qu'il ne sait pas si c'est le gouvernement ou la police qui a pris cette initiative.

La police est entrée en scène

immédiatement mais le premier ministre n'a pas été mis au courant sur-le-champ.

A Montréal mardi, une bombe incendiaire de fabrication artisanale a été découverte dans la salle où le premier ministre venait de parler.

Protection ou non?

A Ottawa, un officier de la Gendarmerie, mis au courant des déclarations de M. Douglas, s'est mis en contact avec le commissaire G. B. McClellan, puis a déclaré: "Le commissaire n'a pas donné d'instructions semblables et n'en a pas entendu parler."

Il a cependant ajouté que la Gendarmerie collaborera avec les autres forces de police.

A Victoria cependant, le surintendant G. R. Engel de la Gendarmerie royale a annoncé de son côté qu'il déléguera des hommes en vue de protéger la personne des chefs politiques nationaux se rendant en Colombie-Britannique dans le cours de la campagne électorale.

Cette décision a été prise en réponse à la requête faite par le procureur général Bonner et à la lumière des menaces qu'a proférées un inconnu par téléphone contre le premier ministre Pearson mercredi à Peterborough, en Ontario.

Le surintendant a ainsi confirmé les propos de M. T. C. Douglas.

"Cette mesure s'applique aux chefs de tous les partis", a précisé le surintendant Engel.

Le chef de l'opposition John Diefenbaker, M. Douglas et M. Robert Thompson, chef du Crédit social, seront à Vancouver aujourd'hui.

# L'affaire Spencer est "très étrange", déclare Cardin

SOREL, Qué. (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a exprimé sa surprise hier soir, du fait qu'un employé des postes de Vancouver ait reconnu avoir été impliqué dans une affaire d'espionnage.

M. Cardin a dit qu'il "trouvait cette affaire très étrange". L'employé des postes, Victor G. Spencer, âgé de 57 ans, s'est présenté à un journaliste du "Vancouver Province" comme la personne au sujet de laquelle le ministère de la Justice fait actuellement enquête.

M. Cardin ajouta: "Il a confirmé qu'il est cet homme".

Dans une entrevue au téléphone, M. Cardin a déclaré comprendre que l'homme avait dit au journaliste que, s'il le

pouvait, il "dirait tout et des têtes sauteraient".

Le ministre de la Justice a souligné qu'il s'occuperait de cette affaire dès son retour à Ottawa, après les élections, lundi. Il n'y avait rien de plus à ajouter à sa déclaration de mardi à Ottawa, alors qu'il disait que l'homme "ne représente aucune menace à la sécurité de la nation".

Le premier ministre, M. Pearson, avait déclaré aux Communes, le 11 mai, que le gouvernement songeait à porter des accusations contre l'un des deux Canadiens impliqués dans une affaire qui a provoqué l'expulsion de deux diplomates soviétiques.

# Dans Drummond-Arthabaska, un indépendant, Sam Boulanger, fait la vie dure à Pépin

DRUMMONDVILLE. — Le ministre Jean-Luc Pépin a une dure bataille sur les bras dans son comté de Drummond-Arthabaska, mais, à moins d'imprévu, il devrait sortir vainqueur le 8 novembre.

Dans les deux comtés voisins que nous avons visités récemment hier, les députés sortants devraient connaître un sort aussi intéressant, soit le créditiste Raymond Langlois, dans Mégantic, et le conservateur Clément Vincent dans Nicolet-Yamaska. En somme, les trois comtés en question resteront fidèles à leur allégeance politique de 1962.

Le NPD présente un candidat dans chacune de ces circonscriptions, mais nulle part sa présence n'inquiète les autres partis. Il n'est vraiment pas dans la lutte.

Le cas de M. Sam Boulanger

C'est un indépendant qui complique les choses dans Drummond-Arthabaska. Cet indépendant, c'est M. Sam Boulanger, qui fut député du comté de 1957 à 1962. En 1957, M. Boulanger s'était fait élire comme libéral-indépendant contre le libéral officiel. En 1958, il fut réélu mais cette fois comme libéral officiel. En 1962, il était battu par le créditiste David Ouellet.

D'après les personnes que nous avons interrogées, la candidature de M. Boulanger serait la résultante du congrès de nomination libéral de 1963 qui lui préféra Jean-Luc Pépin. M. Boulanger et ses amis auraient eu, à tort ou à raison, l'impression que M. Pépin avait été "parachuté" dans le comté. Ils en auraient gardé une assez forte amertume.

M. Boulanger, un agronome, est de Victoriaville. Il prendra vraisemblablement un vote assez considérable dans cette région et, en général, dans le comté provincial d'Arthabaska.

Il est un homme de valeur. Il ne faut pas oublier qu'il existe une rivalité entre les deux sections provinciales du comté fédéral. Il arrive souvent qu'un vote d'un côté dans Arthabaska et d'un autre dans Drummond. Actuellement, dans Arthabaska, on n'est pas trop content de tous les bienfaits qui choient à Drummondville et on maugre un peu contre la redistribution des comtés qui entrera éventuellement en vigueur après la présente élection. Tout cela, dit-on, c'est en partie au moins la faute de M. Pépin.

Il se sera sûrement difficile de se réconcilier, au soir du 8 novembre.

Les partisans de M. Boulanger croient qu'il a d'excellentes chances de repérer son exploit de 1957, alors qu'il défaisait le candidat libéral officiel de l'époque. Mais leur analyse ne paraît pas tout à fait réaliste. En 1957 le député sortant n'était pas ministre et, deuxièmement, il était généralement reconnu comme étant d'assez médiocre qualité. De plus, toujours en 1957, M. Boulanger avait entraîné avec lui une très forte partie de l'organisation libérale officielle. Ce n'est pas le cas, cette année.

Il ne faut pas oublier également que, cette année, les con-

servateurs ont un candidat assez prestigieux, en la personne de Me Pierre Jutras, qui est lui aussi de Victoriaville.

Son s'attend que Me Jutras double au moins le nombre de votes recueillis par son prédécesseur. Il pourrait même faire davantage. Sa présence sur les rangs empêchera bien des conservateurs incisés d'accorder un vote de protestation à M. Boulanger. Enfin, même s'ils sont beaucoup moins puissants, les créditistes sont toujours là pour drainer le vote d'un autre fort pourcentage de mécontents.

M. Boulanger s'attaque surtout à M. Pépin. Sa publicité est dirigée contre lui. Le comité libéral officiel lui répond d'ailleurs sur le même ton, c'est-à-dire un ton qui est assez

Albert Morissette, sont nettement derrière le candidat libéral officiel.

Lutte plus serrée dans Mégantic

Dans le comté de Mégantic, la majorité des personnes que nous avons rencontrées se sont dites d'avis que le créditiste Raymond Langlois parviendrait à se faire élire une troisième fois. En général, semblerait-il, on reconnaît qu'il a été un député dévoué et travailleur. Il s'est occupé de ses électeurs sans se faire trop d'ennemis.

Mais sa marge sur le libéral

Thetford-Mines, surtout, et c'est là le grand centre du comté.

Le candidat conservateur est le même qu'à la dernière élection, soit M. Fernand Gagné. On ne croit pas qu'il fasse sensiblement mieux qu'en 1963. Le porte-couteurs du NPD M. Claude Laflèche augmentera probablement le vote pris par son prédécesseur en 1963, mais il ne saurait guère dépasser les 2,000 voix.

Dans le comté de Nicolet-Yamaska

Pour ce qui est du comté de Nicolet-Yamaska, nous n'avons fait peut-être que l'effleurer, mais les quelques impressions recueillies étant assez unanimes, nous croyons pouvoir prédire assez facilement une réélection du conservateur Clément Vincent.

D'ailleurs, ces quelques impressions s'ajoutent à beaucoup de commentaires que nous avons obtenus dans les comtés voisins et qui étaient tous dans le même sens. Même d'amiants libéraux des circonscriptions du voisinage nous ont dit que M. Vincent était imbattable. On reconnaît volontiers que M. Vincent est un député d'un calibre spécial et qu'il honore le Parlement où il siège. Il est respecté, même de ses adversaires. En 1963, sa majorité de 1962 n'a à peu près pas été diminuée.

Son principal adversaire, évidemment, est le candidat libéral Jean Arsenault. On ne croit pas que ce dernier fasse mieux que son prédécesseur de 1962 et 1963, M. Lorenzo St-Arnaud.

Quant au créditiste Roméo Marsan, il n'est tout simplement pas dans la course. Le comté de Nicolet-Yamaska n'a pas perdu au Crédit social. Et le candidat NPD, M. Rodolphe Guillemette, ne recueillera que quelques centaines de votes tout au plus.



Sam Boulanger



Jean-Luc Pépin

## Le pouls électoral par Vincent Prince



Le Salon du Livre de Québec

Le Salon du Livre de Québec a été inauguré hier et se poursuivra jusqu'à mardi inclusivement.

de la Société des Libraires canadiens, le diplôme de membre honoraire de la Société des Libraires "pour le travail qu'il a accompli pour cette Société".

Patry nous parle de son film "La Corde au cou" (première ce soir même)

par Claude Gingras

Un autre film canadien (cela commence à être une habitude!) est lancé ce soir, au Saint-Denis. Il s'agit de "La Corde au cou", réalisation de Pierre Patry d'après le roman du même titre de Claude Jasmin.

M. Patry nous informe qu'il s'agit de son troisième long métrage mais de son 17e ou 18e film (il réalisa plusieurs courts métrages pour l'ONF).

— Considérez-vous qu'après trois longs métrages vous avez développé, u même trouvé, un style cinématographique?

— Disons que j'ai adapté au long métrage le style que j'avais déjà développé avec le court métrage.

— Vos films sont-ils exportables?

— "Trouble-fête" a été montré à Paris en projection privée. Actuellement, nous sommes en train de conclure une entente pour la diffusion de "Fouissière sur la ville" dans tous les pays francophones du monde, jusqu'en Asie. Tout devrait être prêt pour le mois de mars.

— Quelles influences avez-vous subies?

— Orson Welles, un peu Fellini, Chaplin (que je considère comme le Molère de notre époque)...

— Pour moi, ma femme est une comédienne comme une autre. Je la connais mieux, c'est certain, mais elle est plus difficile qu'une autre à manier.

— C'est pour cela que j'hésite à la prendre plus souvent.

HORAIRES

Table listing movie titles and showtimes for various theaters like ALOUETTE, AVEINER, BIJOU, CANADIEN, CAPITOL, CHAMPLAIN, CINERAMA-THEATRE IMPERIAL, DORVAL, ELECTRA, EPICURE, FESTIVAL, FRANCAIS, GRANDE, JEAN-TALON, LAVAL, LOEW'S, MERCIER, MONKLAND, OUTREMENT, PALACE, PAPIERON, PARISIEN, PLACE VILLEMARIE, PLAZA, SAINT-DEMI, VERDUN, VERSAILLES.

Jacques Taty tourne "Playtime"

Malgré le mauvais temps, le froid, la tempête, les incidents et accidents de toutes sortes, et le budget de 7 millions largement dépassé, Taty reste optimiste. Le scénario-prétexte est l'histoire d'un autocar d'excursion pour Américains, à Paris. Hulot, bien sûr, est du voyage.

MOTEL METROPOLE. Chambres de luxe. Tarif réduit pour voyageurs avec petit déjeuner compris. A PARTIR DE \$6. Jarry angle Lacordaire. Pour réservation: 321-5741.



C'est encore plus agréable quand Johnnie Walker est de la fête



Le Ballet National en 1965: un budget de plus d'un million!

Si on demande à Celia Franca, la directrice artistique du Ballet National du Canada, qui sera à l'affiche de la Place des Arts à partir de demain, jusqu'au 14 novembre, quel est le plus grand problème auquel sa compagnie a à faire face, elle répondra inévitablement: "l'argent".

d'un contrat beaucoup plus avantageux. Les principaux danseurs sont assurés de recevoir \$100 par semaine pendant les trois prochaines années et

Exposition de John Fox chez Agnès Lefort

John Fox, l'un des peintres figuratifs les plus renommés au Canada, présentera une exposition de récentes toiles et dessins à l'huile du 6 au 24 novembre à la Galerie Agnès Lefort, 1504 ouest, rue Sherbrooke.

Ce peintre a été décrit par M. Evan H. Turner, directeur du musée d'art de Philadelphie, officiellement à 4 heures, le samedi 6 novembre.

Fox est né à Montréal en 1927 et il a étudié à l'école d'art du Musée de la Cité de Goodridge Roberts et William Armstrong Plus tard, après avoir remporté une bourse du Conseil des Arts de Grande-Bretagne, il a étudié au Slade School of Art de Londres.

Il est intéressant de noter que 70 pour cent du revenu du Ballet National provient de la vente des billets, ce qui est probablement plus que dans n'importe quelle troupe du monde.

La première année, les danseurs recevaient \$25 par semaine, et la saison, répétitions comprises, durait alors à peine quatre mois.

Mine nouvelle vague en URSS

Depuis plusieurs mois, une mine située en Ukraine occidentale, à Tchernovohod, dans le district de Loh, fonctionne selon le système des profits. La nouvelle en a été publiée dans les Izvestia du 27 mai dernier.

C'est la première information publiée à ce sujet depuis le 25 décembre dernier, quand le gouvernement soviétique avait décidé d'expérimenter les théories de l'économiste ukrainien Liberman dans cette mine, ainsi que dans une usine de postes de télévision et une entreprise de textiles, toutes dans la région de Lviv.

pendant la période creuse qui va de mai à octobre, les danseurs n'auront plus à aller frapper à la porte de l'Assurance-chômage ou accepter n'importe quelle sorte de travail dans les comédies musicales, à la télévision ou dans les boîtes de nuit!

Exposition consacrée à Laure Conan

On n'a jamais su pourquoi Laura Conan (Félicité Angers 1845-1924), la première romancière canadienne, choisit ce pseudonyme d'ailleurs fort beau.

Le bureau de direction du Salon du Livre de Québec 1965, ainsi que les comités qui ont organisé les diverses manifestations culturelles qui se dérouleront au Pavillon Pollack, en la Cité universitaire, à Ste-Foy, ont voulu une exposition Laure Conan, dans le cadre de ce Salon.

Dans la préface qu'il a écrite pour la réédition de "Angeline de Monbrun" (Collection du Nénuphar, chez Fides), Bruno Lafleur dit que ce roman eut un succès étonnant.

C'est peut-être son oeuvre la plus populaire — dans le meilleur sens du mot — bien qu'on ait davantage préféré, et avec raison, la "Seve immortelle" qu'elle acheva sur son lit de mort.

Laure Conan s'est tout de même imposée dans la littérature canadienne. Elle a eu de nombreux sympathisants. On compte peu de critiques de son époque, et aussi de plus tard, qui lui aient refusé totalement leur appui.

Il reste que le souvenir d'une vieille demoiselle, auteur de livres patriotiques fort appréciés en leur temps, ressemble au portrait accroché au mur au lendemain de sa mort. C'est assez souvent le sort des écrivains — même modestes, comme ajoute Bruno Lafleur — que de laisser un premier portrait exclusivement conforme au personnage qu'ils étaient devenus... à leur déclin.

La contribution de Laure Conan à nos lettres mérite plus qu'une estime platonique. Elle pourrait devenir l'un de nos auteurs du 19e siècle les mieux connus et pour lesquels l'admiration ne serait pas que sentimentale ou béate.

L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, panser les coeurs meurtris; annoncer aux actifs l'amnistie et aux prisonniers la liberté; annoncer une année de grâce.



Si ces sous-vêtements ne sont pas assez chauds pour vous... aussi bien déménager en Floride

Rien sauf, peut-être, la Floride ne vous gardera mieux au chaud que les sous-vêtements "Thermal" de Stanfield. En effet, leurs milliers de mailles alvéolées retiennent la chaleur de votre corps et vous isolent contre la froide température.

taille élastique se vendent de \$2.50 à \$4.95. Les gilets pour garçons coûtent environ \$1.50 tandis que les caleçons longs à siège double se vendent de \$1.95 à \$2.50 environ.

STANFIELD'S. STANFIELD'S LIMITED, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE



CENT DOLLARS PAR MOIS!

OUI! Avec le parti progressiste-conservateur ça va bouger. Voici comment: Chaque canadien ayant droit aux bénéfices de la loi des pensions de vieillesse recevra immédiatement \$100. par mois.

C'est encore là un exemple de l'UNITÉ dans l'ÉGALITÉ qu'apportera le prochain gouvernement progressiste-conservateur.

CHOISSONS UN GOUVERNEMENT INTÈGRE, DIGNE DE NOUS REPRÉSENTER. Parti progressiste-conservateur du Canada.

VOTONS pour le parti PROGRESSISTE-CONSERVATEUR le 8 novembre prochain

L'INVINCIBLE DOCTEUR MABUSE - LE SECRET DES VALISES NOIRES - LE MONSTRE AUX FILLES - LAVAL

CHARGE du 7ième Lancier - LE GRAND RETOUR - LE CAVE SE REBIFFE

Amherst

VERDI CINEMA D'ART ET D'ESSAI 5380 ST-LAURENT 277-4800

FESTIVAL DE FILMS RUSSES 8e semaine

Jeu. 4 - Vend. 5 - sam. 6. AND QUIET FLOWS THE DON

Je partie. The cossaks and the revolution. THE LADY WITH A DOG

VADIM et CLEMENT vous invitent!

LE VICE ET LA VERTU. A L'AFFICHE. EMPYRE. SIMONE SIGNORET STUART WHITMAN. LE JOUR et L'HEURE

la vie féminine

# Conférence canadienne de l'Enfance

## La mobilisation des bénévoles va s'imposer

par Marie Bourbonnais  
C'était hier, la dernière journée de la seconde Conférence canadienne de l'Enfance, au Sheraton-Mt-Royal. Elle fut marquée par la présentation d'un rapport schématisé de plus d'une centaine de conclusions auxquelles étaient venus les 425 délégués de toutes les provinces, répartis en 25 commissions d'études.

mentées par le Dr J.-F. McCreary doyen de la Faculté de médecine de l'université de la Colombie-Britannique, il ressort que les trois grandes préoccupations des délégués sont : une plus grande communication entre ceux qui sont engagés dans les différentes disciplines reliées directement au sort de

l'enfant tels que médecins, psychiatres, psychologues, dentistes, travailleurs sociaux, enseignants, hygiénistes, hommes d'affaires, etc. . . Vient ensuite le souci de l'éducation, des professionnels tout autant que celle du public et enfin la mobilisation des bénévoles.

pour les médecins, l'éducation ne doit pas rester un domaine hermétique réservé seulement aux enseignants. En plus de la spécialisation il faudra penser à éduquer un peu sur tout de sorte que l'orientation professionnelle bifurquera un peu sur d'autres domaines. Ici le conférencier cite l'exemple de la nouvelle faculté de médecine de

l'université de C.-B. qui a mis sur pied une faculté d'hygiène et de santé, les étudiants suivant conjointement des cours de travail social, de diététique, de pharmacie, d'hygiène mentale, même de chimie et de philosophie. Ces rencontres préparent à un climat de coopération.

Les délégués ont déploré que tous les enfants du Canada n'aient pas des chances égales

domaine de la recherche en sciences sociales. Il est urgent que des subventions soient affectées à des études dans ce sens et à l'entraînement d'un personnel qualifié.

D'autres recommandations avaient trait à une fusion ou, du moins, à une coopération avec l'Institut Vanier — à la formation pour la Conférence d'un secrétariat permanent — à l'étude d'une Charte des droits de l'enfant canadien à une dimension universelle de l'enseignement afin que les enfants du pays apprennent à connaître les enfants du monde — à la multiplicité de contacts entre les différentes parties du pays pour donner le coup de grâce au provincialisme, au régionalisme — à l'étude de solutions pouvant aider les Canadiens français à dominer les problèmes du bilinguisme et au rapprochement avec les adolescents qui ont tellement de défis à relever.



**Directrice du service social à l'Institut de Réhabilitation**  
La direction de l'Institut de Réhabilitation de Montréal est heureuse d'annoncer la nomination de Mlle Claire Janelle au poste de directrice du département de service social. Mlle Janelle détient une maîtrise en service social de l'Université de Montréal et possède plusieurs années d'expérience en service social médical. Avant de prendre charge du département de service social de l'Institut, Mlle Janelle était conseillère au Centre de consultation matrimoniale. Membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec, Mlle Janelle occupe son nouveau poste depuis le 18 octobre dernier.



**M. K.-S. Armstrong**  
président



**Dr Allan Ross**  
vice-président



**Dr Denis Lazure**  
vice-président

On annonça également l'élection du nouveau président de la Conférence, M. Keith S. Armstrong, de Toronto, directeur du Conseil canadien de réhabilitation des handicapés. Les trois vice-présidents sont maintenant M. St. Clair Balfour, de la Southern Press Ltd. de Toronto; le Dr Denis Lazure, de l'hôpital de Ste-Justine et le Dr Alan Ross, du Montreal Children's Hospital. Le Dr M.-S. Rabinovitch, du Stullman Memorial Research, de l'université McGill, devient président du comité de consultation. M. J.-M. Beauchemin, de la Fédération des collèges classiques, a été nommé conseiller-général.

D'après le condensé des recommandations qui furent com-

Une pareille consultation faite dès les premières années scolaires permettrait de dépister au départ les déficiences de l'enfant, ce qui est laissé présentement aux enseignants. Il s'ensuit que cette coopération interprofessionnelle nécessitera un certain élargissement des connaissances dans les différentes disciplines : la santé ne constitue pas une chasse gardée

Il a été signalé que les besoins de l'enfance allant croissant, la pénurie de professionnels se fera rudement sentir et il faut prévoir que plusieurs tâches qui leur incombent présentement devront être confiées à des profanes dont il faut dès maintenant assurer la formation.

Cette éducation des adultes non professionnels devra se faire par voie d'institutions techniques par programme extra-muraux et exigera la collaboration des universités, des collèges, des instituts et des agences communautaires. L'accélération de l'automatisme va mettre à la disposition des enfants un vaste réservoir de bénévoles dont les efforts seront canalisés et dirigés vers le service social. Pour faire leur éducation dans ce sens, on doit penser à des for-

pour profiter des bienfaits de l'éducation par suite souvent de pénibles conditions familiales ou autres facteurs dépendant du milieu. On a émis l'opinion que dans les cas où le comité de direction d'une école refuserait à certains parents la possibilité d'y faire instruire leur enfant, un tribunal neutre devrait être institué pour reviser le cas.



**Dr M.-S. Rabinovitch**  
président  
du Comité de consultation

## Humaniser ou homogénéiser notre société ?

"Au Canada comme dans plusieurs pays du monde, on note deux tendances en éducation : celle qui tend à humaniser et l'autre qui tend à homogénéiser", déclarait hier à l'issue du deuxième jour de la Conférence canadienne de l'Enfance, le Père Roger Guindon, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa. Humaniser, dit-il, c'est rendre plus foncièrement humain ; homogénéiser, c'est rendre plus complètement semblable. L'esprit humain est tellement épris de l'ordre admirable qui régit la nature et du déterminisme sur lequel se fondent toutes ses sciences, qu'il peut perdre de vue les caractères distinctifs

de la personnalité humaine et être entraîné à confondre l'homme lui-même dans l'homogénéité universelle. Devenu ingénieur des choses, l'homme est tenté d'assumer le rôle d'ingénieur des hommes. C'est l'homogénéité de la nature — à laquelle l'homme échappe — qui a rendu possible les réalisations scientifiques. Mais la science ne pourra jamais modifier l'insécurité de la condition humaine.

Le but d'un système démocratique en éducation c'est de contribuer au développement de la personnalité ; ce n'est pas de façonner toutes les personnalités sur un même moule. Pourtant, de tous les champs

de l'activité humaine, c'est en éducation que la tendance à la socialisation se manifeste d'une manière plus intensive, note le P. Guindon.

"Si l'on ne s'agissait que de remplir de jeunes cerveaux, l'accumulation prodigieuse du savoir ne nous laisserait plus qu'un choix déconcertant. A qui cela peut-il servir au citoyen de demain si ses abondantes connaissances ne deviennent pas la matière d'ou peut jaillir une pensée saine et rationnelle ? Une foule d'indices à la portée quotidienne de chacun tend à montrer que notre génération — et bon nombre de ses intellectuels — réagit avec plus d'émotivité que de raison aux événements de la vie.

**ROYAL de NEUVILLE**  
26 oz. 542 F  
26 oz. 542 G  
13 oz. 542 H

LE PLUS POPULAIRE DES VINS PETILLANTS importés de FRANCE

LE VIN IDÉAL DES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES

tolérance officielle qui, en réalité, est une démission devant la diversité. On n'a pas l'intention d'homogénéiser mais le résultat est le même : une dépréciation de la société à travers la suppression graduelle des lois de la morale.

"Alors que la majorité des Canadiens grandissent dans un système scolaire que j'appellerai, en gros, "arrogant", ils subissent l'influence d'un système "monoculturel". Cette dimension humaine ne possède pas une importance aussi essentielle que la première, signale le Père Guindon, mais elle comporte un élément de telle nature que les tendances homogénéisantes et humanisantes s'y heurtent avec plus d'éclat. Du reste, cette politique de monoculturalisme se comprend aisément, si on la situe dans le cadre d'une certaine philosophie, qui voit la réalisation parfaite du bien commun dans l'établissement de l'uniformité d'où les particularismes sont exclus. Dans un état totalitaire, ces particularismes sont impitoyablement étouffés ; dans une démocratie évoluée, on les considère comme un mal nécessaire, l'objet de mesquines concessions pour l'amour de l'ordre et de la paix.

Consécutif au fait que la majorité dans l'auditoire était surtout anglophone, le conférencier rappela que le bilinguisme ne manque jamais de soulever des problèmes tant pour la majorité que pour les pouvoirs publics. "Nous connaissons à fond le problème à

Les magasins BIRKS sont ouverts ce soir jusqu'à 9 heures

**BIRKS**  
J. B.

Les diamants Birks  
La meilleure valeur au Canada

La haute valeur des diamants Birks résulte du fait que nous achetons directement des diamantaires des centres mondiaux.

Les bagues de fiançailles Birks sont de fabrication et de modèles exclusifs ; elles sont créées dans nos propres ateliers.

La couleur, la taille et la pureté des diamants Birks sont inspectées scientifiquement.

Le poids est un facteur de moindre importance ; nous le considérons seulement lorsque la qualité du diamant a été prouvée.

**CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT**  
Dix pour cent comptant ; le solde et un léger supplément pour les frais de service sont payables en dix mois

Un étui en argent sterling vous est offert avec les compliments de la maison Birks

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Membre enregistré de l'"American Gem Society"

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW

**VENTE**

DE MACHINES À COUDRE  
USAGÉES ET RECONDITIONNÉES  
À DES PRIX  
JAMAIS VU!

UNE SEMAINE SEULEMENT du 8 NOV. au 13 NOV. incl.

1201 est, SAINTE-CATHERINE

**AUBAINE EXTRAORDINAIRE!**  
MACHINE A COUDRE... \$499  
GARANTIE...  
aussi peu que...

Hâtez-vous! Quantité limitée sur plusieurs.  
PREMIER RENDU, PREMIER SERVI

TOUTES CES MACHINES SONT GARANTIES PAR SINGER

MACHINES A PEDALES SINGER de \$4.99 et plus  
MACHINES PORTATIVES SINGER de \$19.99 et plus  
MACHINES REPRISES DE FINANCE, SINGER de \$79.99 et plus

MACHINES CONSOLE SINGER de \$39.99 et plus  
MACHINES PORTATIVES (autres marques) de \$12.99 et plus  
MACHINES CONSOLES (autres marques) de \$29.99 et plus

**S CERCLES DE COUTURE SINGER**  
Marque déposée de la compagnie Singer Canada Ltd.

1201 EST, STE-CATHERINE

la vie mondaine



**La Fête des roses**  
Mme Paul Renaud est la présidente du comité féminin pour la Fête des Roses. Cette manifestation mondaine aura lieu le mardi 9 novembre à l'hôtel Reine Elisabeth. Les bénéfices de la soirée seront versés aux œuvres de l'Amicale mariste Laval.



**L'hôtesse de Margaret**  
L'amie personnelle de la princesse Margaret l'a accueillie à son arrivée à San Francisco hier. Il s'agit de Mlle Sharmen Douglas, fille de l'ancien ambassadeur américain près de la cour d'Angleterre. C'est Mlle Sharmen qui, il y a quelques années, avait proposé ce voyage à son amie royale.

**à Noter**

**La Légende de l'El Dorado de Colombie**

L'ouverture de la 26e exposition annuelle d'automne "La légende de l'El Dorado de Colombie" aura lieu le jeudi 11 novembre, à 20 heures et 30, dans les serres d'expositions du Jardin botanique, en présence de Son Exc. l'ambassadeur de Colombie, M. Diego Calle-Restrepo.

**Conférence au Centre Mgr Pigeon**

Une causerie sera faite par le R.P. Réal-M. Hogue, s.m.m., au bénéfice des Loisirs St-Paul, le jeudi 11 novembre prochain, à 2 h. p.m., au Centre Mgr Pigeon, au 5550 de la rue Angers, à Côte St-Paul. La conférence portera sur des sujets d'actualité, notamment sur les problèmes que cause l'attitude des adolescents devant l'amour, la foi, etc. Une demi-heure sera allouée à l'assistance pour poser des questions au distingué conférencier. Pour renseignements ou réservations, veuillez composer 769-2741.

**Réunion annuelle**

L'amicale St-Jean l'Evangéliste tiendra sa réunion annuelle le samedi 13 novembre, à 2 h. 30, à l'école Ste-Croix, 2325 rue Centre. Chacune devra considérer cette invitation comme personnelle.

**Vente de charité au Mont-Saint-Louis**

La vente de charité au bénéfice de l'oeuvre des petites soeurs de l'Assomption aura lieu samedi 20 novembre, au gymnase du Mont-Saint-Louis. Le comité auxiliaire qui s'occupe de l'organisation de la journée est présidée par Mme Redmond Roche assistée de Mmes Paul Dozois, Robert Major et Bernard Lechartier. Mme René Crozier préside le comptoir des articles de France et Mme André Archer, celui des fleurs.

**Amicale à l'hôpital Maisonneuve**

La réunion annuelle de l'amicale des infirmières diplômées de l'hôpital Maisonneuve aura lieu le mercredi 24 novembre, à 8 h. p.m.

**Ottawa**

Son Exc. le gouverneur général était représenté par M. Guy Robillard, secrétaire de presse, à l'arrivée, samedi, de M. Mehmet Baydur, nouvel ambassadeur de la Turquie.

Le gouverneur général a reçu lundi le major-général D. C. Spry, ancien directeur du bureau international des scouts, et M. R. T. Lund, son remplaçant.

Son Exc. Mme Vanier a reçu au thé mardi Mme A. H. J. Lvinik, l'épouse du doyen du corps diplomatique, et Mme Aristide N. Pilavachi, l'épouse de l'ambassadeur de Grèce.

Son Exc. le gouverneur général a reçu mercredi Son Exc. Mehmet Baydur qui lui a remis ses lettres de créance comme ambassadeur de la Turquie. L'ambassadeur était accompagné de M. Behic Kisinbay, chargé d'Affaires; du colonel Durmus Aras, attaché de l'Air, Militaire et Naval, et M. Ibrahim Unal, conseiller commercial.

M. R. E. Collins, sous-secrétaire adjoint aux Affaires extérieures, et M. Christopher C. Eoberts, chef du protocole, ainsi que les membres du personnel du gouverneur général étaient présents. Leurs Excellences ont ensuite donné une réception en l'honneur de l'ambassadeur.

A l'occasion du 48e anniversaire de la révolution socialiste d'octobre, l'ambassadeur de l'URSS, M. Ivan F. Shpedko, offre une réception, de 6 à 8 heures, aujourd'hui, à la résidence de l'ambassade.

L'ambassadeur de la Finlande et Mme Torsten Tikkanen ont assisté, à la salle Massey, de Toronto, à un concert donné par la chorale de l'Université d'Helsinki, à l'occasion du 100e anniversaire du compositeur Jean Sibelius.

**Callosités**

Douleur. Sensation de brûlure. Sensibilité de la plante du pied. **SOULAGEMENT SUPER-RAPIDE!** Pour un prompt et agréable soulagement, procurez-vous les Zino-pads du Dr. Scholl. Ils éliminent les callosités d'une façon sûre et sans douleur. Ils sont fabriqués à partir de la science médicale.

Dr. Scholl's Zino pads



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

**Au bénéfice de l'Orchestre symphonique de Montréal**

La campagne de souscription en faveur de l'Orchestre symphonique de Montréal est maintenant en cours. Le comité se réunissait hier, en matinée. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite Mme G. T. Giguère; Mme William Hayman, présidente conjointe du comité féminin, et Mme J. D. Housener. Mme Jean P. Ostiguy, présidente de la campagne, n'apparaît pas sur la photo.



**Le Ballet national à Montréal**

Mme John Pratt, à gauche, et Mme André Marcil, membres du comité féminin du Chapitre de Montréal de la Société du Ballet National du Canada, qui collaborent aux préparatifs concernant la venue de la troupe du Ballet à Montréal, à la Place des Arts, le 6 novembre prochain.

**Du côté des princesses**

**Lady Iris Mountbatten se remarie pour la 3e fois**

TORONTO, (PC) — Lady Iris Mountbatten, âgée de 45 ans, cousine germaine de la reine Elizabeth, et William Kemp, acteur et vedette de télévision de Toronto, convoleront à la fin de novembre. En annonçant cette nouvelle à Toronto, M. Kemp a déclaré que le couple habitera dans la Ville-Reine.

Agé de 44 ans, William Kemp est le fils d'un industriel maintenant à la retraite, et un petit-neveu de feu Sir Edward Kemp, une personnalité du monde métallurgique bien connue à la fin du siècle dernier au Canada.

Lady Iris est la fille du marquis et de la marquise de Garisbrooke, et une arrière-petite-fille de la reine Victoria.

Ses deux précédents mariages se sont terminés par des divorces. Son premier mari était le major Hamilton J. O'Malley de la Garde irlandaise, et son deuxième fut un courtier de Memphis, Tennessee, M. Michael Bryan.

**Anastasia de Prusse épouse un prince**

ERBACH, (AFP) — La princesse Anastasia de Prusse, âgée de 21 ans; arrière-petite-fille du dernier empereur d'Allemagne, Guillaume II, elle épousera en fin de semaine, à Erbach et au Château de Reinhartshausen, le prince héritier Aloys-Constantin Zu Loewenstein-Wertheim-Rosenberg, 23 ans.

Nouveauté dans la maison des Hohenzollern, le couple sera uni à l'église catholique.

**RÉCEPTIONS**

Mlle Calixta Cartier de la rue Maplewood recevait mercredi après-midi à l'heure du thé. Étaient présentes à cette réception: Mme André Gagnon, Mlle Germaine Bernier, Mme J.-L. Bergeron, Mme Gilles Hénauld, Mme Cécile Brosseau et Mme Cyrille Dumaine.

Plusieurs réceptions-cocktails seront données avant le bal des Petits Souliers qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le vendredi 5 novembre, par Mmes André Leman, Bernard Duval et Mme Jean-H. Lafleur.

Un cocktail était donné hier, par un groupe d'amis, en la salle Kébec de l'Aéroport international de Montréal, à l'occasion du départ de Mlle Ghislaine Beaupré. Mlle Beaupré visitera le Japon, la Chine, et à son retour, séjournera quelque temps à Hawaï, Honolulu, San Francisco, pour finalement être de retour à Montréal vers le 10 décembre.

**Le mariage de l'année**

JOHANNESBURG, (AFP) — Le plus beau parti du monde, la jeune, jolie et riche Mary Oppenheimer, a épousé mercredi l'Écossais Gordon Waddell, ancien international de rugby, devant un parterre de milliardaires américains et britanniques, un armateur grec, des ambassadeurs, quelques lords et le bataillon insolite des trente domestiques noirs de sa famille.

Vêtue d'une robe de satin blanc ornée d'une traine de cinq mètres, l'héritière des mines de diamants, d'or et d'uranium de l'Afrique australe s'est engagée devant l'évêque anglican de Johannesburg à obéir "en toutes choses justes" à son mari.

A l'extérieur de l'austère cathédrale Sainte-Marie, aux murs de forteresse médiévale, la police avait peine à maintenir une foule enthousiaste de près de trois mille curieux qui voulaient voir ce spectacle unique.

Une heure plus tard, devant les 1,500 invités de Mary Waddell, réunis sous une tente dressée dans le parc de la résidence des Oppenheimer, le marié a prononcé une allocution pleine d'humour. Il a rappelé que ses ancêtres écossais effectuaient, il y a 600 ans, des descentes au sud de leur frontière pour y prendre femme, bétail et céréales. "Aujourd'hui, a-t-il dit, grâce à l'avion, de monde est devenu plus petit et c'est en Afrique du Sud que j'ai fait une descente pour y trouver une jolie épouse."



Mme YVETTE DUSSAULT-MAILLOUX, juge à la Cour de Bien-Être, sera l'invitée d'honneur et la conférencière, lors de l'assemblée annuelle de l'amicale des Présélines de Montréal. Cette réunion se tiendra dimanche prochain, 7 novembre, à 2 h. p.m., à l'Institut Reine-Marie situé au 9300 du boul. St-Michel. Toutes les anciennes élèves des religieuses de la Présentation de Marie sont cordialement invitées à venir entendre une des leurs, puisque Mme Dussault-Mailloux a fait ses études à St-Césaire et au collège St-Maurice.



**Mariage à Johannesburg**

May Oppenheimer, une des plus riches héritières du monde, s'est mariée à Johannesburg, en Afrique du Sud, mercredi. On l'aperçoit ici se frayant difficilement un passage à travers une foule sympathique et curieuse. Mlle Oppenheimer a épousé un joueur de football écossais.

**LE COMPLÉMENT ESSENTIEL DE VOS TOILETTES**

Sacs "MASTERCRAFT" en véritable cuir. À partir de \$13.75

Sacs dernier cri de forme très allongée. Splendide cuir souple. À partir de \$13.75

Tous nos sacs à main sont fabriqués dans les meilleurs cuirs et sont garantis contre tout défaut de fabrication.

Sacs très pratique pour le voyage. Magnifique cuir fin. À partir de \$13.75

Sac sport maroquin. Très logeable. Superbement fini. Disponible en brun ou noir. Prix courant \$19.95 PRIX C.M. \$14.95

**PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE NOËL \$5,000.00 DE PRIX À GAGNER**

Pour vos cadeaux comme pour vous-même MAGASINEZ CHEZ C.M. LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION.

**EM LES IMPORTATIONS C.M.**  
8225, BOULEVARD ST-LAURENT  
MONTREAL 11, QUÉ. TEL: 389-8081  
entre les rues Jarry et Guizot

Heures d'ouverture: 9.30 a.m. à 6.00 p.m. • Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9.30 p.m.

**INSTITUT PROFESSIONNEL INTERNATIONAL**

**DEVEZ-VOUS GARDE-MALADE et AUXILIAIRE PRATIQUE**

L'infirmière devant le médecin, le chirurgien, la clinique, à la gynécologie, à domicile. Cours enseignés par des infirmières licenciées, stage local et pratique. Assistance d'emploi à nos diplômées. Uniforme, usages, livres d'études fournis gratuitement avec le cours.

Cours à l'Institut ou par correspondance GRATUIT

Livres d'étude et conférences sur le développement de la personnalité données par des professeurs spécialisés.

**INSTITUT PROFESSIONNEL INTERNATIONAL** Tél: 527-9854  
3500, av. Parc-LaFontaine, Montréal 24

Je voudrais recevoir sans obligation de ma part, les renseignements sur le cours d'infirmière.

NOM ..... AGE .....  
RUE ..... TEL .....  
VILLE ..... OCCUPATION .....  
NOM DU PERE ..... PR. 5-11-65

**Les Obligations d'Épargne du Canada... rien de pareil pour épargner**

**Achetez-les vos des maintenant!**

**QU'EN PENSE MONSIEUR?**

Machine à écrire portable ROYALITE Clavier anglais seulement  
Prix courant \$79.95  
PRIX C.M. \$49.95

Ensemble de bureau comprenant 8 pièces — présentation impeccable —  
Prix courant \$15.95  
PRIX C.M. \$12.75

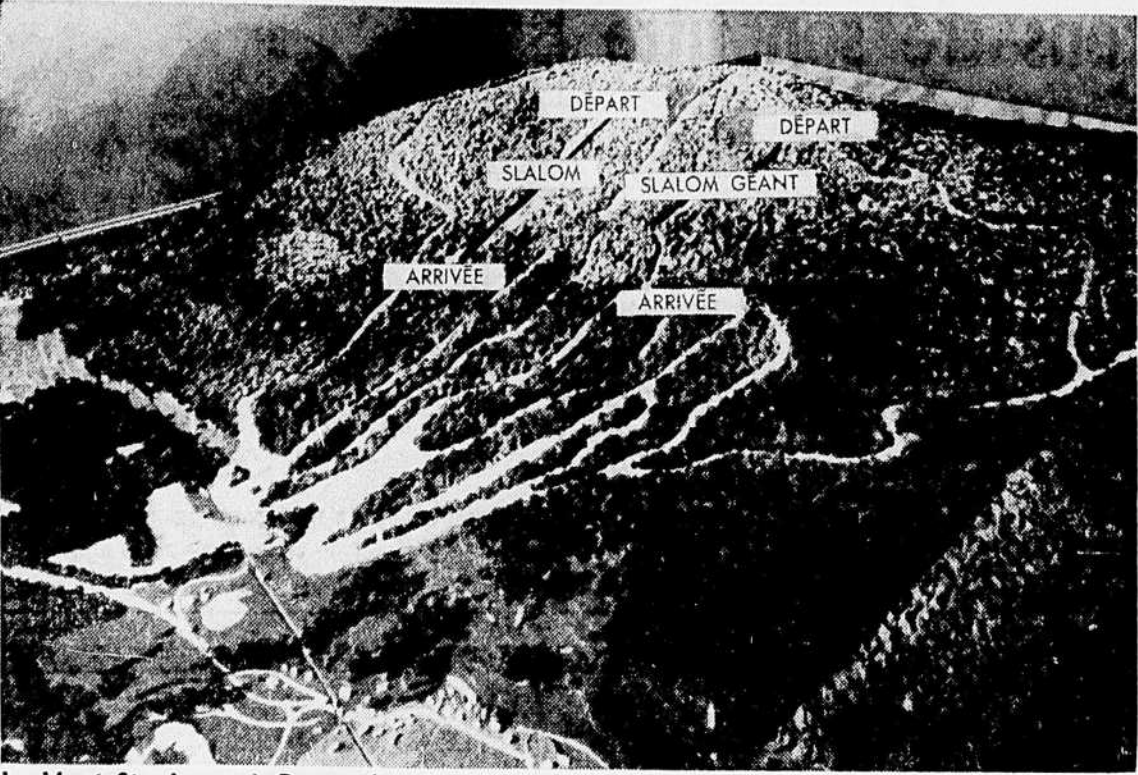
Ensemble Thermo pour le bureau 3 pièces.  
Prix courant \$17.95  
PRIX C.M. \$12.50

**PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE NOËL \$5,000.00 DE PRIX À GAGNER**

Les cadeaux que Monsieur aime s'achètent chez C.M. LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION

**EM LES IMPORTATIONS C.M.**  
8225, BOULEVARD ST-LAURENT  
MONTREAL 11, QUÉ. TEL: 389-8081  
entre les rues Jarry et Guizot

Heures d'ouverture: 9.30 a.m. à 6.00 p.m. • Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9.30 p.m.



**Le Mont Ste-Anne, à Beauré**

C'est sur le flanc sud du Mont Ste-Anne que se déroulera la deuxième étape du tournoi international, les 19 et 20 février 1966, entre les meilleurs

skieurs européens et nord-américains. On voit, sur cette maquette, les pistes de slalom et de slalom géant avec leurs points de départ et d'arrivées.

# Les meilleurs skieurs d'Europe, des E.-U. et du Canada au tournoi Du Maurier international

par Jean La Boissière (envoyé spécial de LA PRESSE)

Le Mont Norquay, de Banff, et le Mont Ste-Anne, situé à Beauré, à quelque 25 milles de Québec, seront les hôtes des premières épreuves internationales de ski alpin auxquelles prendront part 17 compétiteurs de huit pays européens et ceux des Etats-Unis en territoire canadien.

La première manche du tournoi, dorénavant reconnu sous le nom de Du Maurier International, aura lieu les 12 et 13 février, à Banff, et la seconde au Mont Ste-Anne, les 19 et 20 février. Les meilleurs skieurs de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, de Norvège, de la Suède et de la Pologne affronteront leurs concurrents nord-américains.

Le tournoi Du Maurier International de 1966, première édition d'une compétition de première classe, qui aura lieu tous les ans par la suite, est entièrement organisé par l'Association canadienne de ski amateur, dont le président est M. Bill Tindale.

Un communiqué canadien par le sport

Dans une brève allocution prononcée hier devant les jour-

nalistes de la presse écrite et parlée, réunis au motel Laurentide, M. Tindale a déclaré : "L'acceptation, sans aucune hésitation, de huit pays européens prouve que le Canada détient une place de choix dans le monde du ski amateur. Le fait que ce tournoi de grande envergure sera disputé à Banff et au Québec contribuera à resserrer les liens d'amitié de tous les amateurs de sport du pays et à consolider notre unité nationale."

Selon le président de l'ACSA, cet événement marquera une date historique dans l'histoire du ski canadien et le début d'une étroite collaboration canado-américaine dans l'établissement d'un véritable circuit nord-américain, tel qu'il en existe en Europe.

Le tournoi Du Maurier International deviendra la réalisation d'un rêve que les dirigeants de l'Association canadienne de ski amateur essaient depuis fort longtemps. "Avec des skieurs comme Nancy Greene et Peter Duncan, il n'y a aucun doute que le Canada figurera en excellente position", a déclaré Tindale.

M. Henri Joly, président de la maison B. Houde & Gréber, qui commande le tournoi, a

déclaré que cet appui permettra aux meilleurs skieurs canadiens de rencontrer, sur leurs propres terrains, l'élite du ski alpin international. Une des sœurs Goitschel ainsi que le champion de France de 1966 et, fort probablement, Egon Zimmermann, champion olympique de descente à Innsbruck, ainsi que nombre d'autres grandes figures du ski européen prendront part à cette classique.

"Chacun des pays invités à Banff et au Mont Ste-Anne nous enverra ses meilleurs valeurs. Nous en avons eu l'assurance au cours d'un voyage que nous avons effectué outre-mer l'été dernier, en compagnie de Ray Grimmett, ancien président de l'ACSA", a déclaré M. Joly.

En effet, jamais l'Association canadienne de ski amateur, à cause surtout de l'insuffisance de ses ressources financières, n'a eu l'occasion d'organiser de telles rencontres. Celles de 1966, nous assure-t-on, dépasseront en importance tous les concours de ski organisés jusqu'ici au Canada.

Les concurrents du Du Maurier International devront participer aux deux étapes, Banff et Mont Ste-Anne, pour devenir éligibles au titre de champion. Un compétiteur qui ne se pré-

sentait pas à l'une ou l'autre des deux rencontres ne pourra être couronné, même s'il gagne la compétition à laquelle il a préféré s'inscrire.

Les deux tranches du tournoi consisteront en un slalom et un slalom géant, aux deux endroits, pour hommes et dames. L'ensemble des points calculés d'après le système en vigueur à la Fédération Internationale de Ski déterminera les vainqueurs.

si vous allumez vos cigarettes en plein ouragan, typhon, tornade et tempête de neige, ou dans des tunnels aérodynamiques, achetez le briquet tempête



TYPHOON \$2.95

**La ligue Laval ouvrira sa 2e saison samedi**

Samedi le 6 novembre marquera la reprise des activités dans la ligue Laval. Encore une fois, douze équipes formeront les cadres de ce circuit. En effet, les sections de St-François, Laval-des-Rapides, St-Vincent-de-Paul et Duvernay délégueront chacune une équipe dans les catégories pee-wee, bantam et midget.

C'est dire que cette année encore, près de deux cents jeunes pourront, grâce à cette organisation, pratiquer leur sport favori dans des conditions vraiment idéales. Toutes les joutes en effet auront lieu au Centre Sportif Laval de St-Vincent-de-Paul et sont sanctionnées par les autorités de la QMHA.

Voici l'horaire des joutes de cette première fin de semaine : Samedi, 6 nov., 9 h. — (pee-wee) Laval vs St-Vincent; 10 h. — (pee-wee) Duvernay vs St-François; 11 h. — (bantam) Laval vs St-Vincent.

Dimanche, 7 nov., 10 h. — (bantam) Duvernay vs St-François; 11 h. — (midget) Laval vs St-Vincent; 12 h. — (midget) Duvernay vs St-François.

**Vaincus à la défense**

Le Canadien junior affrontera les Flyers de Niagara Falls, dimanche soir, puis quittera la métropole pour une tournée de cinq joutes à l'extérieur.

L'instructeur Scotty Bowman effectuera un seul changement dans son alignement. Il a l'intention d'utiliser l'ailier Carl Vainais à la défense à la place de Don Lessem. Ce dernier retournerait à sa position familière à l'aile gauche.

La saison dernière, les Flyers avaient vaincu le Canadien junior quatre fois au Forum.

Dans la ligue Junior de l'Ontario, hier, les Rangers de Kitchener ont défait les Petes de Peterborough, 4 à 3 et les Red Wings de Hamilton et les Marlboros de Toronto ont fait match nul, 2 à 2.

**Hans Schmidt gagne encore**

Pour la deuxième semaine consécutive, Hans Schmidt a conservé son championnat international des lutteurs poids lourds en triomphant de Paul de Marco. Ce dernier a gagné la première chute mais Schmidt a remporté les deux autres.

Dans un autre match de 2 chutes de 3, Johnny Rougeau a défait M. Hiro.

Le duo de Sweet Daddy Siki et Duke Nobel a vaincu Larry Moquin et Tom Hawk quand Siki a collé les épaules de Hawk après 19:21 minutes.

**BOLS**  
Crème de menthe  
Depuis 1575, la meilleure du monde



**3,924 chevreuils et encore 23 jours de chasse**

Les derniers chiffres en provenance de Québec nous indiquent que 557 chevreuils ont été enregistrés dans le comté Labelle, et ailleurs en province; 3,924 chevreuils ont été abattus. Où en sommes-nous et comment cela se compare-t-il avec les chiffres de l'an dernier? Et bien, ça ne va pas fort... Bien qu'il reste 23 jours de chasse, la saison se termine le 28 novembre; le tableau est loin d'être brillant. Malgré trois "longues fins de semaine" de congé depuis l'ouverture, on a tué 197 chevreuils de moins que l'an dernier à la même date... Soit: 557 chevreuils en regard de 754 l'an dernier.

Le biologiste Claude Minguy attribue cette diminution au "petit nombre de chasseurs" et, bien sûr, à la mauvaise température... Il est fort curieux qu'il ne soit jamais question de loups dans les rapports du distingué biologiste. Pourtant, la semaine dernière, deux gardes-chasse ont tué un loup... avec leur automobile!!! Quand les loups augmentent au point de pouvoir causer un accident routier, il me semble qu'on devrait s'inquiéter... mais non, Québec ayant décidé qu'il n'y avait pas plus de loups cette année que l'an dernier — tout va bien. Pourtant, les chiffres sont là: J'ai bien hâte aussi que le ministère daigne publier les chiffres relatifs au nombre de permis de chasse pour le chevreuil. Alors on verra bien s'il n'y a vraiment qu'un "petit nombre de chasseurs" dans les forêts laurentiennes: Les statistiques suivantes sont à retenir: Sur les 557 bêtes abattues, on comptait 31,7% de faons (105 mâles et 72 femelles). Chez les adultes: 169 mâles et 220 femelles. En tout, 90 mâles pour 100 femelles.

	Abattus dans le Québec			Total
	Mâles	Femelles	Jeunes	
Chicoutimi	2	—	—	2
Gaspé	110	115	25	250
Hull	476	443	125	1,049
Québec	155	142	46	343
Rimouski	299	307	114	800
Saint-Jules	1	1	—	2
Sherbrooke	217	215	201	664
Témiscouma	2	2	—	4
Trois-Rivières	11	10	5	26
Montréal	344	326	102	782
	1,617	1,689	618	3,924
	(41,2%)	(42,0%)	(15,8%)	(100%)

**Résultat du concours de Shawinigan**

Il s'agit du concours de panaches d'originaux organisé conjointement par Gaston Boucher et la Jeune Chambre de Commerce de Grand-Mère. Ce concours de panaches eut lieu dimanche le 24 octobre dernier. 725 chasseurs avaient inscrit leurs trophées. De ce chiffre, 137 furent examinés et retenus — comparativement à 128 l'an dernier. Le concours prend donc une ampleur appréciable et deviendra certainement un événement de stature provinciale.

Le système "Boone & Crockett" devait désigner M. Angelo Lemay comme gagnant avec un total de 215 points. La seconde place est détenue par M. Patrick Mongrain avec 189 points, et se partageait la troisième place: Jacques St-Martin et Geoffrey Nobert avec chacun 179 points.

S'il est à remarquer que la grosseur moyenne des panaches est supérieure à l'an dernier, il est à noter également qu'aucun panache n'a dépassé le 60 pouces... En 1964, 2 chasseurs avaient réussi cet exploit. Toutefois, 16 personnes réussissent des originaux dont le panache mesurait entre 50 et 60 pouces — comparativement à 7 seulement l'an dernier.

Comme le biologiste Claude Minguy semble porter un très vif intérêt à ce genre de concours, j'ai bien hâte de connaître son interprétation et ses commentaires sur les variations dans l'importance des panaches en relation avec l'âge de l'animal. Il serait aussi intéressant de connaître les relations poids-évergure du panache... s'il y en a! Aussi: a-t-on, quelque part au Québec, tué une femelle portant panache? Je sais que le cas est très rare, mais puisqu'il est signalé dans tous les ouvrages traitant des cervidés, j'aimerais savoir si oui ou non un tel abat est lieu, la fréquence du phénomène — et à signification.

L'archer André Juneau, du club Kanata, de Montréal, me signale qu'une femelle chevreuil portant des bois à été abattue dans le comté de Gatineau, il y a quinze jours! J'attends avec impatience une photo de cette "vedette" nouveau genre — avec les commentaires de Claude Minguy. Je me demande s'il n'y aurait pas lieu de créer un "concours de panaches" dans le cadre des chasses contrôlées dans les parcs... Je parle d'un concours officiel, commandité par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. L'attrait publicitaire d'un tel concours ne devrait pourtant pas échapper aux spécialistes des questions touristiques! C'est bien beau de proclamer que le Québec est le "paradis" de la chasse à l'original, mais il serait infiniment plus agréable de pouvoir le prouver — chiffres en main!

**Les archers et le tir hivernal**

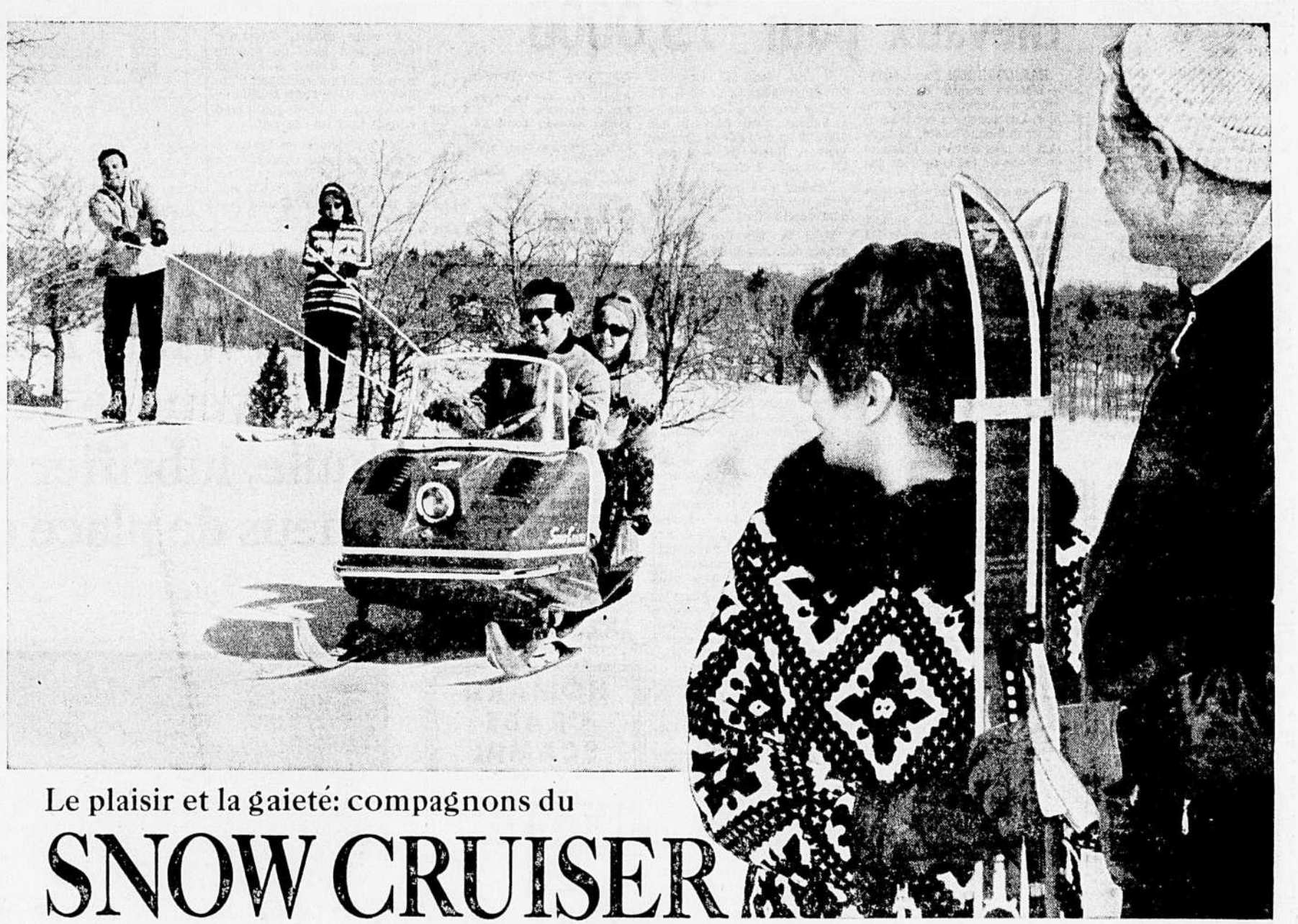
Ayant parlé d'André Juneau, cela m'amène tout naturellement à parler du tir à l'arc. Or, j'ai le plaisir de vous annoncer que le club de tir à l'arc KANATA commence ses activités hivernales cette semaine. Pour-

qui ne pas adhérer à ce club du tir — membre de la Fédération Canadienne du Tir à l'Arc — qui, chaque mardi soir, à 8 h., reçoit les amateurs au sous-sol de l'église St-Antoine, 4915 avenue Earncliffe? Archer d'expérience ou neophyte, homme, femme ou adolescent, vous êtes tous bienvenus! Un instructeur se trouve sur les lieux et il y a de l'équipement en location, donc rien ne vous empêche d'essayer ce sport! Je vous assure que vous ne regretterez pas une visite au club Kanata. Pour tous renseignements additionnels, téléphonez donc à 743-7741 pendant les heures ouvrables, ou 482-6433 le mardi soir.

**Feagan rejoint Gilles Lachance**

Le Québécois Gilles Lachance et l'Ontarien Ron Feagan sont de nouveau sur un pied d'égalité dans la lutte pour le meilleur conducteur de courses sous harnais au pays. Feagan a remporté une victoire à la piste Mohawk, de Campbellville et a rejoint Lachance avec un total de 108 victoires. Feagan a conduit Brother Bob à la victoire dans la dernière course au programme.

DEMAIN, je vous parlerai des prises records de la saison de pêche 65, du moins les prises qui ont retenu l'attention des juges du Concours de Pêche Moison.



**Le plaisir et la gaieté: compagnons du SNOW CRUISER**

Un nouveau jeu d'hiver pour les skieurs à la remorque d'un rapide Snow-Cruiser. Et ce Snow Cruiser OMC 1966 donne lieu à toutes sortes d'autres agréments — faire la "popotte" sur la neige, promenades familiales en traineau. Il rend votre camp d'été accessible tout l'hiver. Grâce au Snow Cruiser, l'hiver devient aussi agréable que l'été.

Cette année, le Snow Cruiser est meilleur que jamais auparavant. Nous y avons ajouté l'engagement "Servo-Command" qui agit comme la transmission automatique de votre voiture, s'adaptant automatiquement aux variations de terrain et de charge. Le moteur ne peut pas forcer ni s'emballer, mais il donne un rendement constant. Une suspension plus souple donne un glissement plus doux.

Une plus grande surface d'adhérence permet au Snow Cruiser de glisser facilement dans des endroits qui paraissent pratiquement inaccessibles, et lui donne plus de stabilité.

Voquez l'amusant Snow Cruiser chez votre dépositaire OMC Snow Cruiser. Consultez la section "autos-neige" des pages jaunes.

3 nouveaux modèles — chenilles de 15 1/2" et de 20 1/2", ou chenilles de 20 1/2" avec démarrage électrique. Nouvelles caractéristiques — capot amovible; nouveau type de skis à lames d'acier remplaçables; coussin détachable; phare à double position "Hi-Lo"; pare-chocs complètement chromé; glissement plus doux grâce à une suspension plus souple; chenilles mises à l'essai par froids sous zéro, ne s'étirent pas ni ne retrecissent.

<p><b>W. H. BENOIT INC.</b> 10871 LAJEUNESSE — 388-9207 (Près du pont Viau) OUVERT TOUS LES SOIRS</p>	<p><b>OMER DESERRÉS</b> 1200, rue Sanguinet — 1406, rue St-Denis 288-0251</p>	<p><b>PECTEAU &amp; FILS LTEE</b> 7845 boul. ST-LAURENT 271-1050</p>
<p><b>DON'S MARINE LTD.</b> 4105 boul. LAURIER — St-Hubert 676-8644</p>	<p><b>DUPUIS MOTOR BOAT INC.</b> 3597, rue HOCELAGA 526-7707</p>	<p><b>DUVERNAY LAWN EQUIPMENT REG'D.</b> VENTE &amp; SERVICE 3673 Boul. Lévesque — 661-3355 St-Vincent-de-Paul</p>
<p><b>FEDERAL MARINE (1964) Co.</b> 12525 boul. Lachapelle FE. 4-5730 à l'entrée du pont Cartierville</p>	<p><b>LAJEUNESSE AUTO ELECTRIC</b> 15560 est, rue SHERBROOKE — 645-0007 Pointe-aux-Trembles</p>	<p><b>Lampron Sport ENRG.</b> 3561, rue BELAIR — VILLE ST-MICHEL — 728-2353</p>
<p><b>McGARR MARINE</b> 1204 ouest, rue ST-LAURENT en face du pont Jacques-Cartier Longueuil — 674-4159</p>	<p><b>MORIN HANDY STORE</b> 3602, rue WELLINGTON — Verdun 766-0723</p>	<p><b>PASCAL MARINE</b> • 301 ouest, rue Craig — 866-5692 • Centre d'achats Dorval — 631-4291 • Centre d'achats Fairview Pte Claire — 695-6655 • Centre d'achats Greenfield Park — 672-1771</p>

## Santana et Krishnan gagnent les deux premiers matches de la finale interzones

**BARCELONE, Espagne (UPI)** — Les deux hommes forts des équipes nationales d'Espagne et de l'Inde, Manuel Santana et Ramanathan Krishnan, ont gagné chacun un match lors de la première journée de la finale interzones de la coupe Davis, ce matin.

Krishnan, l'un des bons amateurs au monde, a été le premier à l'emporter. Il a facilement vaincu l'Espagnol Juan Gisbert par 6-2, 6-0, 6-1 dans la première rencontre. Ce dernier avait causé l'une des grandes surprises de l'année dans le monde du tennis en 1965 en défaisant Dennis Ralston, l'as de l'équipe américaine, au cours de la confrontation entre l'Espagne et les Etats-Unis, il y a quelques mois.

L'Hindou a dominé le match du commencement à la fin par son formidable service, son revers irrémédiable et des coups en fait le tennisman de 29 ans d'un e précision remarquable. A fait preuve de trop d'expérience et de finesse pour le jeune Espagnol. En a eu un temps du match, ce dernier n'a menacé Krishnan.

### Triomphe de Santana

Santana, considéré comme le meilleur amateur de l'univers présentement, a été aussi cruel à l'égard de son adversaire Jaidep Mukherjee que le fut Krishnan à l'égard de Gisbert dans le premier match. Manuel a triomphé de Mukherjee par 6-0, 6-4, 6-4 pour permettre à son pays d'égaliser les chances dans cette finale interzones, 1 match à 1. Demain, ce sera le double et, dimanche, les deux derniers matches en simples.

Santana a ainsi remporté son huitième match consécutif dans cette élimination en vue de l'obtention de la coupe Davis. En fait, il n'a pas perdu un seul set sur 24, cette année.

Le brillant Espagnol, qui a remporté le championnat des Etats-Unis à Forest Hills récemment, a lutté farouchement contre l'Hindou quand il s'est senti en difficulté, aux deuxième et troisième sets. La joie de Mukherjee fut, en chaque occasion, de courte durée. La foule partisane de Barcelone a d'ailleurs acclamé son héros national quand la rencontre a

pris fin. Ce fut aussi un sentiment de soulagement après la râlée infligée par Krishnan à Gisbert.

Le pays qui gagnera cette finale interzones passera au "Challenge Round" de la coupe Davis contre l'Australie, le mois prochain. L'Espagne devrait fournir l'opposition aux Australiens dans cette grande finale à moins que Ramanathan Krishnan ne vienne brouiller les cartes des Espagnols.

## Ashe et Emerson sont victorieux

**BRISBANE, Australie (UPI)** — Arthur Ashe, membre de l'équipe nationale des Etats-Unis, est passé ce matin en finale du championnat de tennis du Queensland en triomphant de l'Australien John Newcombe en trois sets consécutifs par 6-4, 6-4, 6-3. Ashe, un Noir, avait vaincu Fred Stolle en quart de finale, hier.

L'adversaire de l'Américain sera Roy Emerson, l'as de l'équipe australienne. Emerson a disposé de son compatriote Bill Bowrey par 6-6, 6-4, 6-3, ce matin.

**NEW YORK (UPI)** — Les représentants de la métropole américaine dans la ligue Américaine, sous le nom de Titans ou de Jets, n'ont jamais connu une saison gagnante.

**CHICAGO (UPI)** — Les étoiles collégiales ont remporté leur première victoire en 1937, contre les champions de la ligue Nationale, lors de la quatrième classique annuelle. Les adversaires étaient alors les Packers de Green Bay.

# Trouvera-t-on un châtement à la mesure de son crime?

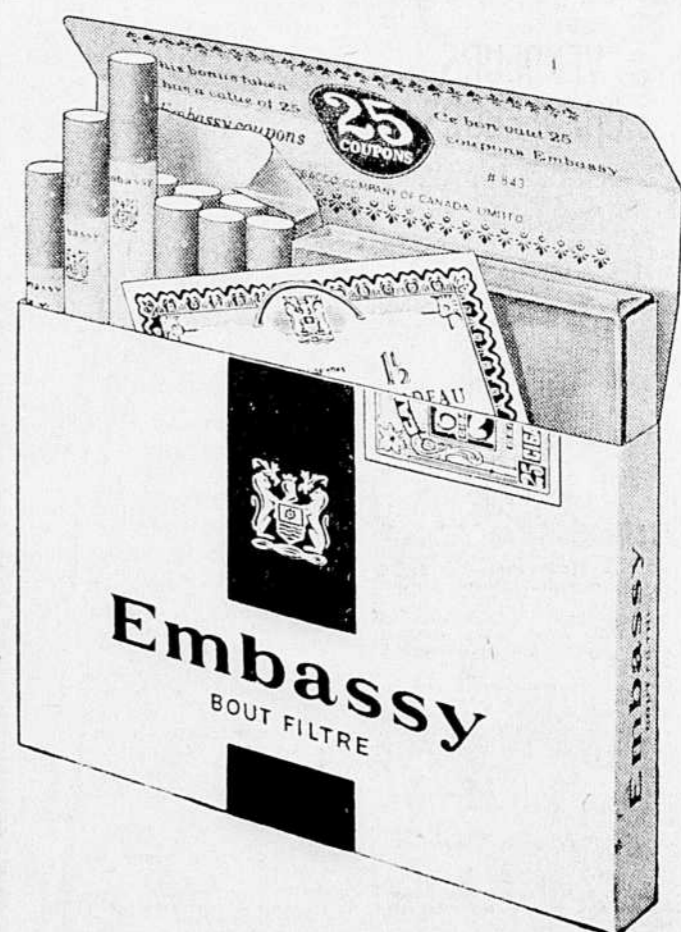


**Armand Lafleur**, le gaffeur de l'année, a pressé le mauvais bouton, faisant pleuvoir sur le Québec un surplus de 70,000 bons spéciaux\* de 25 coupons Embassy.

Au lieu d'un bon de 25 coupons par 100 paquets, vous en trouverez un dans à peu près un paquet sur 10 de cigarettes Embassy, avec ou sans filtre, au menthol ou non, en paquets de 20 ou 25. C'est qu'Armand Lafleur en a mis dix fois plus que prévu.

Que vous soyez ou non déjà collectionneur de coupons Embassy, profitez de l'erreur d'Armand. Vous obtiendrez encore plus vite les cadeaux que vous voulez. Des coupons? Il en pleut...et les cadeaux sont magnifiques. Quant aux cigarettes, ce sont, assurément, les meilleures que vous puissiez trouver.

**P.S.** Sur une carte postale, adressée à la Maison Embassy, C.P. 7500, Montréal 3, indiquez-nous ce que vous feriez d'Armand Lafleur. Nous donnerons 1,000 coupons Embassy à l'auteur de chacune des 10 suggestions que nous jugerons les meilleures. (10,000 coupons de plus ou de moins, qu'est-ce que ça peut nous faire, après l'exploit d'Armand!).



\*L'équivalent de 1,750,000 coupons réguliers Embassy.



### YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soigne et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de l'auto, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

**OPTREX**  
"le bien-être des yeux"

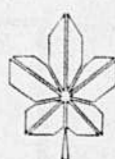
# libéraux à Ottawa

# sécurité au Canada

L'édifice de notre sécurité personnelle et familiale, qui l'a bâti? Le parti libéral. Nos grandes lois sociales, tel le nouveau régime des pensions de vieillesse, à qui les devons-nous? Au parti libéral. Qui nous donnera les lois sociales de demain? Le parti libéral.

Demain, nous aurons un programme élargi d'ASSISTANCE SOCIALE pour le vieillard, l'infirmes, l'aveugle, la mère nécessiteuse; nous aurons, par-dessus tout, le programme libéral d'ASSURANCE-SANTÉ qui nous aidera tous à défrayer le coût des soins médicaux.

Le parti libéral demeure le parti de la sécurité sociale. Il l'a prouvé par ses œuvres. Que nous offrent les autres partis? L'insécurité de leurs promesses.



cette fois, un seul choix

# votons tous libéral

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

### Texte intégral du discours du général Charles de Gaulle

## Je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche...

PARIS (AFP) — Mettant fin à un "suspense" qui durait depuis plusieurs mois, le président Charles de Gaulle annonçait hier au peuple français qu'il serait candidat aux élections du 5 décembre.

Voici le texte intégral de l'allocution radiotélévisée du général de Gaulle :

"Françaises, Français". Il y a 25 ans, lorsque la France roulait à l'abîme, j'ai cru devoir assumer la charge de la conduire jusqu'à ce qu'elle fut libérée, victorieuse et maîtresse d'elle-même. Il y a 7 ans j'ai cru devoir revenir à sa tête pour lui éviter la guerre civile, lui épargner la faillite monétaire et financière et bâtir avec elle des institutions répondant à ce qu'exigent l'époque et le monde moderne...

Depuis lors, j'ai cru devoir exercer les pouvoirs de chef de l'Etat, afin qu'elle puisse accomplir au profit de tous ses enfants une étape sans précédent de son développement intérieur, recouvrer la paix complète et acquiescer dans l'univers une situation politique et morale digne d'elle.

Aujourd'hui, je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche, mesurant en connaissance de cause de quel effort il s'agit, mais convaincu qu'actuellement c'est le mieux pour servir la France.

Car, ainsi, notre pays se voit offrir le meilleur moyen de confirmer par ses suffrages le régime stable et efficace que nous avons ensemble institué, que l'adhésion franche et massive des citoyens m'engage à rester en fonction à l'avenir de la république nouvelle sera décidément assuré.

Si non, personne ne peut douter qu'elle s'écroulera aussitôt et que la France devra subir — mais cette fois sans recours possible — une confusion de l'Etat plus désastreuse encore que celle qu'elle connaît autrefois.

Françaises, Français, c'est dire que, suivant votre choix, notre pays pourra, ou non, continuer la grande œuvre de rénovation qu'il se trouve engagé. Or, qu'il s'agisse de son unité, de sa prospérité, de son progrès social, de sa situation financière, de la valeur de sa monnaie, de ses moyens de défense, de l'enseignement donné à sa jeunesse, du logement, de la sécurité, de la santé de sa population, l'avance qu'il a réalisée depuis sept ans apparaît comme éclatante : certes, il y a encore, il y aura toujours, beau-

coup à faire. Mais comment y parviendrait-on, si l'Etat, livré aux partis, retomбай dans l'impuissance? Au contraire, quel élan nouveau prendra notre république quand celui qui a l'honneur d'être à sa tête aura été approuvé par vous dans son mandat national.

En même temps, se trouvent en jeu : la situation et l'action de la France dans un monde au-dessus duquel planent d'incommensurables dangers; l'indépendance reprise sans renier nos amitiés; la coopération pratiquée avec des peuples où notre colonisation était devenue anachronique et, souvent, sanglante; l'union de l'Europe occidentale poursuivie de telle sorte qu'elle s'organise dans des conditions équitables et raisonnables, que la France y reste elle-même et qu'au plus tôt tout notre continent puisse s'accorder pour marcher en commun vers la paix et vers le progrès; se rayonnement de notre culture vivifiée et grandissant; la considération et l'audience des autres peuples justement obtenues par nous en soutenant partout la cause de la libération, du développement et de l'entraide dont dépend désormais le sort de la communauté humaine. Eh bien; voici que le monde entier regarde vers vous pour savoir si vous allez, par votre vote, ratifier ou effacer ce que nous avons accompli au-dehors, appuyer ou empêcher ce que nous sommes en voie d'y réussir.

Une grande responsabilité nationale incombera donc, dans un mois, à vous toutes et à vous tous. Telle est, d'ailleurs, la raison d'être de la loi constitutionnelle qui s'appliquera pour la première fois et en vertu de laquelle le peuple français tout entier désignera le chef de l'Etat, garant du destin de la nation. En élisant le président de la république, il vous sera donné de fixer, en conscience, par dessus toutes les sollicitations des tendances partisans, des influences étrangères et des intérêts particuliers la route que va suivre la France. A moi-même, que vous connaissez bien après tout ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix, chacune de vous, chacun de vous, aura l'occasion de prouver son estime et sa confiance.

Ainsi devant tous les peuples, le scrutin historique du 5 décembre 1965 marquera le succès ou le renoncement de la France vis-à-vis d'elle-même. Françaises, Français, j'espère, je crois, je sais, qu'elle va triompher grâce à vous. Vive la République! Vive la France!

## La vie sur terre serait apparue il y a trois milliards d'années

par André Luchaire

La vie est apparue sur terre bien plus tôt qu'on ne l'imaginait il y a quelques années — et les estimations à ce sujet vont maintenant de 2 à 3 milliards d'années, au lieu des 600 millions d'années que l'on tenait pour assurées voici encore deux semaines.

Deux informations récentes ont coup sur coup reculé cette date fatidique. Ça été d'abord une nouvelle provenant d'un symposium européen qui s'est tenu il y a une dizaine de jours à Novossibirsk qui signalait l'évidence de traces de vie terrestre trouvées dans des roches

remontant à au moins 1.500.000.000 ans avant le début de l'ère primaire — situé unanimement vers l'an... 500.000.000 (à un ou deux millions d'années près, bien entendu).

Et voici qu'hier nous parvenait du congrès annuel des géologues américains, qui se tient présentement à Kansas City, une information relatant les conclusions auxquelles est arrivé le professeur Elso S. Barghoorn, botaniste de l'université Harvard, après étude de roches primitives trouvées en Afrique du Sud.

Il a déclaré en effet avoir trouvé dans ces roches carbo-

nifères des résidus organiques bactériiformes, datant au moins de 3 milliards d'années. De semblables micro-organismes avaient déjà été découverts dans de deux milliards d'années — comme cela venait d'être rappelé au symposium de Novossibirsk, mais avec les conclusions du professeur Barghoorn, ce serait la première fois qu'on prouverait l'existence de tels organismes à un moment de l'histoire de la terre où celle-ci — selon la chronologie acceptée jusqu'à présent — était peut-être encore en fusion. De ce fait il faudrait accepter l'idée qu'à cette "date" — la terre n'était plus en fusion, puisque l'activité protoplasmique était déjà favorisée par le milieu ambiant.

Or la chronologie actuellement acceptée veut que la croûte terrestre se soit formée il y a environ 3.500 ou 4.000 millions d'années — (ce qui d'ailleurs représente un recul en arrière par rapport aux estimations précédentes) les géologues et les cosmophysiciens n'étant d'ailleurs pas tout à fait d'accord sur la datation de l'origine de la terre — masse de gaz incandescentes séparée du soleil. Cette période préliminaire aurait duré 1 million d'années.

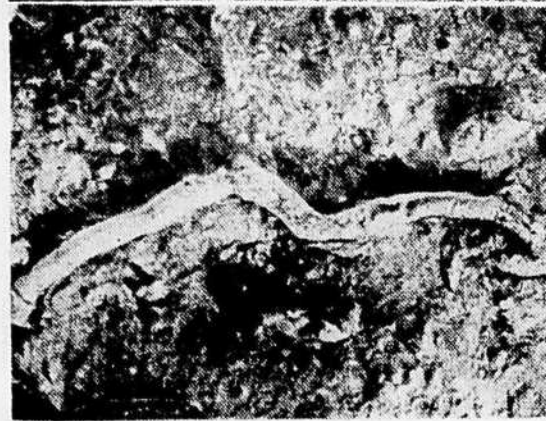
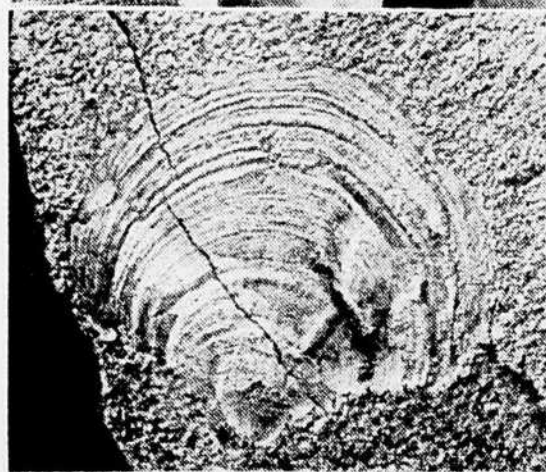
Et une nouvelle, reportée dans LA PRESSE d'hier, en provenance de Kansas City, nous a informés que l'on avait trouvé un ver fossile remontant à 720 millions d'années, parfaitement conservé.

Comme le montre très bien la photographie ci-jointe, ce "ver" est en effet étonnamment bien conservé (en réalité ce n'est pas le ver lui-même que l'on voit, mais la terre qu'il avait avalée au moment de mourir) cette sorte de ver avançant dans le sol en l'avalant littéralement. La matière vivante s'est bien entendu totalement dissoute.

Une autre photographie nous montre un "brachiopode" — ou plus exactement son armature calcaire, englobée dans un fragment de roche sédimentaire.

Jusqu'à présent, souligne-t-on au congrès de Kansas City, on n'avait jamais découvert de fossiles animaux datant de plus de 600 millions d'années, les seules formes antérieures de vie connues étant des plantes aquatiques et des spores. Les géologues estimaient jusqu'à présent qu'un changement subit du milieu physique de la terre s'est produit, il y a 600 millions d'années — probablement un accroissement du taux d'oxygène — et avait permis le développement d'organes et de tissus spécialisés. On rappelle que les premiers dinosaures sont apparus il y a 200 millions d'années, les mammifères il y a 60 millions d'années et les hommes il y a seulement un million d'années environ.

Plus de 3.000 géologues assistent à la réunion de l'Association de géologie et près de 450 rapports seront présentés au cours de cette session.



Voici (photo du haut) le géologue André H. McNeil, de Dartmouth, tenant dans ses mains le fragment de roche pré-cambrienne (apparement du grès) dans lequel ont été trouvées les fossiles de brachiopodes (variété de mollusques primitifs apparentés au ver) — dont on voit un spécimen, grossi à la loupe (photo du centre). Une troisième photo (photo du bas) nous montre le ver de terre — ou plutôt la terre qu'il avait avalée et moulée dans son corps (constitué, on le voit, principalement par son estomac, où le gémirre ?)



### Le Ballet National à la Place des Arts: onze spectacles en huit jours

L'un des événements marquants de la présente saison montréalaise est la série de spectacles (onze en tout) que la troupe du Ballet National du Canada présentera à la Place des Arts à partir de demain, et ce jusqu'au 14 novembre inclusivement. C'est d'ailleurs à Montréal que la troupe de Toronto entreprendra sa tournée annuelle qui, jusqu'au printemps prochain, la conduira dans plusieurs villes du Canada, des Etats-Unis et du Mexique. Pendant son séjour à Montréal, la troupe présentera quelques-uns de ses

"gros numéros", tels que "Casse-Noisette" au complet et "Roméo et Juliette", ainsi que cinq ballets qui viennent d'être inscrits à son répertoire : "The Rake's Progress", "Solitaire" (dont voici une scène, avec Jacqueline Iyings et Jeremy Blanton), "Adagio cantabile", "Rivalité" et "Pulcinella". Les trois premiers ballets, signés respectivement Ninette de Valois, Kenneth MacMillan et Heinz Poll, seront présentés en première canadienne. Les deux derniers seront présentés en première mondiale. "Rivalité" est l'œu-

vre de Daniel Seillier, le nouveau maître de ballet de la troupe il a été, dans le passé, attaché à la troupe du marquis de Cuevas et aux Grands Ballets Canadiens, cependant que "Pulcinella" est une nouvelle interprétation chorégraphique de la célèbre musique de Stravinsky due à Grant Strate, le chorégraphe permanent du Ballet National. Les onze spectacles de la troupe à la Place des Arts seront donnés avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal au grand complet.

## Le réacteur belge "VULCAIN" entrera bientôt en service

Les installations du réacteur BR 3 de Mol, en Belgique, viennent d'être aménagées afin d'y abriter un nouveau réacteur appelé "VULCAIN". Celui-ci pourra entrer en service dans quelques mois.

C'est en mai 1962 que fut conclue une convention entre l'"United Kingdom Atomic Energy Authority" et le "Syndicat Vulcaïn" visant à la mise au point d'un nouveau réacteur destiné à l'emploi industriel de l'énergie atomique.

Trente et une sociétés belges, parmi lesquelles "Cockerill-Ougrée", la "Fabrique Nation-

ale d'Armes de Guerre", la "Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Co", la "Métallurgie et Mécanique Nucléaires" et la "Métallurgie d'Hoboken", se sont groupées dans ce but, à l'initiative de la S.A. "Belgo Nucléaire", en un "Syndicat Vulcaïn".

Depuis la fin du mois d'août 1964, ce syndicat peut disposer du BR 3 — un réacteur du Centre d'Etudes de l'Energie Nucléaire de Mol — qui, en tant que centrale électrique, a fourni d'octobre 1962 à août 1964 environ 100 millions de kWh.

Le but principal de ce programme de recherches belgo-britannique, programme exigeant un investissement de l'ordre d'un demi-milliard de F.B., était l'aménagement d'un nouveau Vulcaïn dans les installations BR 3, où il devra produire 11.500 kW.

Le réacteur Vulcaïn, de conception belge, a une puissance entre 20.000 et 100.000 kW. Ce type de réacteur convient parfaitement pour la propulsion de navires, il peut être utilisé pour la production d'électricité dans des pays qui n'ont pas besoin de grandes sources

d'énergie, mais qui souhaitent disposer néanmoins d'une réserve d'énergie.

### Une expérience unique

Le nouveau réacteur belge appartient à la catégorie des réacteurs à eau sous pression.

Son fonctionnement est basé sur le principe de la modulation variable : le refroidissement du noyau et le ralentissement des neutrons se fait par un mélange d'eau légère et d'eau lourde.

La composition de ce mélange change selon la diminution

de la réactivité qui est provoquée par la fission. Ce réglage de la réactivité permet une utilisation maximum du noyau.

Le noyau Vulcaïn se distingue des réacteurs à eau légère par son poids moindre et un volume plus restreint, tout en produisant autant d'énergie. Il possède, de plus, une plus grande capacité.

Tous les éléments intérieurs de la cuve BR 3 qui étaient changés, tandis que les circuits connexes ont été adaptés à l'emploi de l'eau lourde. Dans le volume ainsi libéré (5 m de hauteur et 2,30 m de diamètre)

les éléments essentiels et compacts du nouveau noyau du réacteur ont été aménagés.

De plus, outre le combustible nucléaire qui représente une valeur de 50 millions de F.B., c'est avec beaucoup de soin et une précision extrême qu'eurent installés le système de refroidissement original, le mécanisme de commande, les barres de contrôle et la couronne d'arrosage avec ses 73 traverses nécessaires à l'ins-trumentation et les appareils d'observation.

On ne peut pas oublier que la moindre négligence dans le lomaine nucléaire peut provoquer des sévères pertes, tant au point de vue financier qu'au point de vue travail et, notamment, compromettre la réussite de certaines expériences.

Voilà d'ailleurs pourquoi de très sévères mesures de sécurité sont toujours appliquées, notamment lors des visites.

A plusieurs points de vue, l'expérience "Vulcaïn" est unique :

a) Pour la première fois, un réacteur à eau lourde fonctionnera à une température de 260 centigrades et une pression de 140 kg par cm<sup>2</sup> dans une installation qui avait été construite pour l'emploi de l'eau légère.

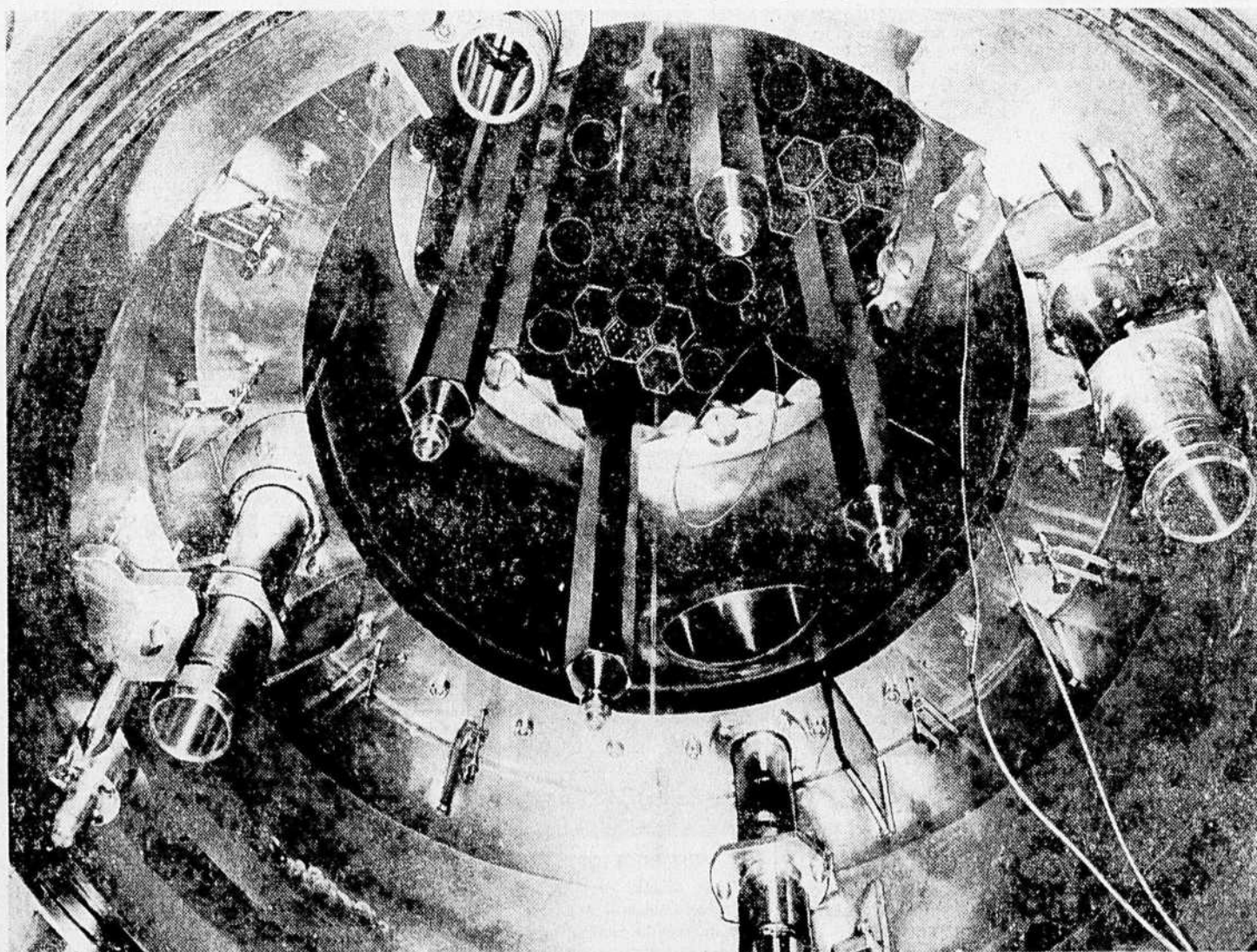
b) Le combustible sera utilisé sans devoir recharger. Jusqu'à ce qu'on atteigne une production moyenne d'énergie de 20.000 megawatt-jour, par tonne d'uranium.

c) La technique de contrôle basée sur la modulation variable pourra être examinée dans un réacteur en activité.

Un appareil d'enregistrement, "data logger", enregistrera avec une extrême précision, une cinquantaine de mesures diverses : la température de l'eau, par exemple, sera mesurée à 1/10 de degré centigrade près.

Notons pour terminer que les hommes de sciences belges veulent trouver, grâce à cette réalisation exceptionnelle, des solutions favorables aux problèmes encore insoupçonnés, qui surgiront toujours lors de la réalisation de plans, quels que soient les soins apportés à leur exécution.

Sur papier, tout paraît bien clair : en pratique, on devra travailler encore beaucoup au Centre de Mol, jusqu'à la fin de l'année, afin de mettre la dernière main au BR 3-Vulcaïn.



Le noyau du nouveau B. R. 3 Vulcaïn se distingue des réacteurs à eau légère du fait qu'il est d'un poids plus léger, d'un volume plus restreint, tout en étant à même de produire autant d'énergie.

# Grave responsabilité de nos politiciens



Selon les statistiques les plus aptes à mesurer le niveau de l'activité économique au pays, il apparaît que le dynamisme manifesté depuis plusieurs mois dans les différents secteurs de l'industrie, du commerce et de la finance se maintient de sorte qu'il est permis de conclure à la persistance d'un climat favorable. Le principal instrument de mesure en matière d'investissement, soit l'industrie de la construction, ne laisse voir aucun signe réel de faiblesse mais plutôt une vigueur nouvelle. Au fait, on communique hier que les contrats octroyés dans cette industrie pour les dix premiers mois de l'année accusent une hausse de plus de 27 pour cent sur le total cumulé de la période correspondante de l'an dernier.

Cette activité débordante, dont on fait si grand état dans la présente campagne électorale, s'appuie-t-elle sur des bases solides, surtout sur une liquidité monétaire suffisante pour maintenir le rythme actuel d'expansion? Telle est la grande question qu'il importe maintenant de se poser s'il veut réellement prendre le véritable pouls de l'économie canadienne.

Situation normale mais combien décevante, aucun chef politique ne semble avoir le courage d'envisager notre progrès économique sous cet angle et surtout de toucher le sujet de la présence des forces inflationnistes qui se développent dans l'économie canadienne. En effet, même si la production marque de nouveaux sommets et l'embauchage de nouveaux records, il est déjà connu que de graves maux se sont introduits dans notre économie au niveau du crédit et des prix. Les disponibilités bancaires sont taxées à l'extrême

me de même que les sources principales de crédit à court terme. De l'avis des experts financiers, le mouvement de pincé ira s'accroissant au cours des prochains mois, forçant le taux d'intérêt à de nouvelles hausses. Si on considère que notre prospérité est intimement liée au volume de notre commerce extérieur comme à celui de la consommation intérieure, il est raisonnable de conclure que notre économie est actuellement menacée d'une crise sérieuse dont nous connaîtrons les véritables effets dans quelques mois seulement.

Comment se fait-il qu'une telle menace soit passée sous silence dans la présente campagne électorale? Il n'est pas nécessaire de réfléchir longuement pour en trouver l'explication. S'il est un mot qu'il faut se garder d'utiliser en campagne électorale, c'est précisément celui d'inflation qui commande un langage contraire à celui que l'on utilise lors d'un appel au peuple. Au fait, comment pourrait-on multiplier les promesses comme on le fait présentement si on admet en même temps que l'inflation a atteint le degré de menace réelle? Il est bien évident que nos chefs politiques évitent de verser dans un tel illigisme et que la nécessité des promesses électorales commande le silence que nous avons mentionné précédemment.

Nombre de Canadiens ne se méprenent plus sur la stabilité de notre prospérité économique actuelle. Les milieux industriels et financiers savent fort bien que des troubles fort sérieux menacent d'enrayer le mécanisme de la grande machine. Mais pour l'ensemble de la population, le silence actuel de nos politiciens est grave en ce sens qu'il incite le consommateur à compter sur une prospérité qui est loin d'avoir les dimensions et la solidité que l'on prétend. L'heure des corrections viendra inévitablement pour celui qui obtiendra le pouvoir et celles-ci seront de plus en plus difficiles que les promesses électorales actuelles auront été nombreuses et brillantes.

## Augmentation de 27.9% de la valeur des contrats de construction émis

La valeur des contrats de construction émis au Canada au cours des dix premiers mois de l'année est de 27.9% supérieure à celle de la même période de l'année dernière, et représente un record sans précédent. C'est ce que rapporte le bulletin statistique de Southern Building Guide, qui précise que le niveau atteint depuis le début de l'année dépasse la valeur des contrats accordés au cours de toute l'année 1964. Des gains comparativement à l'an dernier, ont été enregistrés dans les cinq secteurs de la construction et dans quatre des régions du pays.

Le total cumulé des dix premiers mois de 1965 s'élève à \$4,586,804,300, ce qui représente une augmentation de \$1,001,223,100 comparativement à la même période de l'an dernier. L'augmentation résulte principalement de l'accroissement du nombre de contrats importants qui ont progressé de 33.3% comparativement aux dix premiers mois de 1964. Les constructions évaluées à plus d'un million de dollars forment, en 1965, un total de \$2,238,000,000 contre \$1,618,000,000 en 1964.

On constate, au cours des dix premiers mois de 1965 comparativement à 1964, une augmentation de 5.9% dans la construction résidentielle, de 19.8% dans la construction com-

merciale, de 33.6% dans la construction d'institutions, de 43.9% dans la construction industrielle, et de 33.2% dans les travaux de génie. Les changements varient aussi selon les régions: on note une hausse de 23.2% dans les Maritimes, une hausse de 24.2% dans le Québec, une hausse de 23.1% en Ontario, une hausse de 24.6% dans les provinces des Prairies, et une hausse de 107.3% en Colombie-Britannique.

En comparant les deux périodes de dix mois, on note également que les tendances diffèrent dans les deux plus grandes villes du pays, Montréal et Toronto. A Montréal, la valeur des permis a augmenté de 13.5%, tandis qu'à Toronto, la valeur s'élevait à \$333.8 millions, soit une baisse de 5.7%. A Toronto, les gains concernent la construction résidentielle, la construction industrielle et d'institutions, tandis qu'à Montréal, tous les secteurs ont progressé à l'exception de la construction d'institutions.

D'autre part, le Bureau fédéral de la statistique rapporte, dans son dernier communiqué concernant l'industrie de la construction au Canada, que les permis émis au cours du mois de juillet représentent \$390,830,000, soit une augmentation de

23.7% comparativement au même mois de 1964.

Les permis municipaux émis au cours des sept premiers mois de 1965 représentent une valeur de \$2,127,314,000, soit une augmentation de 29.1% comparativement à la même période de l'année précédente.

Le rapport du BFS précise que la construction non résidentielle a augmenté de 44.2% au cours du mois de juillet et de 42.2% au cours de la période de sept mois. La construction résidentielle a progressé de 11.1% en juillet et de 16.2% mois de 1965 représentent une

## Nouvelle hausse du rendement des bons du Trésor

OTTAWA (PC) — Les bons du Trésor du Canada échantillonés dans 91 jours mis en vente hier se sont vendus, bloc de \$100,000, à un prix moyen de 98.973 et un rendement moyen de 4.16 pour cent. La semaine dernière: \$110,000,000 à 98.976 et 4.15 pour cent.

Les bons à 82 jours: \$30,000,000 à un prix moyen et un rendement moyen de 97.844 et 4.42 pour cent. La semaine dernière: \$97,853 et 4.4 pour cent.



## Forum sur l'état de l'économie canadienne

Le 13e forum annuel sur l'état de l'économie canadienne, organisé par le Chapitre de Montréal de Marketing Association of Canada, s'est tenu hier dans la métropole. On comptait parmi les panélistes M. W. A. Beckett, président de W. A. Beckett and Associates, M. Alphonse Rivier, doyen de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, M. Charles Carter, statisticien en chef de la Compagnie de Téléphone Bell, et M. Ted English, secrétaire de Private Planning Association of Canada et directeur du service de la recherche du Comité canadien de l'économie et M. Gilles Martin, directeur du Bureau de recherches économiques du ministère du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec.



M. J. G. Woolsey



M. J. W. Dosselt



M. J. J. Neault



M. C. J. Kerr



M. W. R. Baird

M. J. GRANT WOOLSEY, C.A.A., a été élu président de la Cie General Supply du Canada limitée. Ses associés à M. Woolsey dans la direction de la compagnie MM. John W. Dosselt, gérant général, J. Jacques Neault, gérant des opérations pour la province de Québec, Caldwell J. Kerr, gérant des opérations pour la province d'Ontario, et Wallace R. Baird, nommé au poste de secrétaire-trésorier.

La compagnie, récemment acquise par M. Woolsey, fut fondée en 1906, et

depuis cette date a su pourvoir aux besoins des entrepreneurs dans l'est du Canada par les ventes, services et location d'équipements de construction.

Le groupe mentionné ci-haut et d'autres membres de l'entreprise, associés avec la compagnie depuis plusieurs années, affrent à l'industrie de la construction, à leurs bureaux de Montréal, Ottawa et Toronto, une grande expérience comme représentants de plusieurs importants fabricants d'équipements, et en particulier d'équipements utilisés dans les travaux de compaction, béton, carrières et différentes phases de la construction de chemins et de routes.

## L'accroissement de la production réelle sera inférieur à 5% en 1966

par Claude Beauchamp

C'est une vue généralement optimiste qu'on présente hier, au cours du 13e Forum annuel sur l'état de l'économie canadienne, les panélistes invités par le Chapitre de Montréal de la Marketing Association of Canada.

L'exposé principal a été présenté par M. W. A. Beckett, président de Beckett Associates Limited. "La croissance économique se poursuivra au Canada en 1966, a-t-il dit. Nous estimons qu'en 1965, le produit national brut atteindra près de \$51 milliards, soit \$4 milliards de plus qu'en 1964, ce qui représente un accroissement d'un peu plus de 8%.

"En ce qui concerne 1966, a dit M. Beckett, je prédis un rythme d'accroissement plus lent, quoique substantiel, de \$3 milliards, soit une hausse de plus de 6%."

Mais cet accroissement, a continué le panéliste, doit être examiné en fonction de l'accroissement de la production réelle et de la hausse des prix. En premier lieu, la production en termes réels ne devrait pas augmenter de plus de 4.2% en 1966, les prix augmentant pour leur part de 2.2%. Selon M. Beckett, de toute façon l'accroissement de la production réelle ne pourra pas dépasser 5% en 1966 car, dit-il, "la capacité n'est tout simplement pas là".

M. Beckett pense donc qu'il y aura à la fin, en 1966, un ralentissement du rythme d'expansion et un certain adoucissement des pressions qui s'exercent sur les prix. En effet, il estime qu'en 1965, la hausse de 8% du PNB sera composée d'un accroissement de 5.5% de la production réelle, soit exactement l'objectif minimum fixé par le Conseil économique du Canada, et d'une augmentation de 2.8% dans les prix.

Là où M. Beckett devient plus optimiste, c'est lorsqu'il affirme que 1966 sera une année de transition et marquera une pause utile qui précèdera à des années de plus grande prospérité encore en 1967-69. "Tous les facteurs économiques importants ne concourent pas, comme c'était le cas au début de 1965, à créer la base d'une expansion soutenue. Par contre, le ralentissement de l'expansion, si on l'examine secteur par secteur, est plutôt dispersé que concentré. Nous pouvons, a poursuivi le panéliste, éviter une récession mais

rien ne pouvons combattre un ralentissement de l'expansion, expansion qui sera heureusement moins inflationniste. Si tel est le cas, 1966 marquera une pause utile."

Les autres panélistes, MM. Alphonse Rivier, doyen de la Faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, Ted English, secrétaire de la Private Planning Ass. of Canada, et Charles Carter, statisticien en chef de la Compagnie de Téléphone Bell, se sont dits d'accord avec M. Beckett quant à la probabilité d'un ralentissement de l'activité économique au cours de 1966.

Parlant plus généralement de la politique économique du gouvernement québécois, M. Rivier a dit "qu'il ne s'agit pas de viser au plein emploi et à la croissance économique, mais qu'il fallait également tenir compte de la distribution des bénéfices résultant de l'accroissement de l'emploi et de l'expansion économique."

C'est dans cette optique que le gouvernement provincial entend réaliser sa politique de développement régional. "Il est encore trop tôt, a dit M. Rivier, pour connaître exactement ce qu'il résultera des efforts du gouvernement. Mais il semble que l'unité se fasse sur au moins deux points. Premièrement, a-t-il poursuivi, on entrevoit la nécessité de créer des conseils économiques régionaux pour étudier les problèmes de chaque région, et, deuxièmement, on voit le besoin d'une meilleure liaison et d'échanges plus soutenus entre les fonctionnaires des divers ministères représentés dans les régions et la possibilité d'établir des organisations administratives régionales pour étudier les problèmes interministériels de façon à assurer une meilleure coordination de l'action gouvernementale au niveau régional."

M. Rivier, à la fin de son exposé, a dit "qu'il faut mentionner, en outre, l'élaboration de la politique de développement régional et d'une politique de la main d'œuvre."



E. B. Eddy Company annonce que M. H. G. Palmer, gérant régional des ventes de papiers fins pour la province de Québec, assumera en plus à l'avenir la responsabilité de la vente des papiers fins dans les provinces maritimes.

**BRUCK MILLS LIMITED**  
DIVIDENDE CLASSE "A"  
AVIS EST ICI DONNE qu'un dividende de 30¢ l'action a été déclaré sur les actions classe "A" en cours de la compagnie.

De plus, un dividende de \$1.20 l'action a été déclaré sur les actions classe "B" de la compagnie, devant servir de rabais sur les arrérages accumulés.

Les deux dividendes sont payables le 15 décembre 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 15 novembre 1965.

D'ORDRE DE L'ADMINISTRATION  
J.-E. DAVID,  
secrétaire-trésorier,  
Montréal, Québec,  
3 novembre 1965

**LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE**  
AVIS  
Avis est par la présente donné qu'un dividende de \$0.10 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie.

Le dit dividende sera payable le 1er décembre 1965, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 novembre 1965.

Par ordre de l'Administration,  
Conseil d'Administration,  
Percy AUGER, c.a.  
Secrétaire,  
Québec, Québec,  
Le 1er novembre 1965.

L'entraide Immobilière Laurentienne

**GUY ROBERGE**  
Me Yvon Groulx, président de L'entraide Immobilière Laurentienne annonce la nomination de Monsieur Guy Roberge au poste de directeur des ventes de cette société.

**Institut Professionnel International**  
COURS D'ECONOMIE ET DE FINANCE  
Votre expérience personnelle vous a-t-elle permis de devenir une profession des plus rémunératrices?  
Les professeurs sont licenciés en droit financier international. Ils vous permettront de devenir courtier administratif dans l'industrie, dans la commerce, l'agriculture, afin de développer votre entreprise commerciale ou industrielle. Cours de 6 mois à l'institut ou par correspondance.

Service d'emploi exclusif. Travaux pour l'industrie, le commerce, l'agriculture, banque, courtage d'assurance, la Bourse, l'investissement et placement personnel.

GRATUIT: Livres d'étude et conférences sur le développement de la personnalité données par des professeurs spécialisés.

INSTITUT PROFESSIONNEL INTERNATIONAL  
5005, 509, 511, Le Centre  
3550, av. Parc-Parade, Montréal 24  
Je voudrais recevoir sans obligation de ma part, les renseignements sur les cours d'agents financiers.

NOM ..... TEL .....  
RUE ..... ADRESSE .....  
VILLE ..... CITE .....  
NOM DU PERE ..... PR. 51145

## RAPPORTS FINANCIERS

Steel Co. of Canada

Les profits nets de Steel Co. of Canada se chiffrent pour les neuf premiers mois de l'année à \$29,821,884 ou \$1.24 par action ordinaire, comparativement à \$32,313,779 ou \$1.44 au cours de la même période de 1964. Malgré cette baisse de profits, les ventes ont dépassé de \$309,900,556 à \$384,780,424. La société précise que la baisse des profits résulte d'une augmentation des coûts de production et de dépenses exceptionnelles, et que les perspectives pour le reste de l'année sont bonnes.

Emco Limited

Les ventes consolidées de la société Emco au cours du troisième trimestre ont augmenté de 15% comparativement au même trimestre de 1964, et de 2% en ce qui concerne la période de neuf mois. Les profits nets, après déduction des impôts, se chiffrent pour les neuf premiers mois de l'année à \$92,000 contre \$761,000 en 1964, ce qui représente respectivement 81 et 73 cents par action ordinaire, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées.

Canadian British Aluminium

Les profits de Canadian British Aluminium pour l'exercice terminé le 31 juillet 1965, avant provision pour l'amortissement, l'impôt sur le revenu et l'intérêt sur les emprunts et les obligations, se chiffrent à \$17,179,204 comparativement à \$12,510,134 pour l'année précédente. Après déduction d'un montant global de \$7,261,728 pour l'amortissement et l'intérêt, le profit

net avant l'impôt sur le revenu s'élève à \$9,918,078. Ceci se compare avec \$4,925,120 pour l'année précédente.

Pour la première fois, l'impôt sur le revenu est payable sur les profits de la compagnie; le montant pour l'année en cours est de \$2,796,761. De plus, une réserve de \$2,375,340 est prévue pour l'impôt sur le revenu différés. Le montant total prévu pour l'impôt sur le revenu étant de \$5,174,101, le profit net de l'année s'établit à \$4,743,977.

L'accroissement des bénéfices du dernier exercice provient principalement de l'amélioration du rendement industriel et de l'augmentation du prix mondial de l'aluminium brut et des exportations. La production a atteint 103,834 tonnes courtes contre 98,774 au cours de l'exercice précédent.

Trans-Canada Pipe Lines

Les revenus d'opération de Trans-Canada Pipe Lines, au cours des neuf premiers mois de 1965, ont été de 16% supérieurs à ceux de la même période de 1964. Le revenu net de cette période atteint en 1965 \$10,013,000 comparativement à \$9,502,000.

CAE Industries Ltd.

Les bénéfices de CAE Industries, pour les six mois se terminant le 30 septembre, s'établissent à \$23,346 ou 56 cents par action, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées des filiales. Le nombre d'actions ordinaires en cours atteignant à cette époque 1,605,456 actions. Au cours de la même période de l'an dernier, on avait

## Cons. Edison: "négociations harmonieuses"

NEW YORK (PC) — Un porte-parole de la Consolidated Edison a déclaré hier que "les négociations se poursuivent harmonieusement" avec l'Hydro-Québec en vue de l'achat d'énergie électrique du projet des Chutes Churchill au Labrador.

Nous sommes vraiment en négociations, a-t-il dit, mais aucun accord formel n'est encore intervenu, ajoutant qu'on peut espérer un tel accord pour bientôt.

Le porte-parole de l'importante compagnie américaine a fait cette déclaration à la suite des propos tenés mardi par le premier ministre Joseph Smallwood de Terre-Neuve affirmant que la Consolidated Edison avait reçu une offre de prix ferme de la part de l'Hydro-Québec.

(NDR) — Selon une dépêche émanant également de New York, portant la date du 2 novembre, un porte-parole de la compagnie aurait déclaré exactement le contraire, affirmant que tout espoir d'un accord immédiat ou à court terme était pour ainsi dire perdu et que le recours à l'énergie atomique conduirait à des négociations prochaines avec les producteurs.

enregistré un bénéfice de 31 cents par action ordinaire.

Dominion Foundries and Steel

Les ventes de Dominion Foundries and Steel, pour les neuf premiers mois de l'année, ont augmenté de 23% comparativement à l'an dernier, tandis que les bénéfices nets ont augmenté de 12%. Les bénéfices nets s'établissent au cours de cette période de 1965 à \$19,608,964 contre \$17,561,451 en 1964, ce qui représente respectivement \$124 et \$114 par action ordinaire.

Studebaker du Canada

Le président de Studebaker du Canada, M. Byers A. Burlingame, annonce que les profits d'opération pour les neuf premiers mois s'établissent à \$7,304,387, ce qui correspond à \$2.53 par action. Les ventes de la société atteignent \$146,767,888. Au cours de la même période de l'an dernier, les profits d'opération étaient de \$5,647,480, soit \$1.92 par action, et les ventes de \$109,791,515. De plus, Studebaker a réalisé en février un profit non périodique de \$3,027,326, portant ainsi le total des profits des neuf premiers mois de 1965 à \$10,421,713 ou \$3.58 par action.

## NOMINATION D'UN CONCESSIONNAIRE FIAT



CLAUDE LUSSIER  
M. Miro Michelacci, gérant général de FIAT Motors of Canada Ltd., annonce la nomination de R.P.M. Garage St-Hyacinthe Inc. de St-Hyacinthe, P.Q. comme concessionnaire attitré FIAT.

Situé au 605 rue St-Louis, à St-Joseph de St-Hyacinthe, le Garage R.P.M. possède tout personnel et équipement de service nécessaire.

Claude Lussier, Président de Garage R.P.M., est également lieutenant dans l'Armée de Réserve et Vice-Président du St-Hyacinthe Sports Car Club.

La nomination de R.P.M. Garage St-Hyacinthe Inc., fait partie du programme actuel d'expansion entreprise au Canada par FIAT, cinquante au classement mondial des fabricants d'automobiles.

## NOMINATIONS A L'IC



M. P. NADEAU  
M. G. CLERK  
L'Industrial Acceptance Corporation Limited annonce deux changements au chapitre de l'extension des affaires de la compagnie.

M. Pierre Nadeau, vice-président-adjoint, extension des affaires pour la province de Québec depuis juin 1964, devient responsable de l'extension des affaires pour l'Ouest du Canada.

M. Gérard Clerk est nommé vice-président adjoint et il aura la responsabilité de l'extension des affaires pour la province de Québec. Il était directeur pour Montréal de la Division des prêts de capital de la compagnie depuis mai 1962, après avoir été surintendant de succursales pour l'Ontario et directeur régional des ventes pour le Québec.

M. Nadeau et M. Clerk ont leur bureau au siège social de la compagnie, à Montréal.

## CEMP INVESTMENTS LTD.



NEIL R. WOOD  
ARTHUR G. EPKER JR.  
JOHN WANAMAKER  
M. Charles R. Bronfman, président, et M. E. Leo Kolber, vice-président et directeur général de Cemp Investments Ltd., annoncent les nominations suivantes au groupe de direction de la compagnie: M. Neil R. Wood est nommé directeur des services d'expansion, M. Arthur G. Epker Jr., directeur des services administratifs, et M. John Wanamaker, directeur du service des placements en valeurs.

Ces nominations reflètent bien l'expansion et la diversification des activités de Cemp Investments Ltd., société privée de placements qui traite des affaires à l'échelle internationale.

MONTREAL

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Le marché local se maintient à la hausse, ce matin

MONTREAL - La plupart des compartiments sont sauteus et légèrement à la hausse sur le marché boursier montrealais, ce matin. L'activité est modérée. Les valeurs du secteur des services publics sont à la hausse; Interprovincial Pipe Line et Bell Telephone ont gagné chacune 14 pour 100.

NEW YORK - Le marché boursier new-yorkais connaît une avance irrégulière, ce matin, à l'ouverture. Les gains enregistrés par la plupart des valeurs-cotées sont modestes. L'Alcoa a gagné un point sur 57 à 74 1/2, et 1,500 actions ont été

transigées. Cette hausse a suivi la nouvelle voulant que l'Alcoa s'était jointe à d'autres producteurs d'aluminium pour monter le prix de ce produit. 5,000 actions de US Steel ont été transigées, mais le prix de ce titre n'a pas changé. Standard Oil et General Electric sont à la hausse, tandis que Ford, American Telephone, Bethlehem et Consolidated Edison ont tendance à baisser.

TORONTO - Les transactions ne sont pas bien fortes ce matin à la Bourse de Toronto, et les prix sont variés. Domet et Aluminium ont gagné respectivement 1/2 et 1/4, tandis qu'Abitibi ne bougeait pas. Dans le groupe des métaux, Inco, Hollinger et Stelco sont montées respectivement de 1/2, 1/4 et 1/4; Falconbridge perdait 1/4.

Les actions des sociétés qui détiennent des intérêts dans la région de Pine Point sont plus faibles, et l'activité dans ce groupe n'est pas très forte.



MARCHÉ À TERME

Table of futures market data, including Winnipeg and Avoine sections.

LONDRES - Les transactions sur les emprunts rhodésiens (bonds) ont été virtuellement suspendues au Stock Exchange de Londres, à la suite de la proclamation de l'état d'urgence en Rhodésie. Les cours du cuivre ont atteint des niveaux record ce matin, à l'ouverture de la Bourse des métaux de Londres.

Un affaiblissement sensible et général de la cote et de baisses assez sérieuses sur les actions des mines d'or et des holdings miniers ont également été enregistrées.

PARIS - On note un peu partout des prises de bénéfices qui entament les gains précédents, mais diverses catégories de titres - les pétroles notamment - font encore très bonne contenance. Le changement de rythme du marché, d'ailleurs bien nuancé, peut-être attribué à une réaction des opérateurs après l'annonce de la candidature du général de Gaulle aux élections présidentielles. Il sera probablement avantageux de l'affirmer car, se trouvant en veille de week-end, il était normal qu'après un mouvement de hausse qui s'est développé durant trois semaines consécutives, des liquidations de caractère classique se présentent. Il est plutôt vraisemblable que la décision du chef de l'Etat n'a pas causé de réel effet de surprise et que le comportement de la Bourse obéit surtout à des mobiles techniques.

MONTREAL

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

MONTREAL

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

MONTREAL

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including Clôture - 4 nov., Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including Clôture, Semaine dernière, and various index values.

# Nécrologie Nouveau système de télécommunication à l'aéroport de Dorval

Mme H. Guérin

Mme veuve Herculie Guérin, née Irene Comte, est décédée hier matin à l'âge de 82 ans, au Foyer de la Sainte-Trinité à Longueuil, à la suite d'une longue maladie.



Elle laisse ses fils : Yves et Raymond, journalistes à LA PRESSE; Gilles, pharmacien, à l'emploi de Charles-E. Frost; et le R.P. Jérôme Guérin, Père Blanc au Malawi, en Afrique; ses filles et ses gendres : Janine (Mme Claude Cheneau), de Port-de-France, Martinique; et Denise (Mme Douglas Farquhar), d'Ottawa; une bru, Mme Gilles Guérin (Rachel Archambault); une nièce et un neveu, André et Marc Comte; ainsi que six petits-enfants: André, Josette et Michèle Guérin; et Robert, Jean et Raymond Farquhar.

La dépouille est exposée à partir de 1 h. p.m. aujourd'hui aux salons funéraires Rémi Deslauriers, 790 rue Ste-Croix, à Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 h., en l'église St-Sixte de Saint-Laurent.

PERE CONRAD MICHAUD, s.o.c.

Les Cisterciens du Monastère d'Okauchoe, Wisconsin, déplorent la perte de l'un de leurs membres, le Rév. Père Conrad Michaud (André Michaud) décédé à Biloxi, Mississippi, le 25 octobre 1965, à l'âge de 41 ans. Le défunt, né à Notre-Dame-



des-sept-Douleurs, Verdun, le 9 juillet 1924, était le fils d'André Michaud et de Marie-Louise Denis, décédés.

Après ses études classiques au Séminaire des Saints-Apôtres, il entra, en septembre 1960 chez les Cisterciens d'Okauchoe, Wisconsin, où il poursuivait ses études théologiques et recevait à St. Meinrad, le 23 septembre 1962, l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Schulte, Archevêque d'Indianapolis.

En diverses occasions ses supérieurs l'appelèrent à exercer le ministère paroissial en plusieurs centres français, entre autres, d'octobre 1964 à juillet 1965 il apportait une aide précieuse au Rév. E. L'Ecuyer, curé de la paroisse St-François-Xavier, à Winooki, Vermont. Lui survivent ses sœurs Mme Albert Benoit (Thérèse), Mme

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports a annoncé hier l'installation, à l'aéroport de Montréal, d'un système de communication automatique des messages transmis par télé-impriméurs qui rendra possible la retransmission instantanée des messages intéressant l'aviation.

L'installation de Montréal, qui a été mise en service aujourd'hui, est la cinquième des sept installations du genre qui forment un réseau transcanadien. Les quatre premières installations sont en service à Vancouver, Edmonton, Winnipeg et Toronto depuis juillet 1964. Deux autres sont aménagées à Gander, Terre-Neuve et à Goose Bay, au Labrador.

Ce système fera partie d'un réseau intégré mondial de communication reliant les aéroports importants exploités suivant les normes établies par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

L'acheminement rapide des messages intéressant l'aviation augmentera la sécurité, l'efficacité et la régularité des services aériens et permettra au Canada de faire face à ses responsabilités en matière de télécommunications internationales et de continuer à assurer ses services aériens internationaux de façon satisfaisante.

Après avoir, les messages à retransmettre à d'autres centres étaient reçus par télé-impriméur à l'aéroport de Montréal sur un ruban de papier perforé. Les préposés devaient ensuite

## L'hôtel de ville rénové de Westmount inauguré demain

Quarante-trois ans après la pose de sa pierre angulaire, en octobre 1922, l'hôtel de ville rénové de Westmount sera officiellement inauguré demain. Les travaux de rénovation, au coût de \$375,000, n'ont été effectués qu'à l'intérieur de l'édifice, laissant la façade intacte.

L'édifice de style Tudor, conçu par feu l'architecte Robert Findlay, a été construit au coût de \$129,453 et, selon les documents conservés dans la pierre angulaire, ce montant s'appliquait à "la structure complète incluant les installations, sauf le système de filerie électrique".

L'expansion qu'a prise Westmount depuis 1922, alors que la municipalité comptait 20,000 habitants transformée aujourd'hui en une ville florissante et moderne de 33,000 habitants s'est également manifestée dans ses services municipaux. La rénovation de l'intérieur de l'hôtel de ville procurera à l'administration de Westmount des locaux plus modernes, ainsi qu'un espace plus fonctionnel pour l'installation de ses divers services.

Les travaux de rénovation, qui ont débuté le printemps dernier, ont été effectués dans la direction des architectes Bolton, Ellwood et Amers.

M. Michael L. Tucker, maire de Westmount, a déclaré que les nouveaux locaux de l'hôtel de ville permettront au personnel de la ville de Westmount

Adrien Lauzon (Claire), Mme André Keeter (Beatrice) et ses frères et belles sœurs M. et Mme Lucien Michaud (Mariette Bélanger), M. et Mme Marcel Michaud (Jacqueline Laporte) et Jacques, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 29 octobre 1962, l'ordination sacerdotale de Bay Springs, Mississippi, et ses restes furent inhumés au cimetière de la communauté des Cisterciens à Poul-ding, Mississippi.

## Quatre jours pour avoir tué un chien

(M. M.) — Coupable d'avoir eu en sa possession une arme à feu dans un dessin dangereux, un citoyen de la rue Saint-Hubert, Jean Neagle, dessinateur de 27 ans, a été condamné à quatre jours de prison.

De plus, le juge Armand Cloutier devant qui il avait avoué sa culpabilité lui a ordonné de fournir un cautionnement personnel de \$100 pour garder la paix pendant deux ans.

Toute cette affaire pris naissance... à cause d'un chien berger allemand. Et elle a pris fin avec la mort de ce chien.

Neagle a tué le chien d'un coup de carabine... et il a décidé de tirer sur le chien.

Le juge Cloutier lui a fait remarquer qu'il ne lui imposait pas une peine de prison pour avoir tué le chien, mais bien parce qu'il était en possession illégale d'une arme à feu.

Mais revenant au chien, le tribunal a déclaré au coupable qu'il ne lui appartenait pas de faire violence lui-même, de prendre la justice dans ses propres mains; qu'il aurait dû aller consulter un avo-

## 16 employés municipaux au Centre de l'informatique

Par suite d'une décision prise hier par le comité exécutif, à l'hôtel de ville, 16 employés municipaux jusqu'ici à l'oeuvre dans différents services municipaux sont permutes temporairement au Centre de l'informatique du secrétariat administratif de la ville.

Depuis l'arrivée à l'édifice Bonsecours (ancien Marché Bonsecours) d'un ordinateur électronique, plusieurs employés de la ville ont suivi des cours de programmation et d'analyse.

On en est au stade où des travaux mécatroniques peuvent et doivent être faits par le Centre de l'informatique.

Les 16 employés ainsi permutes temporairement proviennent des services du bien-être social, des achats et magasins, de la police, des finances, des travaux publics, des estimations, des travaux publics, de la santé et aussi de la Commission du service civil.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux ne s'oppose pas à cette permutation à la condition que les employés intéressés puissent retourner à

cat et prendre des procédures qui auraient pu conduire... à faire rendre le chien trop bruyant... muet.

Il faut dire que le coupable avait déjà eu un petit "accrochage" avec la justice auparavant. C'est la raison pour laquelle le juge Cloutier lui a collé quatre jours de détention.

## Emprisonnement d'un an au possesseur d'une auto volée

COWANSVILLE (R.R.) — Le juge Patrick-E. Delaney, de la Cour des sessions à Sweetsburg, a condamné André Riendeau, de Tiroton Fond, à un an d'emprisonnement pour avoir été en possession d'une auto volée.

Riendeau purgeait déjà une peine similaire pour une série d'infractions commises récemment. Il a reconnu sa culpabilité à la nouvelle accusation. La peine sera purgée concurrentement.

Voie de fait  
Par ailleurs Victor Bogo, de St-Joachim, a été condamné à un mois d'emprisonnement pour s'être porté à des voies de fait sur sa femme. L'inculpé a avoué avoir menacé son épouse avec une barre de fer et l'avoir molestée au cours d'une querelle de ménage, le 3 octobre.

Le gén. Allard à Louiseville  
Le lieutenant-général Jean-V. Allard, sera l'invité d'honneur aux cérémonies de Louiseville, marquant le Jour du Souvenir, dimanche prochain, à 3 h. p.m., pour commémorer le sacrifice de militaires tombés au champ d'honneur au cours des deux grandes guerres.

## Un projet de laissez-passer de chemin de fer en vue de promouvoir l'unité canadienne

Visiblement désireux de promouvoir ainsi l'unité nationale, M. Fernand Drapeau a suggéré, à titre de président de l'Union des municipalités de la province de Québec, hier, que les Canadiens puissent se procurer au coût de \$50 chacun des laissez-passer valables pour 30 jours et qui leur permettraient de se transporter par chemin de fer n'importe où au Canada.

Après avoir noté, au cours d'une conférence de presse, que cette formule de voyage à bon compte serait à l'intention de tout Canadien et surtout à l'intention de la jeunesse, M. Drapeau a cité l'exemple des Chemins de fer nationaux du Canada qui offrent aux Européens le laissez-passer "Euro-rail" bon pour un mois au prix de \$99 pour les adultes et de \$50 pour les enfants dont l'âge ne dépasse pas 11 ans.

Et si l'application de la formule révélée hier occasionnait un déficit aux chemins de fer canadiens?

"Tout déficit qui pourrait être enregistré par les chemins de fer devrait être comblé par le gouvernement", répondit M. Fernand Drapeau.

"Par exemple, est-ce que la Commission du centenaire qui dispose d'un budget important et qui pourrait disposer d'un budget encore plus important ne devrait pas épauler le projet?"

A l'appui de sa formule, M. Drapeau a souligné que "les Canadiens connaissent très mal leur pays. De l'Atlantique au Pacifique, ils voyagent du nord au sud, soit vers les États-Unis, même s'ils disposent de tout ce qu'il leur faut — le rail, la route, l'aviation — pour se déplacer rapidement et facilement d'est en ouest."

"Il est excellent d'attirer les touristes européens au Canada, mais il serait déplorable de ne pouvoir faire mieux encore au profit de l'unité nationale et des voyageurs canadiens qui, dans leur ensemble, connaissent très mal leur pays."

## Contre le travail nocturne des femmes dans les manufactures

GRANBY (R.R.) — Dans une résolution adoptée à l'unanimité, les délégués du Conseil central des syndicats de Granby réunis en congrès se sont prononcés contre le travail des femmes dans les manufactures la nuit.

Le gouvernement du Québec songe à autoriser les employeurs à faire travailler les femmes pendant la nuit. Les syndicats ont dit être déterminés à s'y opposer fermement.

Un ironique rempli plus souvent son verre que ses engagements.

Cahier

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

### INGENIEUR, CONTROLES DE PRODUCTION

Minimum de 10 années d'expérience en procédés de production de papier-journal et en méthodes de contrôle scientifique de la qualité. Prendra charge d'un groupe important d'ingénieurs et de techniciens en contrôles, et devra collaborer étroitement avec le personnel de production en vue d'apporter une approche "scientifique" à la solution de leurs problèmes.

Salaires immédiats très intéressants pour personne qualifiée, avec possibilités exceptionnelles d'avancement rapide à la haute direction de l'entreprise.

Autres qualifications essentielles:  
Diplôme d'ingénieur en mécanique, en électricité ou en chimie, d'une université reconnue; bonne connaissance du français et de l'anglais; aptitudes au travail d'équipe pour l'élaboration de nouveaux systèmes ou de nouvelles méthodes.

Nous faisons parvenir votre curriculum vitae complet. Discretion absolue.

Bélanger, Ouellette & Associés  
1224 ouest, rue Ste-Catherine  
Suite 701  
Montréal 25, P.Q.

### GERANT DE LA PROMOTION DU PERSONNEL

Echelle de salaire \$12,000 à \$15,000

#### LA POSITION

Préparer, diriger et coordonner des programmes de formation et de promotion pour tout le personnel de la division de l'Est, y compris les superviseurs et les membres de l'administration. Diriger le bureau de la promotion du personnel ainsi que les employés professionnels qui en font partie. Superviser le directeur du personnel pour la division de l'Est dans son effort de planification des structures de l'entreprise. Endroit: Montréal.

#### L'HOMME

Gradué universitaire, âgé de 30 à 40 ans, il doit posséder une formation industrielle complète et une expérience suffisante de la promotion du personnel administratif. Il doit avoir une connaissance pratique des sciences du comportement humain et de son utilisation en tant qu'instrument de promotion. Le bilinguisme sera considéré comme un avantage significatif.

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.  
Faites parvenir un résumé complet au  
Directeur du bureau d'emploi

**T. EATON CO LIMITED**

### SOUSCRIPTEUR BRANCHE ACCIDENTS

Une carrière intéressante est offerte à un souscripteur expérimenté dans la Branche Accidents et l'Assurance Automobile.

Le salaire se situe entre \$110. et \$135. par semaine.

Cette situation est peut être celle que vous attendez. Si oui, veuillez nous fournir tous les renseignements sur votre carrière à ce jour à :

**CASE 9771 LA PRESSE**

### INGENIEUR EN STRUCTURE POUR TRAVAUX D'ETUDES

BOURGEOIS, MARTINEAU, SAMSON  
3365 RIDGEWOOD, Montréal — 739-3125

### DESSINATEURS EN MECANIQUE

- TUYAUTERIE
- INSTRUMENTATION
- CHAUFFAGE ET VENTILATION

Demandés à Montréal pour travail à plusieurs grands projets de pâtes et papiers.

Situations permanentes. Dessinateurs bilingues, qualifiés, de préférence possédant de l'expérience dans l'industrie papetière mais non essentielle.

Salaires intéressants dès le début, chances d'avancement. On accusera promptement réception de toute demande. Discretion assurée.

Envoyer toute demande à :

**SANDWELL AND COMPANY LIMITED**  
1717, Edifice Sun Life  
Montréal 2, P.Q.

### DESSINATEURS EXPÉRIMENTÉS

DEMANDES PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN A OTTAWA

Jusqu'à \$6,510

Spécialité	Ministère	No du Concours
CARTOGRAPHIE	Defense nationale	65-1100
GENIE	Transports	65-1110
ARCHITECTURE	Pêcheries Transports Travail	65-1120
ELECTRICITE MECANIQUE	Transports Defense nationale	65-1130

Les traitements seront proportionnels à l'instruction et à l'expérience connexe. On fournira, sur demande, tout renseignement relatif aux postes vacants. Toute demande de renseignements, ou votre formule de demande (CSCIOOP) contenant tous les détails relatifs à votre instruction et à votre expérience, doit être adressée immédiatement à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4.

(Dans votre formule de demande, veuillez mentionner la spécialité qui vous intéresse et, à la partie 1, le numéro du concours correspondant.)

### INGENIEUR DEMANDE

Ingénieur possédant au moins 3 ans d'expérience dans la construction pour travailler aux alentours de Québec.

Ecrire CASE 9767 LA PRESSE

### ESTIMATEUR DEMANDE

EXPERIENCE REQUISE

**DUROC CONSTRUCTION INC.**  
210 OUEST CREMAZIE

### INGENIEUR de contrôle du béton

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT ST. CATHARINES (ONT.)

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a immédiatement besoin, pour le programme d'amélioration et de jumelage des écluses du canal de Welland, d'un ingénieur civil ayant au moins six années d'expérience, dont trois dans l'inspection du béton, qui sera chargé d'aider l'ingénieur de contrôle du béton.

Il s'agit d'une position très intéressante offrant de bonnes possibilités d'avancement.

Les demandes doivent être faites par écrit indiquant l'expérience à l'Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

C.P. 98, CORNWALL, ONTARIO

### VENDEUR AU COMPTOIR

DEMANDE

Bilingue, avec expérience, préposé à la vente de fournitures électriques.

Georges Daigneault Ltée,  
4350 Papineau  
521-2141

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

### 2 STENOS-DACTYLOS

Expérimentés, bilingues, pour importante compagnie de construction, dont les bureaux sont situés à la Place Crémazie. Avantages et bénéfices marginaux usuels. Faire parvenir votre curriculum vitae à :

**CASE 9760, LA PRESSE**

### REPRESENTANT MEDICAL

Pour visiter médecins, hôpitaux, pharmacies, dans la ville de Montréal. Les candidats doivent être bilingues et avoir soit de l'expérience ou bien des connaissances en médecine ou en pharmacie. Automobile fournie, salaire, bon annuel et bénéfices sociaux, dépenses payées.

Ecrire en précisant : études, expérience, âge, situation familiale à :

**ANCA LABORATORIES**  
Une Division de THE WANDER CO. OF CANADA LIMITED  
1915, BOUL. DE LA CONCORDE  
DURENBY, CITE LAVA

### MISE EN MARCHÉ DANS L'ÉPICERIE (MERCHANDISER)

On requiert les services d'un homme pour la mise en marché de la marchandise (merchandiser) d'une chaîne d'épicerie.

Le postulant devra avoir une grande expérience dans ce domaine. Il devra fournir : son statut matrimonial, âge, qualifications, emplois antérieurs et salaire demandé.

Le tout sera considéré comme strictement confidentiel.

S'adresser à CASE 9770, LA PRESSE

### CONSEILLER JURIDIQUE et SECRÉTAIRE DE COMPAGNIE

Le Défi...  
Une des plus vastes entreprises de construction au Canada offre un poste d'envergure à un jeune licencié en droit qui s'intéresse à une carrière dans le monde des affaires. Le candidat choisi sera appelé à agir principalement comme conseiller juridique dans les domaines de la négociation, de l'élaboration et de l'évaluation des contrats importants. Il sera aussi Secrétaire de la compagnie et assistera, en cette qualité, aux assemblées du conseil d'administration de même qu'à celles de certains comités spéciaux. De plus, il agira comme coordinateur entre la compagnie et ses différents bureaux de consultation. Salaire des plus attrayants.

L'Administrateur...  
Licencié en droit, bilingue, possédant de 2 à 5 ans d'expérience de la pratique du droit, de préférence en milieu industriel. Intelligent, ambitieux et dynamique, il est intéressé par le monde des affaires et est à la recherche d'une carrière dans ce domaine. Désireux de développer ses talents d'administrateur, il trouvera dans ce poste des possibilités d'avvenir illimitées.

Vous référant au dossier G11-124, veuillez m'adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

**P. S. ROSS ET ASSOCIES**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

### REDACTEUR POUR REVUE DE CONSTRUCTION

Bonne connaissance du français, bilingue, expérience dans le journalisme, diplômé universitaire, connaissances dans l'industrie de la construction.

Adresser curriculum vitae à case 9766, LA PRESSE

### SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

L'Association des Commissions scolaires de Montréal est à la recherche d'un secrétaire administratif disposant d'une certaine expérience en matière d'éducation. Le poste offert est de caractère permanent et offre de bonnes conditions de traitement. Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur "curriculum vitae" à :

L'Association des Commissions scolaires de Montréal,  
a/s. de M. Ludovic Lapointe, chambre 120,  
2425, rue de Salaberry,  
Montréal, P.Q.

# CE SOIR ÉMISSION SPÉCIALE

La campagne électorale vue par les correspondants de RADIO-CANADA

à 7 h. au CANAL 2

**Oilawa prêts \$3,600,000 au Nigeria**

LAGOS (Reuter) — Le Canada consentira un prêt de \$3,600,000 au Nigeria pour la mise en oeuvre d'un programme de télécommunications, action approuvée par des sources officielles dans la capitale nigérienne.

On a précisé de même source qu'un accord à cette fin sera signé demain à Lagos par le ministre fédéral des Finances du Nigeria, M. Festus Okotie-Eboh, et le haut commissaire canadien John Cleveland.

M. Cleveland, qui effectue une tournée dans le nord du Nigeria, a présenté mardi au premier ministre de la région du nord, M. Abba Ahmadu Bello, au nom du conseil exécutif canadien pour la coopé-

ration internationale, un médailon commémorant le 20e anniversaire de l'ONU. M. Cleveland a expliqué que le médailon avait pour but de reconnaître le travail inlassable de M. Bello dans le domaine de la compréhension internationale.

**Elisabeth de Belgique est gravement malade**

BRUXELLES (AFP-PA) — La reine Elisabeth de Belgique a subi hier une grave attaque cardiaque et son état suscite les plus vives craintes, vient d'annoncer le palais royal.

Elisabeth de Belgique est maintenant âgée de 89 ans. Elle est la grand-mère du roi Baudouin et la veuve du roi Albert Ier. Un bulletin médical publié aujourd'hui sur l'état de la malade est stationnaire. On sait qu'actuellement, le roi Baudouin et la reine Fabiola sont en voyage en Amérique latine.

**AUDETTE (Joseph)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Léon Audelette, époux de Rose Turcot. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BARBEAU (Romeo)** — A St-Eustache, le 4 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Romeo Barbeau, époux de feu Joseph Barbeau et de feu Marie-Louise Claveau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BEAUCHEMIN (Marie-Rose)** — A Laval-des-Rapides, le 3 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie-Rose Beauchemin, épouse de feu Joseph Beauchemin et de feu Marie-Rose Beauchemin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BETS (Johanna)** — A Verdun, le 3 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Johanna Bets, épouse de feu Frédéric Bets. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

**BIENVENU (Achille)** — Le 4 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé Achille Bienvenu, époux de feu Marie-Madeleine Masson. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BLAIS (Anselme)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé Anselme Blais, époux de feu Marie-Anne Blais. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BOUCHARD (Léon)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Léon Bouchard, époux de Germaine Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BELLEROSÉ (Eva, Yvonne)** — A St-Anne-de-Bellevue, le 4 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Yvonne Bellerosé, épouse de feu Joseph Bellerosé. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BOIVIN (Alice)** — A Montréal, le 5 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Alice Boivin, épouse de feu Joseph Boivin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BREAU (Valérie)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Valérie Breau, épouse de feu M. et Mme Steeve Breau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BROSSEAU (Irène)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Irène Brosseau, épouse de feu M. et Mme Steeve Brosseau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**CHARBONNEAU (Berthe)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Berthe Charbonneau, épouse de feu M. et Mme Steeve Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**CHARRAND (Aurèle)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Aurèle Chartrand, épouse de feu M. et Mme Steeve Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**CHARRAND (Aurèle)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Aurèle Chartrand, épouse de feu M. et Mme Steeve Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**CLEMENT (Phélie)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Phélie Clement, épouse de feu M. et Mme Steeve Clement. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**COLLIN (Albert)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Albert Collin, époux de feu M. et Mme Steeve Collin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**COSSETTE (Florida)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Florida Cossette, épouse de feu M. et Mme Steeve Cossette. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DESMORHEAUX (Ernest)** — A St-Eustache, le 4 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Ernest Desmorheaux, époux de feu M. et Mme Steeve Desmorheaux. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DESMORHEAUX (Ernest)** — A St-Eustache, le 4 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Ernest Desmorheaux, époux de feu M. et Mme Steeve Desmorheaux. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DUPONT (Albert)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Albert Dupont, époux de feu Marie-Anne Dupont. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DURAND (Aurore)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Aurore Durand, épouse de feu M. et Mme Steeve Durand. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GAGNON (Jean)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé Jean Gagnon, époux de feu Marie-Anne Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GAUTHIER (Patrick)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Patrick Gauthier, époux de feu Marie-Anne Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GIRARD (Théophile)** — A St-Eustache, le 2 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Théophile Girard, époux de feu Marie-Anne Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GIRARD (Théophile)** — A St-Eustache, le 2 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Théophile Girard, époux de feu Marie-Anne Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GELINEAU (Carole)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 7 ans, est décédée Carole Gelineau, fille de feu M. et Mme Steeve Gelineau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GERVAIS (Rodrigue)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Rodrigue Gervais, époux de Germaine Gervais. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GRISSE (Julien)** — A Ville d'Anjou, le 3 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédé Julien Grisse, époux de Germaine Grisse. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GUENETTE (Alfred)** — A Pointe-Claire, le 4 novembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Alfred Guenette, époux de Germaine Guenette. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GUERIN (Irène)** — Au Foyer de la Ste-Trinité, Lacombe, le 4 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Irène Guerin, épouse de feu M. et Mme Steeve Guerin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GUIMOND (Bernadette)** — A Québec, le 4 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Bernadette Guimond, épouse de feu M. et Mme Steeve Guimond. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LAFFERTY (Marguerite)** — A Pointe-Claire, le 2 novembre 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Marguerite Lafferty, fille de feu M. et Mme Steeve Lafferty. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LAFRANCE (Léon)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Léon Lafrance, époux de Germaine Lafrance. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LARIVIERE (Henri)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Henri Larivière, époux de Germaine Larivière. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LAVIGNE (Aurore)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Aurore Lavigne, épouse de Germaine Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**avis de décès**

**CHARRAND (Aurèle)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Aurèle Chartrand, épouse de feu M. et Mme Steeve Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**CLEMENT (Phélie)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Phélie Clement, épouse de feu M. et Mme Steeve Clement. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**COLLIN (Albert)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Albert Collin, époux de feu M. et Mme Steeve Collin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**COSSETTE (Florida)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Florida Cossette, épouse de feu M. et Mme Steeve Cossette. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DESMORHEAUX (Ernest)** — A St-Eustache, le 4 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Ernest Desmorheaux, époux de feu M. et Mme Steeve Desmorheaux. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DESMORHEAUX (Ernest)** — A St-Eustache, le 4 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Ernest Desmorheaux, époux de feu M. et Mme Steeve Desmorheaux. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DUPONT (Albert)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Albert Dupont, époux de feu Marie-Anne Dupont. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**DURAND (Aurore)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Aurore Durand, épouse de feu M. et Mme Steeve Durand. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GAGNON (Jean)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé Jean Gagnon, époux de feu Marie-Anne Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GAUTHIER (Patrick)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Patrick Gauthier, époux de feu Marie-Anne Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GIRARD (Théophile)** — A St-Eustache, le 2 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Théophile Girard, époux de feu Marie-Anne Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GIRARD (Théophile)** — A St-Eustache, le 2 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Théophile Girard, époux de feu Marie-Anne Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GELINEAU (Carole)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 7 ans, est décédée Carole Gelineau, fille de feu M. et Mme Steeve Gelineau. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GERVAIS (Rodrigue)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Rodrigue Gervais, époux de Germaine Gervais. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GRISSE (Julien)** — A Ville d'Anjou, le 3 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédé Julien Grisse, époux de Germaine Grisse. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GUENETTE (Alfred)** — A Pointe-Claire, le 4 novembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Alfred Guenette, époux de Germaine Guenette. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GUERIN (Irène)** — Au Foyer de la Ste-Trinité, Lacombe, le 4 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Irène Guerin, épouse de feu M. et Mme Steeve Guerin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**GUIMOND (Bernadette)** — A Québec, le 4 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Bernadette Guimond, épouse de feu M. et Mme Steeve Guimond. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LAFFERTY (Marguerite)** — A Pointe-Claire, le 2 novembre 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Marguerite Lafferty, fille de feu M. et Mme Steeve Lafferty. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LAFRANCE (Léon)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Léon Lafrance, époux de Germaine Lafrance. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LARIVIERE (Henri)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Henri Larivière, époux de Germaine Larivière. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LAVIGNE (Aurore)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Aurore Lavigne, épouse de Germaine Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEGER (Alice)** — A Côteau Station, le 4 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Alice Léger, épouse de Germaine Léger. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**LEFEVRE (Francine)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Francine Lefevre, épouse de Germaine Lefevre. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**SAVARIÉ (Anne-Marie)** — A St-Hubert, le 2 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Anne-Marie Savarié, épouse de Germaine Savarié. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**SIROIS (Armand)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Armand Sirois, époux de Germaine Sirois. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**SPINO (Nicolas)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé Nicolas Spino, époux de Germaine Spino. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**SUPRANT (Marie-Louise)** — A St-Léonard, le 4 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Marie-Louise Suprant, épouse de Germaine Suprant. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**THÉMEIS (Marie)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Marie Théméis, épouse de Germaine Théméis. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**TREMBLAY (Yvonne)** — A Montréal, le 4 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Yvonne Tremblay, épouse de Germaine Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VERDON (Zénon)** — A Montréal, le 2 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Zénon Verdon, époux de Germaine Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VENNE (Maurice)** — A Montréal, le 3 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Venne, époux de Germaine Venne. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VERDON (Zénon)** — A Montréal, le 2 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Zénon Verdon, époux de Germaine Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VERDON (Zénon)** — A Montréal, le 2 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Zénon Verdon, époux de Germaine Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VERDON (Zénon)** — A Montréal, le 2 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Zénon Verdon, époux de Germaine Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VERDON (Zénon)** — A Montréal, le 2 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Zénon Verdon, époux de Germaine Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**VERDON (Zénon)** — A Montréal, le 2 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Zénon Verdon, époux de Germaine Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

**BEAUTE DURABLE**

Nous nous spécialisons dans les modèles exclusifs

- GRAND CHOIX DE GRANITS
- TOUS LES MODELES
- TOUS LES DIMENSIONS
- TOUS LES PRIX



Faites la comparaison et vous constaterez par vous-même que nous avons des modèles que vous ne verrez pas ailleurs, tout en bénéficiant de prix beaucoup plus bas.

- Nous livrons par tout le Canada
- Pamphlet gratuit sur demande

**SEBASTIANO**

Terrain d'exposition: 6811 est, Sherbrooke  
Bureau: 6776 est, Sherbrooke — 259-6917

Desert tous les jours de 9 h. à 9 p.m.  
Sam. et dim. jusqu'à 5 h.

**REMERCIEMENTS**

Mme Jos Lefebvre (Pierrette), M. Jean-Baptiste Boire et Mme veuve Leo Bouthillier (Michelle) ainsi que les sœurs et frères du défunt tiennent à remercier ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Come Boire, survenu le 9 septembre.

Les personnes qui ont oublié de s'inscrire au salon funéraire sont priées de s'inscrire, ces remerciements comme personnels.

Mme Jos Lefebvre (Pierrette), M. Jean-Baptiste Boire et Mme veuve Leo Bouthillier (Michelle) ainsi que les sœurs et frères du défunt tiennent à remercier ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Come Boire, survenu le 9 septembre.

Les personnes qui ont oublié de s'inscrire au salon funéraire sont priées de s'inscrire, ces remerciements comme personnels.

**DUPUIS**

Guide d'achats des Fêtes... DUPUIS

AVEZ-LE TOUJOURS A LA PORTÉE DE LA MAIN

**NEVE**

de votre dépositaire de journaux qu'il vous remette le 'guide d'achats des fêtes' du magasin Dupuis, qui paraîtra dans La Presse de samedi, 6 novembre.

- Format pratique.
- Se place sous le téléphone.

Le lait: les parents n'ont pas à s'inquiéter, affirme la CECM • En page 3

# L'affaire des Six: Québec décide de ne pas porter d'accusations

## Caouette: des poursuites contre Marcoux

par Gilles Pratte

C'est le Réal Caouette des meilleures heures, acclamé par son peuple, et ostensiblement réjoui de la décision du ministre de la Justice, M. Claude Wagner, de ne pas porter d'accusations au sujet de l'affaire des six, qui a annoncé que maintenant "des actions seront prises contre Guy Marcoux, de Québec", qu'il accuse "d'avoir sali la réputation de ces gens-là".

A la fin de son assemblée qui a attiré quelques 3.000 personnes au Marché Atwater, le chef du Ralliement des créditistes, devait préciser aux journalistes, que ces actions seront prises par les six députés concernés.

Quant à lui, M. Caouette a confié l'affaire à ses avocats et n'a pas éliminé la possibilité d'actions de sa part contre le député de Québec-Montmorency. Son dernier commentaire a été "il va y goûter".

Au milieu de son discours d'une heure qui a soulevé l'enthousiasme de la foule, le chef avait lancé: "Voulez-vous le savoir ce qu'il y a eu entre Réal Caouette et Guy Marcoux? C'est qu'il voulait être chef, parce qu'il ne pouvait endurer que ce soit un non-professionnel qui soit à la tête du parti".

"Une chose qu'il ne sait pas, n-l'enchaîné, c'est que Caouette n'a jamais demandé à un professionnel pour parler au peuple pour se battre avec le peuple", et le peuple d'applaudir à tout rompre.

Encouragé, M. Caouette devait ajouter: "Un avocat peut venir me parler des lois mais qu'il ne vienne pas me parler du Crédit social, je vais l'enfoncer" ce sera pas long".

Comme six autres candidats créditistes qui ont pris la parole hier soir, M. Caouette a exalté les services que son parti a rendus aux Canadiens français, affirmant que même les ennemis du Crédit social les reconnaissent.

Tout en dénouçant vertement les mesures socialistes, comme l'assurance-santé, cette barbotine nationale", le chef créditiste a dit.

Voir CAOINETTE en page 2

## "Il faut tuer Johnson..."

WAKEFIELD, Mass. (UPI) — Les autorités fédérales et locales tentent de déterminer la provenance de feuillettes préchant la haine et préconisant l'assassinat du président Johnson.

Dix de ces feuillettes miméographiées ont été trouvées hier dans cette ville de la banlieue de Boston et les autorités sont convaincues qu'elles ne sont pas l'oeuvre d'un enfant.

On peut lire sur cette feuille: "Pourquoi tuer L.B.J.?" "Parce qu'il est responsable de la mort de milliers d'Américains au Vietnam, qu'on oblige à risquer leur vie dans une guerre futile en laquelle ils ne croient pas. Quelqu'un doit tuer L.B.J. si on veut rétablir la démocratie aux États-Unis."

Le message est signé "Harvard Council For Restoring U.S. Democracy". Les autorités n'ont pu trouver aucune organisation de ce nom.

Les feuillettes ont été trouvées près de plusieurs routes, ce qui indiquerait qu'ils ont été lancés de voitures en marche.

# L'état d'urgence en Rhodésie, un premier pas vers la rébellion?

LONDRES (AFP, Reuter, UPI) — La proclamation de l'état d'urgence en Rhodésie est considérée dans les milieux gouvernementaux de Londres comme un possible préalable à l'entrée en rébellion de la Rhodésie. Afin que le premier ministre soit en mesure de regagner Londres le plus vite possible au cas où l'indépendance serait proclamée unilatéralement à



Le Réal Caouette des grands jours

Le chef du Ralliement des créditistes était en grande forme, hier soir, au marché Atwater. Dans son fougueux discours, tout y a passé: l'affaire Marcoux, le socialisme, le drôle de bilinguisme de

Radio-Canada et l'unilinguisme du premier ministre Pearson le soir des dernières élections, en 1963. 3.000 personnes ont chaudement acclamé "l'homme de Rouyn".

# Pearson nie les prétentions du NPD voulant qu'il restreigne le crédit

par Jacques Pigeon  
envoyé spécial de LA PRESSE

ST. THOMAS, Ont. — "Le leader des néo-démocrates prétend que nous restreindrions le crédit tout de suite après les élections", a déclaré hier soir M. Lester Pearson. "C'est la déclaration propre à appeler le milieu des affaires et je n'aime pas entendre de tels propos à quelques jours d'un scrutin général."

Notre politique est bien simple, a ajouté le leader libéral: c'est de faire tout ce qui est possible pour que le Canada conserve son expansion économique. Nous voulons que la production s'accroisse et qu'il y ait le moins de chômeurs possible au pays.

Devant une foule enthousiaste de près de deux mille personnes, le chef du gouvernement a rappelé que la quantité d'argent en circulation a augmenté de 13 pour cent au cours des derniers douze mois au Canada. Aux États-Unis, a-t-il précisé, cette augmentation n'a atteint que 8 pour cent.

Le premier ministre était visiblement à l'aise devant cette foule enthousiaste qui sait, depuis deux jours, que la compagnie Ford se prépare à investir plusieurs millions de dollars

dans la région pour la construction d'une usine de montage d'automobiles. De plus il n'hésite pas à rappeler que la signature du traité canado-américain sur l'automobile rend possible la construction de nouvelles usines partout en Ontario.

Les conservateurs, s'empressant d'ajouter, ont critiqué vertement la signature de ce traité économique lors des débats en Chambre. Tous les députés de cette région de l'Ontario ont voté contre cette mesure, mais aujourd'hui, devant les nouveaux investissements que préparent les industries

concernées, ils n'osent. Plus de 150 industries ont étendu ou se préparent à étendre leurs activités à la suite de cette entente commerciale.

Le premier ministre ne semble pas prêt d'oublier l'accueil que lui ont réservé les Montéréals, mardi soir. Hier, en entendant les bruits sinistres et cacophoniques des appareils mécaniques qui fonctionnaient certains auditeurs, il a fait allusion au chahut de la métropole.

Puis il a dit: "A Montréal, lorsque je parlais en anglais, on criait "en français". Des que j'ai abordé la langue de Molière, on a lancé le même cri. Je n'ai

Voir la déclaration de M. Douglas en page 13

pas l'impression que l'on a bien aimé ma façon de parler cette langue", a conclu le leader libéral.

Mais hier soir, M. Pearson a fait face à une foule enthousiaste, précédemment rechauffée par un candidat enthousiaste certain de remporter la victoire depuis que la compagnie Ford a fait connaître ses plans d'expansion dans la région.

Au cours de son allocution, M. Pearson a également fait l'éloge du Québec. Ce que vous savez dans les journaux, a-t-il dit, n'est que l'expression d'un tout petit groupe de mécontents. Ces gens ne représentent pas le Québec. Je suis certain que notre gouvernement saura s'entendre avec cette province afin de lui assurer la conservation de ses droits linguistiques et culturels.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

concernées, ils n'osent. Plus de 150 industries ont étendu ou se préparent à étendre leurs activités à la suite de cette entente commerciale.

Le premier ministre ne semble pas prêt d'oublier l'accueil que lui ont réservé les Montéréals, mardi soir. Hier, en entendant les bruits sinistres et cacophoniques des appareils mécaniques qui fonctionnaient certains auditeurs, il a fait allusion au chahut de la métropole.

Puis il a dit: "A Montréal, lorsque je parlais en anglais, on criait "en français". Des que j'ai abordé la langue de Molière, on a lancé le même cri. Je n'ai

Voir la déclaration de M. Douglas en page 13

pas l'impression que l'on a bien aimé ma façon de parler cette langue", a conclu le leader libéral.

Mais hier soir, M. Pearson a fait face à une foule enthousiaste, précédemment rechauffée par un candidat enthousiaste certain de remporter la victoire depuis que la compagnie Ford a fait connaître ses plans d'expansion dans la région.

Au cours de son allocution, M. Pearson a également fait l'éloge du Québec. Ce que vous savez dans les journaux, a-t-il dit, n'est que l'expression d'un tout petit groupe de mécontents. Ces gens ne représentent pas le Québec. Je suis certain que notre gouvernement saura s'entendre avec cette province afin de lui assurer la conservation de ses droits linguistiques et culturels.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

# Les révélations de Marcoux ne procurent aucune preuve

par Michel Lapalme

QUÉBEC. — Après avoir pris connaissance des documents du Dr Guy Marcoux, le ministère de la Justice a décidé de ne pas tenter de poursuite dans l'affaire des Six.

C'est ce qu'a dévoilé hier le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, en faisant parvenir un communiqué aux membres de la galerie de la presse du Parlement.

"Une enquête complète, dit le communiqué, menée depuis neuf jours par la Sûreté provinciale à partir des renseignements fournis par le Dr Guy Marcoux lors de son entrevue avec le ministre de la Justice le 26 octobre dernier et de ses communications subséquentes avec les enquêteurs, n'a procuré aucun élément de preuve pouvant justifier le ministre de la Justice de porter des accusations criminelles dans ce qui n'est convenu d'appeler l'affaire des Six."

C'est à la suite du déclenchement des élections fédérales que le député de Québec-Montmorency, M. Marcoux, avait décidé de publier un pamphlet sur les tractations qui ont entouré le passage de six députés créditistes dans les rangs du parti libéral, au lendemain des élections de 1963.

Attaquant dans son livre de fortes personnalités des milieux politiques et financiers du pays, M. Marcoux leur attribuait l'origine d'une offre de pot de vin.

En publiant son pamphlet électoral, le Dr Marcoux avait demandé au ministre de la Justice la protection de la police. M. Wagner lui avait accordé en lui demandant de transmettre au ministère de la Justice tous les renseignements susceptibles d'éclaircir la justice dans divers litiges judiciaires auxquels le Dr Marcoux faisait allusion dans son pamphlet intitulé "Dans le même sac".

C'est le 26 octobre dernier que le Dr Marcoux, après avoir d'abord tenté d'intéresser le ministère fédéral de la Justice à l'affaire, s'était adressé à M. Wagner.

M. Wagner s'était entretenu pendant plus d'une heure avec le Dr Marcoux avant de dire aux journalistes: "Si ce n'avait pas été sérieux, M. Marcoux ne serait pas venu me voir." Il avait toutefois ajouté que des plaintes seraient portées si une enquête du ministère faite à partir des documents du Dr Marcoux permettait d'aller jusque-là.

Le Dr Marcoux s'était déclaré très satisfait de l'entrevue avec le ministre de la Justice, entrevue au cours de laquelle il avait accepté, annonçant le communiqué d'hier, que les résultats soient rendus publics dès qu'ils seraient acquis, indépendamment "des contingences électorales et des connotations politiques qu'il pouvait y avoir dans cette cause".

Depuis neuf jours, l'enquête s'est poursuivie et à maintes reprises, dit le ministère de la Justice, s'est adressé à M. Wagner.

Voir ACCUSATIONS en page 2

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.

Après ce succès à St. Thomas, M. Pearson s'en est retourné à l'hôtel Holiday Inn de London. Là, sous l'enseigne lumineuse de l'auberge, il a pu lire: Bienvenue M. le premier ministre et Libération (le pianiste... aux chandeliers). Sainte publicité.



FELLINI A MONTRÉAL  
Federico Fellini, le célèbre cinéaste italien, est arrivé à Dorval hier soir pour un très court séjour à Montréal à l'occasion du lancement en Amérique du Nord de son dernier film: "Juliette des esprits". (Voir en page 15)

DEMAIN, DANS



CLEMENCE  
DESROCHERS  
PARLE  
HUMOUR

Le point de la campagne électorale en pages 10 et 11

# Roch Deslauriers, acquitté de parjure

ST-JEAN. (PC) — M. Roch Deslauriers, chiropraticien âgé de 32 ans, sur qui pesait 11 accusations de parjure, a été acquitté aujourd'hui, par le juge Honorius Michaud.

Les accusations avaient été portées à l'issue de l'enquête préliminaire de M. Yvon Dupuis, ancien ministre d'Etat, dans le gouvernement fédéral.

Le juge a déclaré que le plaidoyer de la poursuite présenté aujourd'hui n'a pas apporté tous les éléments essentiels de la preuve permettant d'envoyer M. Deslauriers à son examen volontaire.

# L'affaire Darabaner: un détenu semble dans un état pitoyable

par Maurice Laperrière

QUÉBEC — Louis Sicotte, l'un des présumés complices de Darabaner et de Gagnon dans l'affaire de l'incendie d'origine criminelle qui a détruit la maison de Mme Cora-B. Cyr, à St-Lambert, dans le comté de Lévis, le 10 septembre 1961, a créé la plus vive émotion, ce matin, lorsqu'il a fait son entrée en première division de la Cour des sessions de la paix, où le juge Albert Dumontier préside à l'appel du rôle.

Sicotte, un costard de 41 ans, qui jouissait d'une santé robuste lors de sa première comparution, le 16 octobre dernier, est apparu ce matin dans un état pitoyable, après plus de 30 jours de séquestration à Montréal. C'est un homme littéralement démolé.

Amalgré, les traits défaits, l'oeil éteint, la voix imperceptible, Sicotte boitait et devait s'appuyer sur les deux détectives qui l'escortaient.

Me Marcel Turgeon, qui affirme avoir encore mandat de défendre Sicotte, venait de protes-

ter vigoureusement devant le juge Dumontier contre le fait qu'on l'empêche de voir son client depuis 30 jours.

Mandat non révoqué

Ce à quoi Me Anatole Corri-

veau, procureur de la Couronne, a répondu que Sicotte ne

Voir DARABANER en page 2

Le prix littéraire France - Canada à André Vachon

PARIS (AFP) — Le prix littéraire France-Canada 1965 a été attribué aujourd'hui, au second tour de scrutin, à un Canadien français, M. André Vachon, pour son ouvrage "Le temps et l'espace dans l'oeuvre de Paul Claudel", publié par les Éditions du Seuil.

Maurice Gényoix, président du jury et secrétaire perpétuel de l'Académie française, a déclaré que l'ouvrage du lauréat "était l'une des meilleures biographies spirituelles". Le jury, qui a couronné l'oeuvre à l'unanimité, était composé de MM. Pierre de Boisdeffre, Pierre Emmanuel, Robert Garric et Pierre-Henri Simon.

André Vachon, qui vit à Montréal, a fait des études de théologie en Belgique, en Espagne et en France.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 29 à 35, 42 à 45
- Bandes dessinées / 22
- Campagne électorale / 10, 11, 13, 17, 23
- Décès, Naissances, etc. / 40 et 47
- Editorial / 6
- Finance / 38 et 39
- Horoscope / 24
- Loisirs et récréation / 22
- Les Tribunaux / 41
- Mots croisés / 33
- Nouvelles internationales / 8, 9, 37
- Radio et Télévision / 21
- Sciences / 37
- Spectacles et Concerts / 14 à 16
- Sports / 25 à 28, 36
- Vie féminine / 18 et 20
- Vie mondaine / 19
- Votre médecin / 12

# Ouverture du congrès de l'ACFAS: "Pour une politique des sciences"

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à l'Université de Montréal, le 33e congrès annuel de l'ACFAS — Association canadienne-française pour l'avancement des sciences — ou l'on s'attend à une participation record de 1.500 à 2.000 spécialistes de toutes les disciplines scientifiques. L'an dernier, le nombre des participants s'élevait à près de 1.200 et avait augmenté de 300% en cinq ans.

Des ce soir, après une journée consacrée aux inscriptions, à une réunion du conseil d'administration de l'ACFAS et à une assemblée générale de l'Association des professeurs des universités de langue française, le congrès marquera son orientation par l'ouverture du colloque dont le titre est: "Pour une politique scientifique au Québec".

Sous la présidence du professeur Cyrille Chelley, de Laval, deux conférences définiront les grandes lignes de cette politique: M. Jean-Charles Falard, de Laval, parlant de "la recherche dans les sciences humaines" et M. Maurice L'Abbé, de l'U. de M., de "la recherche en sciences exactes et naturelles".

Dimanche, un deuxième colloque sur "l'enseignement des sciences à l'élémentaire et au

secondaire" prolongera et complètera, au plan pédagogique, l'examen de la question déjà poursuivie durant le premier colloque.

Près de 500 communications sont inscrites au programme du congrès qui se termine dimanche après-midi. Ces communications sont souvent abstrus mais, à travers des recherches dans des disciplines aussi diverses que la géologie et la linguistique, la philosophie et le génie, etc., elles abordent des sujets comme le chômage, l'évolution des partis au Canada, le recyclage des matières en théories aristotéliennes à l'aide de méthodes logiques modernes, les recherches nucléaires des universités canadiennes-françaises...

Deux médailles, qui sont les plus estimées que l'on puisse recevoir au Canada français, sont décernées à l'occasion des congrès annuels de l'ACFAS: la médaille Léo-Pariseau (du nom du premier président de l'ACFAS) et la médaille Archambault.

Au cours du banquet annuel qui aura lieu, cette année, au Châlet de la Montagne, sur le

Mont-Royal, la première sera remise à M. Pierre Dansereau, ancien doyen de la faculté des Sciences de l'U. de M. et actuellement sous-directeur, et conservateur du Jardin botanique de New-York.

C'est au Dr Jacques Genest, chef de médecine à l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui sera remis en même temps la médaille Archambault. Celle-ci reconnaît et récompense le mérite d'honnêtes de science du Canada français qui se sont signalés par des œuvres remarquables d'ordre pratique. La médaille Léo-Pariseau signale un mérite égal dans la recherche.

En plus des réunions des 37 sections, le congrès comporte également une exposition de matériel scientifique de enseignement et de recherche et de séances de cinéma scientifique.

Toutes les réunions auront lieu dans l'immeuble principal et central de l'Université de Montréal, à l'exception de celles des sections de géologie et de génie qui se tiendront à l'École Polytechnique.



# De Gaulle ne fera pas campagne

PARIS. (AFP, UPI, Reuter) — Le président Charles de Gaulle a annoncé hier au peuple français qu'il ne se présentera pas à la présidence aux élections du 5 décembre.

Toutefois, à moins d'un événement imprévu, de Gaulle ne fera pas campagne électorale et tout semble indiquer qu'il ne prononcera qu'un seul discours peu avant le scrutin.

Réactions au discours en page 8  
Texte intégral en page 37

Le général de Gaulle ne fera pas campagne électorale. Il n'utilisera pas le temps dévolu à chaque candidat à la radio et à la télévision, à moins, bien entendu, d'un événement tout à fait imprévu. Il ne fera aucun déplacement ni à Paris ni en province, à l'exception de ceux qui prendront place dans le cadre de l'exercice de son mandat présidentiel. D'ici au 5 décembre, une seule sortie est jusqu'à présent prévue: celle pour les cérémonies du 11 novembre. Il ne prononcera, selon toute vraisemblance, qu'un seul discours peu avant le 5 décembre.

Telles sont les informations recueillies aux meilleures sources. "Ne me parlez pas de campagne électorale", a-t-il répondu hier soir à l'un de ses collaborateurs qui l'interrogeait sur ses intentions. Le général de Gaulle estime en effet qu'il est tout à fait inutile en ce qui le concerne, de faire une campagne. "A moi-même que vous connaissez bien, après tout ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix...", a-t-il déclaré hier soir dans son allocution radiotélévisée.

Non qu'il veuille ménager sa santé. Tous les télespectateurs ont été jeudi soir frappés par la vigueur de ton, la force de la voix et l'énergie du geste du chef de l'Etat. En guise de campagne, le général gardera donc le silence pendant un mois pour ne rompre que peu de temps avant l'élection.

Il a rappelé avant d'être invité à l'émission du réseau anglais "The men and the issues", réservée aux chefs de partis, pour commenter: "Il a fallu trois semaines pour obtenir une émission semblable au réseau français. "Rencontres", et encore a-t-il dit elle était consacrée aux chefs de partis ou à leurs représentants, parce que les autres leaders, Pearson, Diefenbaker, Thompson et Douglas, ne peuvent pas parler français.

M. Caouette était visiblement satisfait de son ralliement d'hier soir au Marche Atwater, qui a attiré quelque 3.000 personnes enthousiastes.

Après la soirée, il a souligné que "il n'y a pas eu la foule de 22.000 personnes", qui l'avait acclamé au Forum en 1963, c'est qu'hier soir il s'agissait d'une assemblée réservée à la région de Montréal, alors qu'il y a deux ans c'était un ralliement provincial.

Les partisans montréalais sont toutefois venus bien près de ne pouvoir admirer leur chef dans toute sa fougue.

Une larvante l'étranglèrent complètement hier après-midi: si bien que M. Caouette avait fait venir de Shawinigan le ruban magnétique d'un discours prononcé dans cette ville au début de la semaine, pour le servir au marché Atwater.

Il n'est toutefois pas besoin d'être recouru à ce pis-aller, la voix lui étant revenue peu de temps avant l'assemblée.

RHODESIE  
SUITE DE LA PAGE 1  
pour une solution unilatérale.

La proclamation  
Dans la capitale rhodésienne, plusieurs personnalités croient que le premier ministre Ian Smith a voulu préparer la voie à la proclamation unilatérale de l'Indépendance.

L'état d'urgence a été déclaré pour trois mois par le gouverneur de la Rhodesie, à la demande du ministre de la Justice. Cette proclamation fait état de la menace que représentent de nombreux saboteurs qui ont subi un entraînement sous-marin.

Devant une situation devenue très critique, le ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda a déclaré hier soir à Londres que "le mieux serait de convoquer une nouvelle conférence du Commonwealth avant que la situation ne se détériore davantage en Rhodesie".

Cette suggestion du ministre ne semble pas sourire pour le moment aux membres des pays du Commonwealth en général, mais il semble que les pays africains de la communauté seraient prêts à l'appuyer.

NEW YORK (AFP) — Trois hommes qui avaient été condamnés chacun à 10 ans de prison le 17 juin pour avoir complétement en vue de faire sauter la dynamite la statue de la Liberté, à New York, le monument de Washington dans la capitale fédérale et la cloche de la Liberté à Philadelphie ont vu leur peine réduite hier par un juge fédéral.

La Grande-Bretagne est de plus en plus déterminée à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodesie tant que la minorité blanche de Salisbury n'aura pas reconnu leur droit à la grande majorité noire du pays.

Pendant ce temps, à Washington, des sources officielles ont déclaré hier soir que le président Johnson a averti M. Smith que les Etats-Unis sont prêts à prendre des contre-mesures économiques si la Rhodesie déclare l'indépendance unilatérale de la Grande-Bretagne.

Ces mêmes sources déclarent qu'une étude préliminaire laisse prévoir la formation d'un pont aérien anglo-américain pour venir en aide à la Zambie, si nécessaire, dans l'éventualité d'un conflit économique avec la Rhodesie.

A Johnson City, Texas, la position de la Maison Blanche, face à l'affaire rhodésienne, a été "de soutenir le gouvernement britannique, à la fois publiquement et en privé", a déclaré hier le porte-parole de la Maison Blanche, Bill Moyers.

Washington, de plus, a fait connaître ses vues à tous les intéressés.

M. Moyers a ainsi paru confirmer indirectement la nouvelle du "New York Times" selon laquelle le président Johnson avait écrit la semaine dernière au premier ministre rhodésien que son pays pourrait être l'objet de représailles américaines au cas où il proclamerait son indépendance sans l'assentiment de Londres.

Une dépêche de Melsetter mande que huit incendies, qui seraient l'oeuvre de saboteurs nationalistes africains, ont éclaté hier, sur le domaine d'une entreprise anglo-américaine près de Melsetter, sur la frontière séparant la Rhodesie du Mozambique. Des hommes armés de chiens policiers et un avion de la police fouillent la région, afin de retrouver les incendiaires.

L'entreprise anglo-américaine qui semble avoir été visée par les saboteurs fait partie de "l'Empire" de M. Harry Oppen-

# La femme de Lemay, toujours introuvable

MIAMI — L'avocat de Lise, la femme de Georges Lemay, a informé la police canadienne qu'il était sans nouvelle de sa cliente depuis la disparition de son célèbre mari et que, de surcroît, il avait été officiellement informé que Mme Lemay pouvait demeurer aux Etats-Unis, si le coeur lui en dit.

Lise Lemay est recherchée par la police Montréalaise en rapport avec un vol de banque qui a rapporté, estime-t-on, près d'un demi-million de dollars à ses auteurs.

Son avocat n'a eu aucun contact avec sa cliente depuis le jour où Lemay a pris la clé des champs après s'être enfui de la prison à sécurité maximum du comté de Dale, à Miami.

# Réduction des peines des trois complices de Michèle Duclos

NEW YORK (AFP) — Trois hommes qui avaient été condamnés chacun à 10 ans de prison le 17 juin pour avoir complétement en vue de faire sauter la dynamite la statue de la Liberté, à New York, le monument de Washington dans la capitale fédérale et la cloche de la Liberté à Philadelphie ont vu leur peine réduite hier par un juge fédéral.

La Grande-Bretagne est de plus en plus déterminée à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodesie tant que la minorité blanche de Salisbury n'aura pas reconnu leur droit à la grande majorité noire du pays.

Pendant ce temps, à Washington, des sources officielles ont déclaré hier soir que le président Johnson a averti M. Smith que les Etats-Unis sont prêts à prendre des contre-mesures économiques si la Rhodesie déclare l'indépendance unilatérale de la Grande-Bretagne.

Ces mêmes sources déclarent qu'une étude préliminaire laisse prévoir la formation d'un pont aérien anglo-américain pour venir en aide à la Zambie, si nécessaire, dans l'éventualité d'un conflit économique avec la Rhodesie.

A Johnson City, Texas, la position de la Maison Blanche, face à l'affaire rhodésienne, a été "de soutenir le gouvernement britannique, à la fois publiquement et en privé", a déclaré hier le porte-parole de la Maison Blanche, Bill Moyers.

Washington, de plus, a fait connaître ses vues à tous les intéressés.

M. Moyers a ainsi paru confirmer indirectement la nouvelle du "New York Times" selon laquelle le président Johnson avait écrit la semaine dernière au premier ministre rhodésien que son pays pourrait être l'objet de représailles américaines au cas où il proclamerait son indépendance sans l'assentiment de Londres.

Une dépêche de Melsetter mande que huit incendies, qui seraient l'oeuvre de saboteurs nationalistes africains, ont éclaté hier, sur le domaine d'une entreprise anglo-américaine près de Melsetter, sur la frontière séparant la Rhodesie du Mozambique. Des hommes armés de chiens policiers et un avion de la police fouillent la région, afin de retrouver les incendiaires.

L'entreprise anglo-américaine qui semble avoir été visée par les saboteurs fait partie de "l'Empire" de M. Harry Oppen-

# Enquête de Denis ajournée pour bris d'ortel

OTTAWA (PC) — Parce que l'avocat de la défense s'est brisé un ortel, l'enquête préliminaire de Raymond Denis a été ajournée temporairement ce matin.

Raymond Denis, ancien haut fonctionnaire du gouvernement fédéral, doit répondre à certaines accusations à la suite de l'affaire Lueten Rivard.

L'avocat de la défense, Me Louis Assaly, a informé le juge Glenn Strike qu'il avait une grande difficulté à se tenir debout après s'être brisé un ortel. Il a demandé l'ajournement de l'audition à plus tard dans la journée.

Le juge Strike a donné son approbation à un tel ajournement. En même temps, il a exprimé l'espoir que l'enquête ayant débuté jeudi serait terminée mardi prochain.

M. Assaly a eu son malheureux accident juste avant le début de l'enquête. Il avait sauté à bas de son lit pour prendre des notes manuscrites sur un bureau, quand il a heurté une chaise du pied. L'emplâtre n'a pas été nécessaire mais l'ortel est enveloppé de bandage et visiblement M. Assaly boite.

\$750,000 de dommages dans un incendie

ST-BASILE (PC) — Un incendie d'origine inconnue, attisé par le vent, a détruit une usine de contre-plaqué, située à Saint-Basile, quelque 40 miles à l'ouest de Québec.

L'usine, évaluée à \$750,000, a subi une perte totale. La "Precision Panels Co." employait 200 hommes. Quarante d'entre eux étaient au travail lorsque survint l'incendie mais ils réussirent tous à se sauver.

Selon le rapport de police, l'incendie a commencé dans l'atelier de séchage du bois.

partition du leader marocain Ben Barka, aurait été lui-même kidnappé par deux individus personnifiant des officiers de police.

PARIS. (AFP) — Antoine Lopez, inspecteur principal d'Air France à Orly, arrêté hier à la suite de la mystérieuse dis-

# LA MÉTÉO

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de Montréal, Ottawa et Estrie: Ensoleillé, nuages épars, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; demain, nuages sans soleil, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; plus frais au début de la matinée demain. Brises légères après-midi; vent du sud de 20 milles cette nuit; vent du nord-ouest de 15 milles demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 30 et 40; Ottawa, 35 et 42; Chicoutimi, 30 et 40.

Régions de l'Est: Ensoleillé, nuages épars, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; demain, nuages sans soleil, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; plus frais au début de la matinée demain. Brises légères après-midi; vent du sud de 20 milles cette nuit; vent du nord-ouest de 15 milles demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain: Saint-Amand, 30 et 40; Chicoutimi, 35 et 45; Sherbrooke, 25 et 35.

Cantons de l'Est: Ensoleillé, nuages épars, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; demain, nuages sans soleil, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; plus frais au début de la matinée demain. Brises légères après-midi; vent du sud de 20 milles cette nuit; vent du nord-ouest de 15 milles demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain: Sherbrooke, 25 et 35.

Péninsule Gaspésie et Abitibi: Nuages sans soleil, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; demain, généralement nuages, brises légères après-midi; vent du sud de 20 milles cette nuit; vent du nord-ouest de 15 milles demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain: Sept-Îles, 15 et 25.

Régions de Rimouski et Gaspé, de la Baie Côme et des Sept-Îles: Nuages sans soleil, vent du sud-ouest de 20 milles cette nuit; demain, généralement nuages, brises légères après-midi; vent du sud de 20 milles cette nuit; vent du nord-ouest de 15 milles demain matin. Minimum cette nuit et maximum demain: Gaspé, 20 et 35; Sept-Îles, 15 et 25.

# La France lancera un satellite avant les élections de décembre

PARIS. (UPI-AFP) — Le président Charles de Gaulle se propose de placer sur orbite le tricolore français à la veille des élections du 5 décembre.

En effet, le satellite entièrement français "A1" sera lancé dans le cosmos durant la dernière semaine de novembre.

La plupart des observateurs sont d'accord pour dire que la date de ce lancement a été calculée de manière à faire impression sur les votants français et leur faire croire que le pays peut attendre une telle gloire.

C'est une fusée "Diamant" qui servira de véhicule porteur pour le satellite de 101 livres qui sera lancé à partir de la base saharienne de Hammaguir, en Algérie. Dans le moment, on transporte de Saint-Médard, près de Bordeaux, toutes les pièces composant la fusée et le satellite, vers la base du Sahara. Comme il faut au moins 9 jours pour monter la fusée et procéder aux différents contrôles, on ne prévoit pas pouvoir lancer le satellite avant le 22 ou le 24 novembre.

Les techniciens qui ont participé à la construction de "Diamant" et de "A1" se montrent confiants, mais ont présenté à l'esprit les premiers échecs spatiaux américains.

La fusée "Diamant" est un véhicule porteur à trois étages qui a été expérimenté plusieurs fois déjà. Quant au satellite "A1", c'est un double tronç de cône point blanc et zébré de bandes noires.

"A1" pas un satellite scientifique et ressemble aux premiers spoutniks. Il émettra son "bip... bip" toutes les huit secondes ce qui permettra d'en suivre facilement la trajectoire. Si "A1" n'est qu'un satellite simple et robuste, il n'en est pas moins le premier satellite français qui prendra place dans le cadre de l'exercice de son mandat présidentiel. D'ici au 5 décembre, une seule sortie est jusqu'à présent prévue: celle pour les cérémonies du 11 novembre. Il ne prononcera, selon toute vraisemblance, qu'un seul discours peu avant le 5 décembre.

Telles sont les informations recueillies aux meilleures sources. "Ne me parlez pas de campagne électorale", a-t-il répondu hier soir à l'un de ses collaborateurs qui l'interrogeait sur ses intentions. Le général de Gaulle estime en effet qu'il est tout à fait inutile en ce qui le concerne, de faire une campagne. "A moi-même que vous connaissez bien, après tout ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix...", a-t-il déclaré hier soir dans son allocution radiotélévisée.

Non qu'il veuille ménager sa santé. Tous les télespectateurs ont été jeudi soir frappés par la vigueur de ton, la force de la voix et l'énergie du geste du chef de l'Etat. En guise de campagne, le général gardera donc le silence pendant un mois pour ne rompre que peu de temps avant l'élection.

Il a rappelé avant d'être invité à l'émission du réseau anglais "The men and the issues", réservée aux chefs de partis, pour commenter: "Il a fallu trois semaines pour obtenir une émission semblable au réseau français. "Rencontres", et encore a-t-il dit elle était consacrée aux chefs de partis ou à leurs représentants, parce que les autres leaders, Pearson, Diefenbaker, Thompson et Douglas, ne peuvent pas parler français.

M. Caouette était visiblement satisfait de son ralliement d'hier soir au Marche Atwater, qui a attiré quelque 3.000 personnes enthousiastes.

Après la soirée, il a souligné que "il n'y a pas eu la foule de 22.000 personnes", qui l'avait acclamé au Forum en 1963, c'est qu'hier soir il s'agissait d'une assemblée réservée à la région de Montréal, alors qu'il y a deux ans c'était un ralliement provincial.

Les partisans montréalais sont toutefois venus bien près de ne pouvoir admirer leur chef dans toute sa fougue.

Une larvante l'étranglèrent complètement hier après-midi: si bien que M. Caouette avait fait venir de Shawinigan le ruban magnétique d'un discours prononcé dans cette ville au début de la semaine, pour le servir au marché Atwater.

Il n'est toutefois pas besoin d'être recouru à ce pis-aller, la voix lui étant revenue peu de temps avant l'assemblée.

RHODESIE  
SUITE DE LA PAGE 1  
pour une solution unilatérale.

La proclamation  
Dans la capitale rhodésienne, plusieurs personnalités croient que le premier ministre Ian Smith a voulu préparer la voie à la proclamation unilatérale de l'Indépendance.

# Fin du faux suspense

PARIS. — "Aujourd'hui, je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche."

Même si elle ne comportait pas le mot candide, cette petite phrase lancée cinq minutes après le début de l'allocution mettrait fin au faux suspense entretenu depuis deux mois.

Dans les maisons, autour des téléviseurs dans les cafés, sur le trottoir devant les postes laissés ouverts dans les vitrines des magasins, toute la France a écouté, même les ministres assurent-on, apprenant que de Gaulle ne lâcherait pas.

Sur un ton dramatique, devant un décor de bibliothèque et derrière un bureau Louis XV qu'il martelait du plat de la main, le général a dit en résumé: "C'est moi ou le chaos".

Sans lui, la nation française se s'effondre et la France retombe dans l'impuissance. Et, cette fois, pas de recours possible, comme il y a vingt-cinq ans, comme il y a sept ans.

Avec lui, la grande oeuvre de rénovation va continuer.

La thèse était connue, attendue, mais jamais elle n'avait été énoncée avec cette force d'homme providentiel qui se classe au-dessus de tout.

Ce matin, surtout où l'on commente l'événement, on a l'impression que l'image de de Gaulle se fait de lui-même dépasser un peu celle que ses partisans ont de sa personne.

Monarchie élective, acte d'algèbre à sa personne, plebisicite, tempête la presse d'opposition qui, comme les autres journaux, regorge de photos, commentaires et détails sur le déroulement spectaculaire de l'annonce faite à la France.

Voilà donc la campagne électorale déclenchée par de bon. On donne de Gaulle gagnant dès le premier tour, le 5 décembre, mais il reste des points d'interrogation.

Quand il par l'adhésion franche et massive qu'il réclame pour rester en fonction? On se demande par exemple ce qu'il déciderait s'il recueillait moins de 60 pour cent des suffrages. Et, au-delà du scrutin, combien de temps est-ce homme âgé de 76 ans bientôt pourra-t-il tenir?

Les adversaires du régime ne se bercent pas d'illusions, mais ils ont un espoir. A leurs yeux, de Gaulle a bien illustré qu'il n'aura pas de successeur, et qu'après lui c'est bien le gaullisme, non la France, qui s'effondrera.

# DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1  
le regard constant de policiers en uniforme et en civils qui avaient été placés un peu partout dans l'auditorium à la suite d'une menace proférée plus tôt dans la journée contre la vie du chef conservateur.

Parlant de la situation constitutionnelle du pays, le chef conservateur a déclaré qu'il ne se retirait pas de la vie publique justement parce qu'il croit que les politiques actuelles des libéraux mènent le pays à désastre.

"J'aurais pu être populaire, a-t-il dit, en parlant de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le bicaméralisme. Je n'aurais qu'à la mettre sur pied, mais mes collègues et moi étions tous d'accord qu'une telle façon de procéder allait diviser le pays et c'est ce qui est arrivé. Chaque session élargit la blessure, a-t-il dit, mais pour \$100 par jour qui, de vous refusèrent de siéger."

Il a déclaré que sur le plan constitutionnel il avait toujours parlé le même langage partout au Canada et que c'est ce qu'il avait fait la veille à Montréal.

"Et mes propos ont été chaleureusement reçus par la foule", a-t-il ajouté.

Puis il a fait allusion au retour au bercail de l'honorable Pierre Sévigny.

"Sans qu'on m'en ait prévenu, Pierre Sévigny, ce grand Canadien, ce soldat distingué est monté sur l'estrade et a montré aux Canadiens comment notre désir d'assurer la grandeur du Canada avait de nouveau un tout le parti."

Le chef s'est donné aux violentes attaques que depuis

CAOQUETTE  
SUITE DE LA PAGE 1  
liste a clairement établi que son parti favorisait la rémunération des étudiants (le pré-salaire), à condition que les montants venant du gouvernement fédéral leur soient remis par les provinces.

Parlant de socialisme, M. Caouette en est arrivé à se donner raison de s'être opposé à la nationalisation des compagnies d'électricité, en brandissant une note de service, signée par "M. R.A. Boyd, général manager", interdisant aux employés de l'Hydro-Québec de se mêler de politique directement ou indirectement.

Poussons plus loin, a lancé le chef créditiste, nationalistes d'autres compagnies, comme Air-Canada, et les citoyens ne pourrions plus dire leur mot, nous serons dans un Etat totalitaire."

Il en a profité pour dénoncer, en passant, le régime provincial d'assurance-hospitalisation, soutenant qu'une chambre qui auparavant coûtait \$12 à l'hôpital Notre-Dame, doit maintenant être payée \$35.

Pour sa part, le Crédit social reconnaît l'importance d'un dividende-santé de \$150 pour une famille et de \$80 pour un célibataire, pouvant être utilisé après de n'importe quelle compagnie d'assurance. Selon lui, ce régime coûterait 40 pour cent moins cher que le programme d'assurance-santé.

"Les créditistes se sont fait voler l'élection en 1963"

Il a soutenu que les libéraux ont payé des gens \$25 pour se présenter aux bureaux de scrutin comme représentants créditistes ce qui, a soutenu l'homme de Rouyn, leur permettait de tripler dans les boîtes à scrutin. Il a alors bien recommandé à ses partisans d'avoir cette année "des hommes et des femmes solides".

Le chef créditiste est revenu à quelques reprises sur les dernières élections, notamment

# PRIMEURS POUR LES CONNAISSEURS EN STEREO

LES MEILLEURS EQUIPEMENTS DU MONDE ENTIER

Dual

1019 AUTO-PROFESSIONNEL

Ce tourne-disque surclasse seulement l'ultime perfection déjà établie mondialement par le DUAL 1009. Comparez ces spécifications:

- Plateau de 7 1/2 lb balancé.
- (A) Bras gyro-balancé avec contre-poids.
- (B) Réglage du glissement (anti-skating) continuellement variable.
- (C) Mécanisme de descente du bras (cueing) hydraulique.
- Tige centrale tournant avec le disque pour réduire les vibrations et l'usure.
- (D) 4 vitesses variables 6 1/2.
- Capacité de 10 disques auto ou un seul manuellement au choix.
- 1019 avec câbles ..... \$129.50 net
- B 1009/19 base noyer ..... 8.50 net

Choix de cellules à partir de \$16.00  
Aussi modèles 1009, 1010C et 1010 à partir de \$59.50

BECORD 2000

Les fameux produits B & O (Bang and Olufsen) complètement transistorisés sont enfin disponibles sur le marché canadien.

- 4 pistes, 3 vitesses. (sur demande, deux pistes).
- Enregistrement/reproduction stéréo.
- Mixer à trois entrées doubles à potentiomètre à glissière type studio.
- Echo-Multiplay-synchro.
- 3 têtes — indicateurs VU
- Ampli, extra puissant.
- 30-20 000 3db.

Beocord 2000 K: console avec base ..... \$595.00  
Disponibles: 2000 T: version portable avec haut-parleurs.

PAYETTE RADIO LTÉE

730 ST-JACQUES OUEST, MONTREAL  
866-6681

Garantie par tout le Canada de l'organisation NoreSCO-Dual...

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75

JORDAN VALLEY  
Cackling Roast

vins JORDAN

cette fois, un seul choix

Liberal

LA RENAISSANCE, INC.

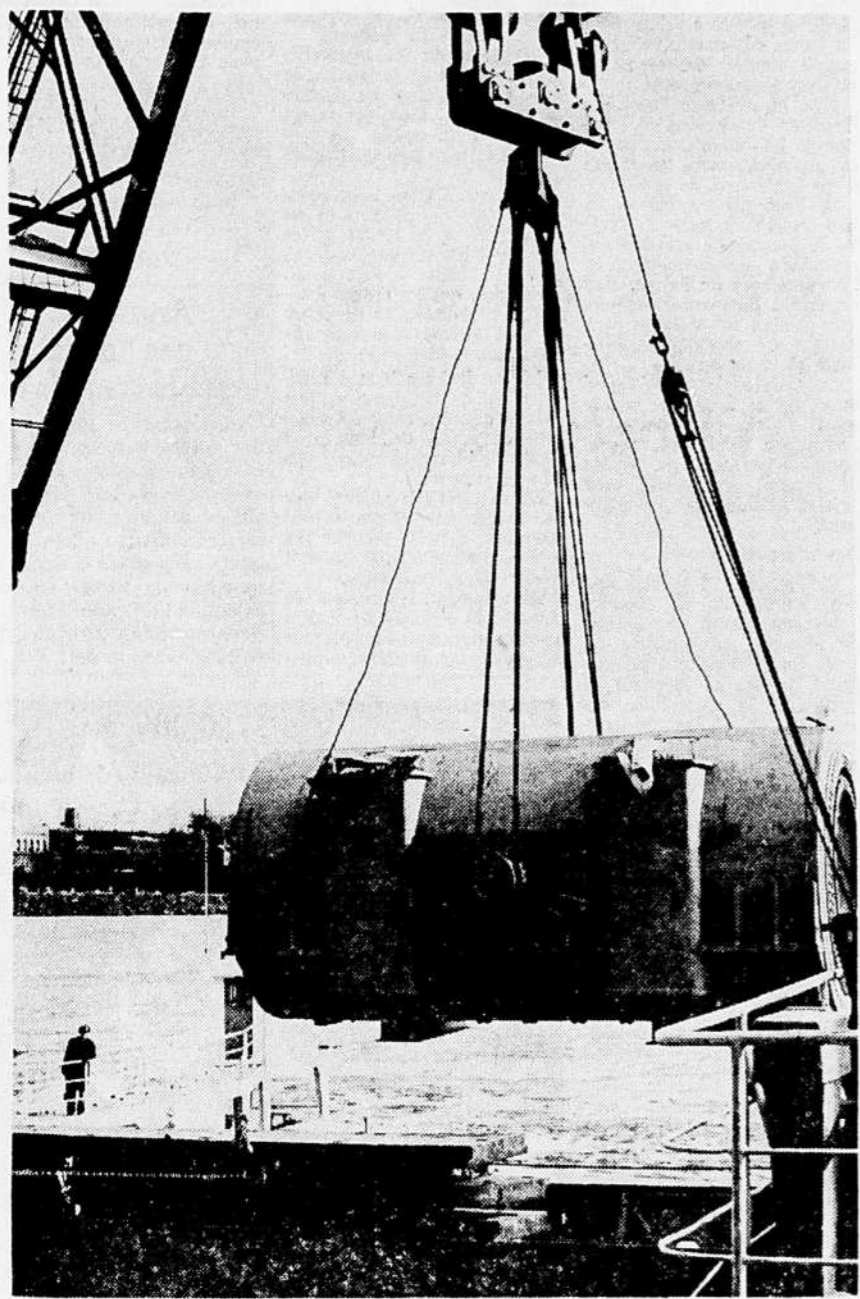
ROBERT BOURGOIN

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans le bijou de succession.

Archant visez diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.

Recupage de diamants anciens — Remaniement de bijoux — Evaluation sur place.

861-1993  
sur rendez-vous seulement



Un "jouet" de 145 tonnes pour "Hercule"

Se riant de tous les poids qu'on lui propose, "Hercule" a soulevé hier, dans le port de Montréal, un énorme turbo-alternateur pesant 145 tonnes. La pièce, chargée à bord du cargo hollandais "Maakefjell", est destinée à la centrale de Coutney Bay au Nouveau-Brunswick...

Fermeture de l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier?

par Thomas Duhaime

La Commission scolaire d'Anjou vient de prendre position : l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier, située au centre commercial, serait fermée indéfiniment, c'est-à-dire aussi longtemps que le ministère de la Santé n'aura pas produit son rapport concernant les conditions hygiéniques des lieux.

par 345 élèves en bas âge et que leurs parents protestent contre un tel état de choses, en alléguant qu'il y a un danger certain pour la santé de leurs enfants au fait que des émanations de gaz proviendraient du rez-de-chaussée.

Il s'agit d'écoliers catholiques de langue anglaise fréquentant les classes de la 1ère, 2e et 3e années.

La Commission scolaire d'Anjou a donc fait parvenir un télégramme au ministre de l'Éducation, M. Paul-Gérin La-

joie, lui demandant d'intervenir auprès du ministère de la Santé afin qu'une plus grande diligence soit apportée concernant les analyses des échantillonnages d'air prélevés sur place dans les locaux temporaires de l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier.

Le télégramme mentionne, entre autres, qu'il est "dans l'intérêt général de soulager la tension que fait naître la situation actuelle pour les élèves, les parents et les instituteurs".

Il est fait mention également du soin qu'il a apporté la Commission scolaire d'Anjou, par tous les moyens possibles, pour procurer et assurer aux enfants le confort, la sécurité et l'efficacité de ces locaux temporaires, et cela selon les normes et les standards de l'enseignement.

C'est Metropolitan Shopping Centre, propriétaire de l'immeuble, qui a permis l'établissement d'une leinturerie au rez-de-chaussée, soit au-dessous de l'annexe fréquentée par les élèves de l'école Wilfrid-Pelletier.

La commission scolaire soutient que ses représentants n'avaient pas été prévenus d'une telle décision.

Par la suite tout a été tenté pour vérifier les plaintes des

Voir FERMETURE en page 4

Voir ETUDIANTS en page 4

La CECM: "Les parents n'ont pas à s'inquiéter de la qualité du lait distribué dans les écoles"

"Les parents n'ont pas à s'inquiéter de la qualité du lait distribué à leurs enfants dans les écoles." C'est ce qu'affirme la Commission des écoles catholiques de Montréal en se demandant "quelles fins poursuivent les personnes qui ont voulu soulever une polémique autour d'un problème qui n'existe pas".

Etudiants sourds à l'école régulière

par Gilles Gariépy

Les étudiants sourds pourront, dans un avenir pas très éloigné, poursuivre leurs études secondaires dans une école publique régulière, aux côtés d'étudiants normaux, plutôt que d'être confinés dans des institutions spéciales.

La Commission des écoles catholiques de Montréal a en effet décidé de prévoir, dans les plans de construction d'une future école secondaire polyvalente de 2.000 élèves, des dispositifs qui permettront d'y intégrer jusqu'à 500 étudiants privés des sens de l'ouïe.

Cette section spéciale à l'intérieur d'une école secondaire régulière pourra recevoir non seulement les étudiants sourds du territoire de la CECM, mais également ceux de plusieurs régions de la province.

C'est après avoir étudié un rapport du directeur du service des études de la CECM, M. Gérard Barbeau, que les commissaires ont accepté le principe d'une telle intégration, sous réserve que le gouvernement provincial y apporte sa collaboration.

M. Barbeau a rappelé aux commissaires que l'éducation des enfants privés de l'ouïe posait certains problèmes, puisque ces élèves ont besoin de programmes quelque peu modifiés et ont besoin de moyens pédagogiques particuliers.

"D'un autre côté, a-t-il souligné, comme nous devons les préparer à vivre une vie adulte la plus près possible de la normalité, malgré leur handicap, nous devons nous préoccuper de favoriser les contacts avec la population générale".

Le nombre de ces élèves complique encore la situation. M. Barbeau a dit qu'il y avait un enfant sourd par 1.000 de population générale, ce qui fait que la dispersion de ces élèves exceptionnels, compte tenu de leurs besoins très spéciaux, rend impossible l'organisation de leur éducation au niveau de chacune des écoles régionales.

Le directeur du service des études de la CECM a étudié le problème en compagnie de représentants du ministère de l'Éducation, du ministère de Bien-Être social et de la Famille, de l'Institut des Sourds-Muets et de l'Institution des Sourds-Muets.

Comme plan d'ensemble préliminaire, rapporte-t-il, nous envisageons de diviser la province en deux régions, ayant pour pôles Montréal et Québec. Dans chacune de ces deux régions, nous voyons l'implantation d'une école regroupant les classes maternelles et les classes de niveau élémentaire pour filles, et une autre pour garçons. Dans chacune des deux régions, nous voyons l'implantation d'une école secondaire mixte et polyvalente.

"Cette école doit être mixte, a dit M. Barbeau, parce que le nombre restreint de filles et de garçons rendrait très difficile l'organisation de cours diversifiés pour répondre aux besoins différents des divers élèves".

Voir ETUDIANTS en page 4

La CECM déclare avoir pris connaissance du rapport du directeur adjoint du Service de santé de la ville de Montréal, le Dr R. Lamquin, et avoir donné des instructions pour que des rencontres aient lieu avec le Service de santé et pour que tout soit mis en oeuvre pour maintenir au plus haut niveau la qualité du lait distribué dans les écoles.

Se référant au rapport soumis cette semaine au comité exécutif de la ville de Montréal par le directeur adjoint du Service de santé, le Dr R. Lamquin, pour signaler des "conditions contraires à l'hygiène" dans les procédés de conservation des berlingots de lait distribués aux élèves, la CECM fait mention d'un "autre rapport" qui avait été adressé une semaine auparavant, soit le 26 octobre, à la direction du bureau de nutrition de la CECM par le Dr A. Lefebvre, surintendant de la division de l'inspection des aliments du Service de santé de la métropole.

"Le Dr Lefebvre, déclare la CECM, concluait que tout était parfait après avoir pratiqué une analyse bactériologique sur des échantillons de lait prélevés dans nos écoles. Les constatations du Dr Lamquin remontent au 3 novembre et aucune modification n'a été apportée entre les deux rapports dans nos méthodes de conservation et de distribution de lait. Dans l'interim, nous n'avons pas eu non plus de raisons de croire à une détérioration du produit avant sa remise entre nos mains".

La CECM souligne également que, de toute manière, le Dr Lamquin n'a jamais qualifié d'impropre à la consommation le lait de la CECM. Tout au plus le médecin signale-t-il parfois que "le lait livré tôt le matin est conservé dans des conditions contraires à l'hygiène et peut subseqüemment constituer un danger pour la santé des enfants".

Ce reproche s'adresse aux écoles ou des réfrigérateurs n'ont pas été installés, reprend la CECM, mais le public doit savoir que, dans ces écoles, le lait est livré tous les matins entre 7 h. 30 et 8 h. 30 et qu'il est immédiatement distribué aux enfants qui le boivent ensuite à leur convenance. Doit-on conclure que le Service de santé estime que les conditions "contraires à l'hygiène" dans tous les endroits dépourvus de réfrigérateurs? La Commission des écoles catholiques de Montréal est l'une des seules à posséder des réfrigérateurs dans 133 de ses 350 écoles? Faudrait-il abolir la distribution du lait dans toutes les écoles où il n'y en a pas?

"Dans son rapport, souligne encore la CECM, le Dr Lamquin signale aussi que des analyses ont démontré que du lait que beaucoup d'enfants qualifiaient de sûr ou d'acide n'était pas vraiment, mais pouvait en donner l'impression parce qu'il était chaud? Nous ne croyons pas que du lait livré et bu en un maximum de trois heures puisse "devenir chaud" parce qu'improprement conservé dans nos écoles".

Quant aux écoles pourvues d'un équipement réfrigéré, la livraison du lait peut être effectuée à raison de deux fois par semaine et le liquide conservé pendant plusieurs jours sans souffrir de préjudice; les autorités se sont déjà prononcées sur ce point, conclut la CECM.

Voir FAITS DIVERS en page 4

Précisions demandées au Dr Lamquin

Après avoir examiné son rapport alléguant des "conditions contraires à l'hygiène" dans la conservation du lait distribué aux élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal, le comité exécutif de la ville de Montréal a prié hier le directeur adjoint du Service de santé, le Dr R. Lamquin, de prendre de "toute urgence" les mesures qui s'imposent.

Demandant par ailleurs au Dr Lamquin d'apporter des précisions à son rapport préliminaire soulignant les dangers qu'il dit avoir constatés dans les méthodes employées par la CECM, le comité exécutif a plus précisément prié le Dr Lamquin de faire connaître la teneur de son rapport de mardi dernier à la CECM et de s'entendre avec ses responsables pour assurer au plus tôt la "distribution d'un lait sain aux écoliers".

La CECM, pour sa part, a formellement démenti tout bienfondement de l'émou qui a été jeté dans la métropole par le rapport du Dr Lamquin.



Un carillon électronique à l'Expo serait un affront aux Montréalais!

par Raymond Grenier

L'Expo s'est fait "sonner les cloches" de belle façon, hier après-midi, pour avoir choisi un commanditaire et l'avoir trouvé: la "Sun Life Assurance Co. of Canada" pour l'installation à Sainte-Hélène, dans les six mois de l'exposition, d'un appareil imitateur auquel les fabricants ont donné le nom de "carillon électronique".

"C'est idiot, absurde, une entourloupette que l'on fait à Montréal", s'est exclamé, au cours d'une conférence de presse à l'Oratoire, Mme Lucie de Vienne, artiste et professeur d'art dramatique bien connue.

Mme de Vienne a accepté avec fougue de présider un groupe qui s'est spontanément formé: il y a quinze jours, "les Amis du carillon", pour alerter les Montréalais et les inviter tous à s'opposer à "l'affront" qu'on leur fait en les privant d'une occasion unique d'avoir un vrai carillon, digue de leur ville, avec de vraies cloches, par le choix qui a fait la Compagnie de l'Expo d'un "ersatz électronique, qui est un véritable carillon ce qu'un orgue électrique est aux grands orgues de l'Oratoire".

La Compagnie de l'Expo a fait ce choix, vraisemblablement, à la suite de la recommandation d'un Comité consultatif pour le carillon de l'Expo, dont le président, à ce qu'il semble, était M. Donnell, carillonneur des 53 cloches de la Tour de la Paix du Parlement d'Ottawa. M. Donnell et ses collègues ne paraissent pas

avoir cru possible de recommander qu'on profite de l'occasion pour doter Montréal d'un carillon comparable à celui d'Ottawa et même facilement plus complet (62 cloches).

"Le plus fort, a dit de son côté M. Emilien Allard, carillonneur de l'Oratoire, c'est qu'un véritable carillon, attraction artistique et populaire permanente, ne coûterait pas plus cher que l'ersatz électronique que l'on veut imposer à Montréal!"

M. Allard, musicien formé dans les grandes écoles d'Europe, est le seul carillonneur professionnel canadien à l'est d'Ottawa et fut le premier à suggérer à l'administration de Montréal l'établissement d'un carillon à l'occasion d'Expo 67. C'est la raison qu'on invoqua pour l'écarter du Comité CARILLON en page 4



Le Dr Groulx à l'Expo

Le Dr Adolphe Groulx, ancien directeur du Service de Santé de la ville de Montréal, a été nommé, hier, chef de la division des Services médicaux à l'Expo 67. Le Dr Groulx était à l'emploi de la ville de Montréal depuis le 29 octobre 1929. Il vient de prendre sa retraite.

Au moment où le Dr Adolphe Groulx quittait son poste de directeur du Service de Santé de la ville de Montréal, il administrait un budget de \$3,788,000.

Plus de 3,000 policiers feront respecter l'ordre le jour de l'élection

par Lucien Chameau

Les deux principaux corps de police de la métropole mettront sur pied pour l'élection fédérale de lundi prochain, des effectifs dépassant 3.000 hommes qui auront à leur disposition près d'un millier de véhicules pour se déplacer.

La police municipale, le directeur Jean-Paul Gilbert précise que le chiffre de son personnel dépassera 1.200 et celui de ses autos et motos, 400.

À la PP, le directeur J.-Adrien Robert révèle que 1.500 de ses hommes pourront se déplacer dans 300 véhicules réguliers, 300 supplémentaires et quelques autres si nécessaire.

Aucun des deux chefs n'anticipe de troubles majeurs pour la journée. "Les élections fédérales se déroulent toujours dans le calme le plus plat, explique M. Robert. Surtout dans les campagnes, le vote se déroule paisiblement. Et nous n'avons pas à nous préoccuper des grands centres, tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et autres.

Aucun spiritueux

"Ils possèdent des corps policiers nombreux et entraînés. Nos mesures d'exception consistent principalement à veiller aux cas d'urgence et à surveiller pour qu'on ne serve pas de liqueurs spiritueuses dans les hôtels, bars, tavernes ou grills."

À la police municipale, M. Gilbert a fait distribuer des directives à 1.200 policiers qui couvrent point par point chacun

des aspects d'une élection majeure. Le dépliant traite des quatre grandes divisions suivantes: but, généralités, unités opérationnelles et unités auxiliaires.

Chacune de ces divisions porte: la première (but) sur la raison d'être des directives. C'est l'entrée en matière; la seconde (généralités) sur les dispositions concernant les comités centraux, les bureaux de votation et les boîtes de scrutin;

Quatre bandits non masqués ont effectué un spectaculaire vol à main armée qui a été suivi d'une chasse à l'homme et de l'arrestation de l'un d'eux, vers 11 h. ce matin.

Le raid a eu lieu à la succursale de la Banque Royale du Canada, située au 6520, rue Notre-Dame-de-Grâce. Le hold-up a été perpétré en présence de six employés et d'une quinzaine de clients médusés.

Tandis que deux des suspects, le revolver au poing, se faisaient remettre le contenu des tiroirs-caisses par cinq employés, un troisième, posté près de la porte, exerçait une étroite surveillance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le corps arqué sur une mitrailleuse, prêt à toutes les ripostes.

L'argent rafié, de \$10.000 à \$20.000, les gunmen ont pris la

Voir VOL en page 4

Un beffroi pour remplacer la Tour Montréal-Paris?

(R.G.) — Dans un mémoire qui sera présenté prochainement au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et au président du comité exécutif, M. Lucien Saunier, puis à la Compagnie de l'Expo, Montréal sera invité par un groupe de Montréalais bénéficiant de la sympathie de musiciens aussi réputés que MM. Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simeoneau, Lépine, etc., à remplacer le projet d'une Tour Paris-Montréal par celui d'un beffroi doté du carillon le plus complet du Canada et comparable aux plus célèbres du monde.

C'est ce que laissent entendre les commentaires qui ont accompagné l'annonce de la présentation de ce mémoire qui a été faite, hier, par les Amis du Carillon, un groupe qui s'est formé pour combattre le projet d'un "carillon électronique" que l'Expo voudrait faire construire par la "Sun Life" sur la Tour de Lévis, à l'île Sainte-Hélène, à l'occasion de l'exposition de 1967.

Ne se contentant pas d'affirmer que "les Montréalais préféreraient ne rien avoir à la hauteur de n'avoir à cet endroit et à cette occasion qu'un pareil

ersatz électronique", les Amis du carillon ont fait, hier, au cours de leur conférence de presse, les suggestions précises suivantes:

- construire le beffroi et son carillon sur l'élevation se trouvant à quelque 50 pieds de l'actuelle tour d'observation en bois de l'île Sainte-Hélène (cette tour doit être détruite avant l'ouverture de l'exposition);
- tirer parti du fait que le beffroi serait alors dans le voisinage du Jardin des Sculptures de l'exposition pour préparer à cet endroit, en 1967, l'atelier international de sculpteurs que Montréal organise chaque année sur le Mont-Royal;
- faire un musée campanaire de la base de la tour;
- donner à chacune des cloches du pavillon — dont le nombre atteindrait 5 octaves chromatiques et plus, un sommet de

Voir BEFFROI en page 4

Des propriétaires s'insurgent contre le code du logement

Se considérant menacés d'avoir à renover leurs immeubles sans pouvoir en augmenter les loyers, des propriétaires montrealais s'insurgent contre la mise en vigueur du Code du logement et se disposent à exiger son abrogation.

"On veut obliger les propriétaires à effectuer des améliorations, des modifications et peut-être même à assumer les frais d'entretien de leurs immeubles sans leur permettre d'ajuster le montant des loyers en conséquence. La mesure est à l'encontre des principes les plus élémentaires", a déclaré hier M. Paul Bertrand, président de la Ligue des propriétaires de Montréal.

Déplorant la récente mise en application du règlement adopté en juin dernier par le Conseil municipal de Montréal et entré

en vigueur mardi dernier dans le secteur d'habitations compris entre la rue Alwater, à l'ouest, les voies ferrées du Parciflex Canadien et la falaise, au nord, la rue Guy, à l'est, et le canal de Lachine, au sud, territoire déclaré zone de rénovation urbaine et aussi connu sous le nom de "petite Bourgogne", M. Bertrand a rappelé que le Code du logement, qui fixe des normes sur l'occupation et l'entretien des immeubles résidentiels, s'appliquera aussi dès janvier 1966 à un quartier du nord-est de la ville et doit s'étendre à encore d'autres secteurs de la ville par la suite.

En vertu de ce Code du logement, des experts inspecteront l'état des immeubles à intervalles réguliers et feront

Voir PROPRIETAIRES en p. 4

Avez-vous un parent ou ami à l'hôpital? ENVOYEZ UN MAGNIFIQUE PANIER DE FRUITS ET FRIANDISES "DIONNE" RAYONS DE MIEL GRANDE VARIETE DE FROMAGES FINS FAISANS - CANARDS DU LAC BROME PIGEONNEAUX - PETITS POUSSINS HUITRES EN VRAC OU ECALLES A DIONNE FILS & CIE 1221, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL - TEL. 849-2341 COIN RUE DRUMMOND



En mission d'observation au Canada et aux Etats-Unis

Une importante délégation de médecins et d'administrateurs membres de la Fédération des hôpitaux privés et des cliniques de convalescence de France visitait hier la Villa Médica, hôpital intermédiaire et maison de convalescence bien connue des Montréalais. Sous la direction du Dr Pierre Blanc, directeur du Centre thermal de réadaptation fonctionnelle, de Thues-les-Bains, dans les Pyrénées orientales, les médecins et administrateurs (la plupart accompagnés de leurs femmes) iront ensuite visiter certaines cliniques de New York, de Boston, de Los Angeles et d'autres villes des Etats-Unis. On aperçoit ici le Dr Pierre Blanc, chef de la délégation, et M. Lévesque, de la clinique de Versailles, accompagnés de M. Paul Girouard, (à droite) président du Conseil d'administration de la Villa Médica.

# FAITS DIVERS

## Aulo vs camions : 2 morts, 4 blessés

ST-PROSPER. (PC) — Une femme et un homme ont trouvé la mort, hier, dans une collision entre un camion et une familiale, à quelques milles au nord de St-Prospier, dans le comté de Dorchester.

Les victimes sont M. et Mme Rosaire Lebel, âgés respectivement de 62 et 61 ans, de St-Zacharie.

Quatre autres personnes ont subi des blessures dans l'accident.

Mme François Lebel, 60 ans, de St-Zacharie, belle-sœur des victimes, a été transportée à l'hôpital de St-Georges-de-Beauce où son état est considéré comme critique.

Les trois autres blessés, qui occupent le camion, sont Roger Fortin, 26 ans, Luc Bourque, 23 ans, le conducteur, et Ernest Thibodeau, 32 ans, tous trois de St-Georges-de-Beauce. Leurs blessures ne sont pas graves.

La collision s'est produite à une croisée de chemins. Sous la violence du choc, l'automobile a été démolie et le camion s'est renversé.

de l'avenue des Pins. Il avait un couteau dans ses poches.

Presque au même moment,

## Deux hommes tués dans un capolage

L'ANSE-A-GILLES. (PC) — Deux hommes ont perdu la vie, hier, lorsque leur camion-remorque a capoté dans un fossé près de l'Anse-à-Gilles sur la rive sud du St-Laurent, à 50 milles à l'est de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant MM. Georges Lévesque, 43 ans, et Roger Thériault, 30 ans, tous deux d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Selon la police, le lourd véhicule aurait dérapé après avoir heurté un animal sur la route.

## Vol d'un camion des Postes

Un camion postal a été volé hier soir à Jacques-Cartier alors que le conducteur, M. Gaston Jacques, avait quitté son véhicule durant quelques minutes.

Le camion a été retrouvé plus tard mais avec 5 ou 6 sacs en moins. Ceux-ci ont été retrouvés vides en fin de soirée dans une rue des de cette ville.

Un enquêteur du Bureau central des Postes de Montréal ne peut établir pour le moment le montant du vol mais les restrictions de la police en matière de renseignements sur ce vol laissent croire qu'il pourrait s'agir d'un attentat d'une certaine importance.

## Les étudiants ne veulent pas faire les frais du règlement du conflit des cinq collèges

(G.G.) — Contents de ne pas avoir été victimes d'une grève de leurs professeurs, les étudiants des cinq collèges classiques ont un litige syndical a priori fin avant-hier félicité publiquement leurs professeurs et la direction de leurs collèges de la bonne volonté dont ils ont fait preuve.

Mais les étudiants laissent savoir par contre qu'ils ne sont nullement disposés à faire les frais du règlement du conflit.

Dans un communiqué émis conjointement par les cinq associations générales étudiantes concernées, les dirigeants étudiants écrivent qu'ils "tiennent à réaffirmer catégoriquement que les étudiants n'accepteront aucune hausse dans le coût de la scolarité, ni pour l'année en cours, ni pour l'année à venir".

Les dirigeants font allusion aux frais supplémentaires qu'entraîneront aux collèges les salaires plus élevés que la nouvelle convention de travail accordée aux professeurs laics.

Craignant que les collèges ne reflètent automatiquement aux étudiants le fardeau de ces dépenses accrues, sous la forme d'une augmentation-surprise des frais de scolarité, les dirigeants des associations étudiantes affirment que "les étudiants n'hésiteront en aucun cas à prendre des mesures énergiques et même à faire appel à la solidarité des 75.000 membres de leur union générale (UGEQ) pour faire respecter leur droit".

## Un député s'oppose au déménagement de la RAQ à LaSalle

(T.D.) — La récente décision du gouvernement provincial d'établir à LaSalle la cidrerie du Québec, et probablement aussi les entrepôts et le siège de la Régie des alcools du Québec, provoque des protestations de toutes parts.

Hier, M. Edgar Charbonneau, député de l'Union nationale de Montréal-St-Marie, dans une longue déclaration aux journaux, a sévèrement critiqué l'intervention de M. Paul-Emile Sauveageau, conseiller municipal de Montréal, qui a ouvert la porte, récemment, aux premières protestations en "soulevant le voile sur l'erreur que ferait le gouvernement à notre détriment en déménageant de chez nous la RAQ".

Afin de sauvegarder "ce qui nous reste d'entreprises publiques importantes dans l'Est de Montréal", le député Charbonneau joint sa protestation à celle du conseiller Sauveageau.

"Nous sommes donc encore une fois en face d'une autre décision à la légère du gouvernement Lesage, dit-il, et chacun est justifié de se demander quelle raison majeure peut motiver une telle erreur au détriment des nôtres".

"Projet coûteux et ridicule"

Le député de Montréal-St-Marie pose ensuite une série de questions : aurait-on une distillerie à favoriser? des ventes de terrains à faciliter? de gros entrepreneurs à contenter avant les élections?

Et encore d'autres points d'interrogation : l'adresse du gouvernement; voudrait-on punir les employés de la Régie qui ont participé à la dernière grève? Saurait-on plaider à certains ministères en tentant de remplacer les employés de chez nous (l'Est de Montréal) par d'autres de Verdun ou du comté de Jacques-Cartier?

Promettant de faire tout en son pouvoir pour s'opposer à un projet "aussi peu justifié que coûteux, cruel et ridicule", M. Charbonneau s'élève contre le fait qu'on voudrait probablement attirer ainsi plus rapidement vers "l'Ouest" la clientèle canadienne-française de "l'Est" de Montréal.

Et il donne alors comme exemple "l'élargissement et la modernisation" du boulevard Dorchester, ainsi que la construction du métro, bientôt en opération. "Vous êtes-vous demandé qui sera gagnant ou perdant?", conclut-il.

Les parents pauvres de "l'Ouest"

Le député Charbonneau se porte alors à l'attaque : Si la nouvelle est exacte, il est inconcevable de constater le peu d'intérêt que peuvent avoir envers notre partie de la métropole les dirigeants de la ville de Montréal et du gouvernement provincial. Il ne serait pas tolérable qu'on nous traite de façon méprisante lorsqu'il s'agit de certains développements ou même de l'aide à nous apporter pour que nous conservions le peu d'avantages que possède encore "l'Est" de Montréal.

M. Charbonneau souligne ensuite que les autorités concernées semblent prêtes à sacrifier ou à déménager ce que nous avons déjà ou à accorder presque toujours à la "partie Ouest" de Montréal tous les principaux projets de développements qui surgissent.

A comparer les deux secteurs de Montréal, dit-il, jamais un étranger ne pourrait s'imaginer que nous sommes administrés, ici comme à Québec, par des Canadiens français. Et si nous sommes aujourd'hui considérés comme les parents pauvres de "l'Ouest", ne pouvons-nous pas en blâmer nos gouvernants?

## CARILLON

SUITE DE LA PAGE 3

mité consultatif "ad hoc" de l'Expo.

Contre "cette musique falsifiée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protestent ont d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montréalais réputés ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. "Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet."

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Hartsley, aurait répondu: "Pas question de changer". Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de faire tenir plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûte environ \$100.000 environ, l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons (de ces sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques").

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et de rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80.000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Anancy-le-Vieux, en France, le

## BEFFROI

SUITE DE LA PAGE 3

la perfection — le nom d'un des pays participants à Expo 67;

préparer, pour les concerts quotidiens, un répertoire composé d'airs des folklores de notre pays et des pays participants.

On croit qu'il serait même possible à Montréal (ou à l'Expo) de trouver un commanditaire pour un tel projet, dont le coût ne serait pas de beaucoup plus considérable que celui du "carillon électronique" (quelque \$100.000) des prix presque coûteux de la très célèbre Maison Paccard, de France.

## FERMETURE

SUITE DE LA PAGE 3

parents, des élèves et des professeurs de langue anglaise.

Depuis une dizaine de jours, le ministère de la Santé a commencé l'analyse de l'air dans des locaux et le Service de la santé a déjà prélevé 22 échantillons dont les résultats seraient négatifs, selon la commission scolaire.

En attendant le résultat définitif de l'analyse d'autres prélèvements, et étant donné l'anxiété qu'une telle situation provoque tant chez les parents que chez les élèves et les professeurs, la Commission scolaire d'Anjou a donc prié le ministère de l'Éducation de l'autoriser à fermer ces locaux temporaires de l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier et de suspendre les cours indéfiniment.

## PROPRIETAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

part de leurs recommandations subséquentes au conseil municipal qui décidera les mesures à prendre après constitution de dossiers.

Au nom des membres de sa ligue, M. Bertrand condamne l'attitude de la ville dont il dit qu'elle a le pouvoir de supprimer ce contrôle en obtenant l'adoption d'une motion à cet effet, motion qui serait ensuite soumise au gouvernement du Québec pour approbation.

"La loi stipule que, à la demande de la majorité absolue du Conseil d'une municipalité intérieure et sur la recommandation de la Régie des loyers, le lieutenant-gouverneur-en-conseil peut soustraire à l'application du présent décret toute municipalité ou territoire soumis à ses dispositions! Nous revendiquons ces droits pour les propriétaires que nous prions instamment de protester auprès de leurs conseillers," a conclu M. Bertrand.

## Service anniversaire chez les imprimeurs

Comme par les années passées les locaux des divers syndicats des Métiers de l'imprimerie, le local 145 des typographes, 91 des Relieurs, et 52-521-41 des Pressiers (FTQ) font appel à leurs membres afin d'assister à un service anniversaire.

Ce service anniversaire aura lieu demain à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, rue St-Dominique, coin boulevard St-Joseph à 10 heures du matin.

Tous les membres des Métiers de l'imprimerie sont invités à y assister. Une invitation spéciale est faite aux familles dont les parents ont déjà appartenu aux unions de l'imprimerie.

Si tu prétends servir le Seigneur, prépare-toi à l'épreuve. Fais-toi un coeur droit, arme-toi de courage, ne te laisse pas entraîner, au temps de l'adversité. (Eccl 2, 1-2)

## Un député s'oppose au déménagement de la RAQ à LaSalle

(T.D.) — La récente décision du gouvernement provincial d'établir à LaSalle la cidrerie du Québec, et probablement aussi les entrepôts et le siège de la Régie des alcools du Québec, provoque des protestations de toutes parts.

Hier, M. Edgar Charbonneau, député de l'Union nationale de Montréal-St-Marie, dans une longue déclaration aux journaux, a sévèrement critiqué l'intervention de M. Paul-Emile Sauveageau, conseiller municipal de Montréal, qui a ouvert la porte, récemment, aux premières protestations en "soulevant le voile sur l'erreur que ferait le gouvernement à notre détriment en déménageant de chez nous la RAQ".

Afin de sauvegarder "ce qui nous reste d'entreprises publiques importantes dans l'Est de Montréal", le député Charbonneau joint sa protestation à celle du conseiller Sauveageau.

"Nous sommes donc encore une fois en face d'une autre décision à la légère du gouvernement Lesage, dit-il, et chacun est justifié de se demander quelle raison majeure peut motiver une telle erreur au détriment des nôtres".

"Projet coûteux et ridicule"

Le député de Montréal-St-Marie pose ensuite une série de questions : aurait-on une distillerie à favoriser? des ventes de terrains à faciliter? de gros entrepreneurs à contenter avant les élections?

Et encore d'autres points d'interrogation : l'adresse du gouvernement; voudrait-on punir les employés de la Régie qui ont participé à la dernière grève? Saurait-on plaider à certains ministères en tentant de remplacer les employés de chez nous (l'Est de Montréal) par d'autres de Verdun ou du comté de Jacques-Cartier?

Promettant de faire tout en son pouvoir pour s'opposer à un projet "aussi peu justifié que coûteux, cruel et ridicule", M. Charbonneau s'élève contre le fait qu'on voudrait probablement attirer ainsi plus rapidement vers "l'Ouest" la clientèle canadienne-française de "l'Est" de Montréal.

Et il donne alors comme exemple "l'élargissement et la modernisation" du boulevard Dorchester, ainsi que la construction du métro, bientôt en opération. "Vous êtes-vous demandé qui sera gagnant ou perdant?", conclut-il.

Les parents pauvres de "l'Ouest"

Le député Charbonneau se porte alors à l'attaque : Si la nouvelle est exacte, il est inconcevable de constater le peu d'intérêt que peuvent avoir envers notre partie de la métropole les dirigeants de la ville de Montréal et du gouvernement provincial. Il ne serait pas tolérable qu'on nous traite de façon méprisante lorsqu'il s'agit de certains développements ou même de l'aide à nous apporter pour que nous conservions le peu d'avantages que possède encore "l'Est" de Montréal.

M. Charbonneau souligne ensuite que les autorités concernées semblent prêtes à sacrifier ou à déménager ce que nous avons déjà ou à accorder presque toujours à la "partie Ouest" de Montréal tous les principaux projets de développements qui surgissent.

A comparer les deux secteurs de Montréal, dit-il, jamais un étranger ne pourrait s'imaginer que nous sommes administrés, ici comme à Québec, par des Canadiens français. Et si nous sommes aujourd'hui considérés comme les parents pauvres de "l'Ouest", ne pouvons-nous pas en blâmer nos gouvernants?

## CARILLON

SUITE DE LA PAGE 3

mité consultatif "ad hoc" de l'Expo.

Contre "cette musique falsifiée par rapport à celle d'un véritable carillon", les Montréalais qui protestent ont d'ores et déjà d'illustres garants, tels Wilfrid Pelletier, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et nombre d'autres musiciens montréalais réputés ont donné leur appui à la campagne de protestation lancée par le comité présidé par Mme de Vienne.

Sous forme d'un projet de contrat entre Montréal et la "Sun Life", le "carillon électronique" de l'Expo a bien failli être approuvé nonchalamment par le conseil municipal, le mois dernier. C'est le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui demanda qu'on le retirât de l'ordre du jour. "Ce qui était révéler d'importantes réserves à l'égard du projet."

Par contre, l'accord complémentaire semble avoir été déjà signé entre l'Expo et la "Sun Life". A la suite d'une demande de renseignements formulée par M. Allard, le vice-président de la compagnie, M. Hartsley, aurait répondu: "Pas question de changer". Il semblerait que la "Sun Life" aimerait que l'Expo de faire tenir plus fort les haut-parleurs de l'appareil électronique qu'elle veut installer sur la Tour de Lévis, au sommet de l'île Sainte-Hélène.

Le projet électronique coûte environ \$100.000 environ, l'appareil lui-même et la cabine, voisine de la tour, abritant le clavier de 671 sons (de ces sons que Mme de Vienne appelle "synthétiques").

D'après M. Allard, il serait possible d'obtenir un vrai carillon — digne de Montréal et de rendez-vous international que sera Expo 67 — pour quelque \$80.000. Un célèbre fondeur, la Maison Paccard, d'Anancy-le-Vieux, en France, le

## BEFFROI

SUITE DE LA PAGE 3

la perfection — le nom d'un des pays participants à Expo 67;

préparer, pour les concerts quotidiens, un répertoire composé d'airs des folklores de notre pays et des pays participants.

On croit qu'il serait même possible à Montréal (ou à l'Expo) de trouver un commanditaire pour un tel projet, dont le coût ne serait pas de beaucoup plus considérable que celui du "carillon électronique" (quelque \$100.000) des prix presque coûteux de la très célèbre Maison Paccard, de France.

## FERMETURE

SUITE DE LA PAGE 3

parents, des élèves et des professeurs de langue anglaise.

Depuis une dizaine de jours, le ministère de la Santé a commencé l'analyse de l'air dans des locaux et le Service de la santé a déjà prélevé 22 échantillons dont les résultats seraient négatifs, selon la commission scolaire.

En attendant le résultat définitif de l'analyse d'autres prélèvements, et étant donné l'anxiété qu'une telle situation provoque tant chez les parents que chez les élèves et les professeurs, la Commission scolaire d'Anjou a donc prié le ministère de l'Éducation de l'autoriser à fermer ces locaux temporaires de l'annexe de l'école Wilfrid-Pelletier et de suspendre les cours indéfiniment.

## PROPRIETAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

part de leurs recommandations subséquentes au conseil municipal qui décidera les mesures à prendre après constitution de dossiers.

Au nom des membres de sa ligue, M. Bertrand condamne l'attitude de la ville dont il dit qu'elle a le pouvoir de supprimer ce contrôle en obtenant l'adoption d'une motion à cet effet, motion qui serait ensuite soumise au gouvernement du Québec pour approbation.

"La loi stipule que, à la demande de la majorité absolue du Conseil d'une municipalité intérieure et sur la recommandation de la Régie des loyers, le lieutenant-gouverneur-en-conseil peut soustraire à l'application du présent décret toute municipalité ou territoire soumis à ses dispositions! Nous revendiquons ces droits pour les propriétaires que nous prions instamment de protester auprès de leurs conseillers," a conclu M. Bertrand.

## Service anniversaire chez les imprimeurs

Comme par les années passées les locaux des divers syndicats des Métiers de l'imprimerie, le local 145 des typographes, 91 des Relieurs, et 52-521-41 des Pressiers (FTQ) font appel à leurs membres afin d'assister à un service anniversaire.

Ce service anniversaire aura lieu demain à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, rue St-Dominique, coin boulevard St-Joseph à 10 heures du matin.

Tous les membres des Métiers de l'imprimerie sont invités à y assister. Une invitation spéciale est faite aux familles dont les parents ont déjà appartenu aux unions de l'imprimerie.

Si tu prétends servir le Seigneur, prépare-toi à l'épreuve. Fais-toi un coeur droit, arme-toi de courage, ne te laisse pas entraîner, au temps de l'adversité. (Eccl 2, 1-2)

## 200 agents prêts à l'Expo

par Oswald Mamo

Quelque 1.200 agents, dont 200 policiers de la ville de Montréal prêts à l'Expo pour un temps déterminé, veilleront sur la sécurité des exposants et leurs investissements.

C'est M. J.-Hervé Poudrette, directeur du Service de sécurité de l'Expo, qui a annoncé la nouvelle, hier, au cours d'une conférence de presse.

M. Poudrette n'a pas voulu, par mesure de sécurité, révéler le nombre de gardiens qui travaillent actuellement sur l'emplacement de l'Expo. Il a cependant laissé entendre que leur nombre est suffisant pour assurer une surveillance constante et vigilante.

Le conférencier a ajouté qu'au fur et à mesure que le mois d'avril 1967, mois de l'ouverture de l'Expo, approchera, le personnel du Service de sécurité augmentera pour atteindre finalement 1.200 membres.

Des négociations

M. Poudrette a précisé que des pourparlers se tiennent actuellement avec les autorités de Montréal pour mettre au point un système qui permettra à la ville de Montréal de mettre à la disposition des autorités de l'Expo 200 policiers et une centaine de pompiers.

"Il va sans dire, a expliqué M. Poudrette, que les autorités de l'Expo déboursent les salaires de ces policiers et pompiers."

La présence d'une force policière gouvernementale sur l'emplacement de l'Expo souligne le caractère strictement privé de la compagnie et de son service de sécurité. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que la compagnie canadienne de l'Exposition universelle est soumise aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux même sur son emplacement.

Cinq équipes se partageront également le personnel de sécurité de l'Expo. Les trois premières assureront une sur-

## 200 agents prêts à l'Expo

veillance de 24 heures par jour, tandis que les deux autres chevaucheront, c'est-à-dire qu'elles seront en devoir selon les exigences du moment.

"Déjà, a dit M. Poudrette, nous sommes en possession de plusieurs centaines de demandes d'emploi. Ceux qui seront choisis, a-t-il ajouté, devront tous appartenir à un syndicat de policiers."

Bien que l'Expo débourse les salaires des policiers et des pompiers qui lui seront prêtés par les autorités de Montréal, il est entendu, a signalé M. Poudrette, que les ordres émaneront des directeurs de police et du Service d'incendie de Montréal.

M. Poudrette a tenu à souligner qu'une collaboration très étroite existera entre les autorités de la ville de Montréal et celles de l'Expo en ce qui touche la sécurité.

M. Poudrette a affirmé que le budget que l'Expo entend consacrer pour la sécurité n'a pas encore été fixé. Il pourrait varier selon les besoins.

Actuellement, le directeur du Service de sécurité de l'Expo cherche à mettre au point un système pour contrôler effica-

## ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 3

En plus d'être mixte, cette école pour enfants sourds devra être intégrée à une école secondaire polyvalente ouverte à la population étudiante en général, de façon à tirer les sourds de leur isolement et de façon à leur donner un équipement scolaire aussi complet que possible.

M. Barbeau a recommandé à la Commission de se porter acquiescent à un terrain approprié et d'y construire une école secondaire polyvalente de 2.000 élèves qui serait conçue pour recevoir 250 étudiants et 250 étudiantes de langue française privés d'audition.

Comme bon nombre de ces élèves viendraient de l'extérieur de Montréal, il faudra prévoir la construction de résidences pour loger des pensionnaires. M. Barbeau a suggéré à la Commission de considérer que cette responsabilité reviendrait au ministère de la Famille et du Bien-être social.

Pour ce qui a trait au coût de construction de l'école elle-même, M. Barbeau a recommandé que la Commission défraie les coûts, mais que le ministère de l'Éducation assume 100 p.c. du coût nécessaire directement par l'intégration des étudiants sourds.

Les frais d'enseignement aux élèves privés d'audition seraient repartis au pro rata entre toutes les commissions scolaires qui utiliseraient pour des élèves de leur territoire ce secteur spécial de l'école.

Les commissaires ont accepté ces recommandations et procéderont à l'exécution du projet si les autorités provinciales acceptent d'y participer comme on le désire.

## 200 agents prêts à l'Expo

par Oswald Mamo

Quelque 1.200 agents, dont 200 policiers de la ville de Montréal prêts à l'Expo pour un temps déterminé, veilleront sur la sécurité des exposants et leurs investissements.

C'est M. J.-Hervé Poudrette, directeur du Service de sécurité de l'Expo, qui a annoncé la nouvelle, hier, au cours d'une conférence de presse.

M. Poudrette n'a pas voulu, par mesure de sécurité, révéler le nombre de gardiens qui travaillent actuellement sur l'emplacement de l'Expo. Il a cependant laissé entendre que leur nombre est suffisant pour assurer une surveillance constante et vigilante.

Le conférencier a ajouté qu'au fur et à mesure que le mois d'avril 1967, mois de l'ouverture de l'Expo, approchera, le personnel du Service de sécurité augmentera pour atteindre finalement 1.200 membres.

Des négociations

M. Poudrette a précisé que des pourparlers se tiennent actuellement avec les autorités de Montréal pour mettre au point un système qui permettra à la ville de Montréal de mettre à la disposition des autorités de l'Expo 200 policiers et une centaine de pompiers.

"Il va sans dire, a expliqué M. Poudrette, que les autorités de l'Expo déboursent les salaires de ces policiers et pompiers."

La présence d'une force policière gouvernementale sur l'emplacement de l'Expo souligne le caractère strictement privé de la compagnie et de son service de sécurité. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que la compagnie canadienne de l'Exposition universelle est soumise aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux même sur son emplacement.

Cinq équipes se partageront également le personnel de sécurité de l'Expo. Les trois premières assureront une sur-

## 200 agents prêts à l'Expo

veillance de 24 heures par jour, tandis que les deux autres chevaucheront, c'est-à-dire qu'elles seront en devoir selon les exigences du moment.

"Déjà, a dit M. Poudrette, nous sommes en possession de plusieurs centaines de demandes d'emploi. Ceux qui seront choisis, a-t-il ajouté, devront tous appartenir à un syndicat de policiers."

Bien que l'Expo débourse les salaires des policiers et des pompiers qui lui seront prêtés par les autorités de Montréal, il est entendu, a signalé M. Poudrette, que les ordres émaneront des directeurs de police et du Service d'incendie de Montréal.

M. Poudrette a tenu à souligner qu'une collaboration très étroite existera entre les autorités de la ville de Montréal et celles de l'Expo en ce qui touche la sécurité.

M. Poudrette a affirmé que le budget que l'Expo entend consacrer pour la sécurité n'a pas encore été fixé. Il pourrait varier selon les besoins.

Actuellement, le directeur du Service de sécurité de l'Expo cherche à mettre au point un système pour contrôler effica-

## 200 agents prêts à l'Expo

veillance de 24 heures par jour, tandis que les deux autres chevaucheront, c'est-à-dire qu'elles seront en devoir selon les exigences du moment.

"Déjà, a dit M. Poudrette, nous sommes en possession de plusieurs centaines de demandes d'emploi. Ceux qui seront choisis, a-t-il ajouté, devront tous appartenir à un syndicat de policiers."

Bien que l'Expo débourse les salaires des policiers et des pompiers qui lui seront prêtés par les autorités de Montréal, il est entendu, a signalé M. Poudrette, que les ordres émaneront des directeurs de police et du Service d'incendie de Montréal.

M. Poudrette a tenu à souligner qu'une collaboration très étroite existera entre les autorités de la ville de Montréal et celles de l'Expo en ce qui touche la sécurité.

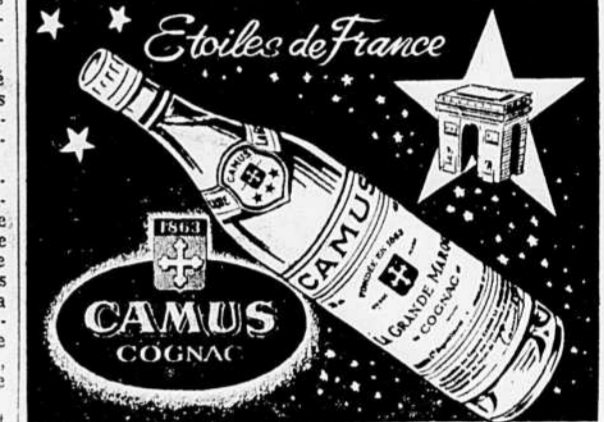
M. Poudrette a affirmé que le budget que l'Expo entend consacrer pour la sécurité n'a pas encore été fixé. Il pourrait varier selon les besoins.

Actuellement, le directeur du Service de sécurité de l'Expo cherche à mettre au point un système pour contrôler effica-

## ANNONCE

### Avez-vous une bonne santé mentale?

Connaissez-vous les 4 grandes forces qui agissent sur votre santé mentale? Lisez les conseils d'un grand psychologue et son avis sur les cinq caractéristiques d'une personne équilibrée — dans le numéro de novembre de Sélection du Reader's Digest. Achetez votre exemplaire de Sélection sans tarder!



En vente dans les magasins de la R.A.O. No 121 — Bouffette de 13 oz. • No 121/A — Bouffette de 26 oz.

### Des promesses... qui seront tenues

Une image plus nette, plus brillante, des couleurs plus attrayantes.

L'avancement silencieux des diapositives s'effectue par télécommande.

Un système de refroidissement prolonge la durée de vos précieuses diapositives. Un prix qui est inférieur d'au moins \$15 de ce qu'il devrait être.

C'est toute une promesse

Manumatic 500 sans télécommande — Moins de \$70.00  
Electromatic 500 avec télécommande — Moins de \$90.00

Lorsque vous payez un bon prix pour un projecteur de diapositives, les promesses ne suffisent pas! Vous voulez un bon rendement — pas de caractéristiques superflues qui n'augmentent que le prix. Avec les projecteurs Hanimex, votre argent est bien placé.

Il y a l'avancement silencieux des diapositives que nul autre projecteur ne saurait égaler. Des projecteurs coûtant même jusqu'à deux fois plus ne donnent pas une image plus nette. Grâce au nouveau système de refroidissement, l'air est dirigé sur les deux côtés des diapositives. Mais ce n'est pas tout. Les projecteurs Hanimex recoolent des tiroirs à diapositives de format universel, coûtant moins de 60¢ l'unité. Vous épargnez de l'argent de plusieurs façons avec Hanimex.

Allez voir le vaste assortiment d'appareils et d'accessoires de photographie dans tous les bons magasins d'appareils de photographie et les magasins à rayons.

A tous les points de vue, vous y gagnez avec

# HANIMEX

Une compagnie australienne de réputation mondiale.

### POULETS GIBIER

Le A&P garantit le goût aussi bien que la viande

ROCK CORNISH 79¢

CAT. "A"

Pesanteur min de 18 oz. cha.

6 POUR \$4.59 EPARGNEZ 15¢

### Pourquoi Savile Row a-t-il ajouté cet emblème sur son étiquette?

PURE LAINE VIERGE

Les tailleurs Savile Row savent fort bien que seule la Pure Laine Vierge possède ce toucher synonyme de qualité... se drape si bien... conserve sa forme indéfiniment. Ils ont la conviction que pour un meilleur choix de textures, tissages, pesantes et teintes, rien n'égale la Pure Laine Vierge.

Cet emblème international de qualité est une garantie que le tissu est de Pure Laine Vierge. Si vous recherchez un complet possédant les avantages de la Pure Laine Vierge et l'exclusivité de la Coupe Contour... insistez sur cette étiquette.

Les célèbres complets Savile Row mettant cet emblème en vedette: VIA VENETO... Environ \$85. QUEENSBURY... Environ \$65. BRADLEIGH... Environ \$75.

# malgré les « bloqueurs »

le parti libéral a beaucoup fait: mais il peut faire tellement plus vite!

Plus et plus vite si nous donnons une vraie majorité au gouvernement de M. Pearson. Plus et plus vite si nous mettons fin, une fois pour toutes, à l'obstruction systématique qui a retardé les projets de loi, prolongé les débats plus futiles, coûté des millions au contribuable. Assurons la stabilité du gouvernement libéral en déléguant à Ottawa une très forte représentation québécoise le 8 novembre. L'avenir du Québec et du pays tout entier en dépend.

cette fois, un seul choix:

# votons tous libéral

Parti libéral du Canada

